

Rapport Annuel du Secrétaire Général

2010



Organisation des
États Américains

TABLE DES MATIERES

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS.....	1
1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	1
1.2 CONSEIL PERMANENT	9
1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	15
II. GENERAL SECRETARIAT.....	17
2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	17
2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire général	17
2.1.1.1 Département du conseil juridique	17
2.1.1.2 Bureau du Protocole.....	19
2.1.2 Secrétariat aux Sommets	21
2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	23
2.2.1 Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint	24
2.2.2 Département de gestion des conférences et réunions	24
2.2.3 Bureaux hors siège du Secrétariat général	26
2.2.4 La Bibliothèque Colomb	26
2.2.5 Commission interaméricaine des ports.....	28
2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES	30
2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections	30
2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales	32
2.3.3 Département de la modernisation de l'Etat et de la bonne gouvernance.....	33
2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.....	35
2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC)	35
2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme (DDECT)	38
2.4.3 Département du développement durable (DDS)	40
2.4.4 Département du développement social et de l'emploi (DDSE)	42
2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE	44
2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM)	44
2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).....	46
2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE).....	47
2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP)	49
2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES	51
2.6.1 Département des services de gestion financière et administrative (DGFA).....	51
2.6.2 Département des ressources humaines	54
2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS).....	55
2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation.....	56
2.6.5 Bureau des services d'achats (OPS).....	58
2.6.6 Bureau des services généraux.....	60

2.7	SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	62
2.7.1	Département du droit international.....	63
2.7.2	Département de la coopération juridique (DCJ).....	64
2.7.3	Département des programmes juridiques spéciaux	65
2.8	SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES	67
2.8.1	Le Département de la presse	67
2.8.2	Département des questions internationales (DAI).....	69
2.8.3	Département des questions culturelles (DCA)	71
2.8.4	Département de la communication stratégique et de l'image de l'institution (DSC).....	74
III.	ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS	76
3.1	COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME.....	76
3.2	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME (CIDH)	79
3.3	TRIBUNAL ADMINISTRATIF	83
3.4	INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (IIN)	84
3.5	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIM).....	87
3.6	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	89
3.7	BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL.....	91
3.8	COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	92
IV.	ORGANISMES SPÉCIALISÉS.....	94
4.1	ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE	94
4.2	L'INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE	96
4.3	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN	100
4.4	FONDATION PANAMÉRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT	102
4.5	ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ	105
4.6	INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE (IPGH).....	107
V.	ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE	109
5.1	ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE	109
5.2	ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE	111
ANNEXES	113
	ANNEXE A: ORGANIGRAMME.....	113
	ANNEXE B: PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES	114
	ANNEXE C: ÉTAT FINANCIER DE L'OEI.....	117

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers au moins des États membres, le Conseil permanent convoque une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et d'émettre un vote chacun.

▪ Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale

La Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue du 6 au 8 juin 2010 à Lima (Pérou). L'Assemblée a adopté 3 déclarations et 86 résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont publiés dans le document intitulé Actes et documents (OEA/Ser.P/XL-O.2) qui comprend deux volumes : le Volume I contient les textes certifiés des déclarations et des résolutions adoptées et le Volume II contient les procès-verbaux intégraux des séances plénières, les procès-verbaux résumés des séances de la Commission générale ainsi que d'autres documents en rapport avec cette session.

L'Assemblée a adopté d'importantes décisions portant sur des thèmes tels que la paix, la sécurité continentale et la coopération, la démocratie, les droits de la personne, la liberté d'expression, le développement du droit, le développement social, le terrorisme, la corruption, la société civile, l'élimination des mines antipersonnel, la lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes, la coopération pour le traitement de la question des bandes armées criminelles, la lutte contre l'abus des drogues, les catastrophes naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, les personnes handicapées, les femmes, les enfants, les peuples autochtones. De même, elle a adopté des résolutions relatives aux questions dont s'occupent les organes, organismes et entités de l'Organisation ainsi que des résolutions sur des questions administratives qui relèvent du Secrétariat général.

Déclarations adoptées

AG/DEC. 63 (XXXIX-O/09)	Déclaration de Lima: La paix, la sécurité et la coopération dans les Amériques
AG/DEC. 64 (XXXIX-O/09)	Solidarité avec le Guatemala, El Salvador et le Honduras relativement aux récentes catastrophes naturelles
AG/DEC. 65 (XXXIX-O/09)	Déclaration sur la question des Îles Malouines

Les résolutions adoptées sont les suivantes:

AG/RES. 2531 (XL-O/10)	Résolution sur la situation au Honduras
AG/RES. 2532 (XL-O/10)	Suivi de la Conférence spéciale sur la sécurité
AG/RES. 2533 (XL-O/10)	Désarmement et non-prolifération dans le Continent américain
AG/RES. 2534 (XL-O/10)	Appui à la mise en œuvre à l'échelle continentale de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies
AG/RES. 2535 (XL-O/10)	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
AG/RES. 2536 (XL-O/10)	Appui à la tâche du Comité interaméricain contre le terrorisme
AG/RES. 2537 (XL-O/10)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
AG/RES. 2538 (XL-O/10)	Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
AG/RES. 2539 (XL-O/10)	Modifications au Règlement-type de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues traitant des délits de blanchiment d'avoirs provenant du trafic illicite de drogues et d'autres délits graves
AG/RES. 2540 (XL-O/10)	Suivi des réunions des ministres responsables de la sécurité publique des Amériques
AG/RES. 2541 (XL-O/10)	Stratégie régionale de promotion de la coopération interaméricaine pour le traitement de la question des bandes armées criminelles
AG/RES. 2542 (XL-O/10)	Charte sociale des Amériques: Renouvellement de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté dans la région
AG/RES. 2543 (XL-O/10)	Mise en œuvre du plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée et renforcement de la coopération continentale

AG/RES. 2544 (XL-O/10)	Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, "Convention de Belém do Pará"
AG/RES. 2545 (XL-O/10)	La promotion de la coopération au développement et à la diffusion des technologies de l'information et des communications dans les Amériques par la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)
AG/RES. 2546 (XL-O/10)	Modifications du statut et du Règlement de la CITEL
AG/RES. 2547 (XL-O/10)	Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain
AG/RES. 2548 (XL-O/10)	Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents
AG/RES. 2549 (XL-O/10)	Protection du consommateur – Réseau pour la sécurité et la santé du consommateur dans les Amériques
AG/RES. 2550 (XL-O/10)	Reconnaissance de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine
AG/RES. 2551 (XL-O/10)	Plan de travail pour la lutte contre la traite des personnes dans le Continent américain
AG/RES. 2552 (XL-O/10)	Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
AG/RES. 2553 (XL-O/10)	Vers l'établissement de priorités relatives à la jeunesse dans les Amériques
AG/RES. 2554 (XL-O/10)	Promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le Continent américain
AG/RES. 2555 (XL-O/10)	Promotion et renforcement de la démocratie: Suivi de la Charte démocratique interaméricaine
AG/RES. 2556 (XL-O/10)	Stratégie continentale sur les drogues et élaboration de son plan d'action
AG/RES. 2557 (XL-O/10)	Contribution au processus de reconstruction en Haïti au lendemain du foudroyant tremblement de terre du 12 janvier 2010

AG/RES. 2558 (XL-O/10)	Coordination du volontariat dans le Continent américain au titre des interventions en cas de catastrophes et dans la lutte contre la faim et la pauvreté - initiative Casques blancs
AG/RES. 2559 (XL-O/10)	Les Amériques: Région libre de mines terrestres antipersonnel
AG/RES. 2560 (XL-O/10)	Renforcement de la Commission interaméricaine des femmes
AG/RES. 2561 (XL-O/10)	Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes
AG/RES. 2562 (XL-O/10)	Les droits humains et les personnes âgées
AG/RES. 2563 (XL-O/10)	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2564 (XL-O/10)	Suivi et mise en œuvre des mandats de la Déclaration d'engagement de Port of Spain, issue du Cinquième Sommet des Amériques
AG/RES. 2565 (XL-O/10)	Projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones
AG/RES. 2566 (XL-O/10)	Participation continue aux activités du Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua
AG/RES. 2567 (XL-O/10)	Rapport de la Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération
AG/RES. 2568 (XL-O/10)	Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2569 (XL-O/10)	Élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégré
AG/RES. 2570 (XL-O/10)	Cinquième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2571 (XL-O/10)	Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques
AG/RES. 2572 (XL-O/10)	Deuxième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI

AG/RES. 2573 (XL-O/10)	Appui aux activités de l'Organisation interaméricaine de défense
AG/RES. 2574 (XL-O/10)	Coopération continentale contre le délit d'enlèvement et appui aux victimes
AG/RES. 2575 (XL-O/10)	Promotion et respect du droit international humanitaire
AG/RES. 2576 (XL-O/10)	Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et du Programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption
AG/RES. 2577 (XL-O/10)	Promotion de la Cour pénale internationale
AG/RES. 2578 (XL-O/10)	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
AG/RES. 2579 (XL-O/10)	Défenseurs des droits de la personne appui à la tâche qu'accomplissent les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les Amériques
AG/RES. 2580 (XL-O/10)	La protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme
AG/RES. 2581 (XL-O/10)	Réunion des ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 2582 (XL-O/10)	Protocole de San Salvador: Composition et fonctionnement du groupe de travail chargé d'analyser les rapports périodiques des États parties
AG/RES. 2583 (XL-O/10)	Prolongation de la durée de validité du plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009
AG/RES. 2584 (XL-O/10)	Rapport de la Seizième Conférence interaméricaine des ministres du travail
AG/RES. 2585 (XL-O/10)	Rapport de la Sixième Réunion de la Commission interaméricaine des ports "Déclaration de Panama sur les grandes lignes appelées à régir la protection environnementale des ports"
AG/RES. 2586 (XL-O/10)	Réseau interaméricain de compétitivité
AG/RES. 2587 (XL-O/10)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme

AG/RES. 2588 (XL-O/10)	Le changement climatique dans les pays du Continent américain
AG/RES. 2589 (XL-O/10)	Rapport de la Sixième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2590 (XL-O/10)	Programme interaméricain de développement du droit international
AG/RES. 2591 (XL-O/10)	Importance de la coopération en matière touristique dans les Amériques
AG/RES. 2592 (XL-O/10)	Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement
AG/RES. 2593 (XL-O/10)	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
AG/RES. 2594 (XL-O/10)	Les personnes portées disparues et l'assistance à leurs familles
AG/RES. 2595 (XL-O/10)	Le droit à la vérité
AG/RES. 2596 (XL-O/10)	Appui au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées
AG/RES. 2597 (XL-O/10)	Protection des demandeurs du statut de réfugié et des réfugiés dans les Amériques
AG/RES. 2598 (XL-O/10)	Programme d'action de la décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016) et appui à son secrétariat technique
AG/RES. 2599 (XL-O/10)	Prévention et réduction des cas d'apatridie et protection des apatrides dans les Amériques
AG/RES. 2600 (XL-O/10)	Droits de la personne, orientation sexuelle et identité de genre
AG/RES. 2601 (XL-O/10)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2602 (XL-O/10)	Suivi du programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et "Droit à l'identité"
AG/RES. 2603 (XL-O/10)	Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques

AG/RES. 2604 (XL-O/10)	L'éducation en matière de droits de la personne dans l'enseignement classique dans les Amériques
AG/RES. 2605 (XL-O/10)	Renforcement des systèmes des droits de la personne à titre de suivi des mandats issus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2606 (XL-O/10)	Projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance
AG/RES. 2607 (XL-O/10)	Loi-type interaméricaine relative à l'accès à l'information publique
AG/RES. 2608 (XL-O/10)	Populations migrantes et flux migratoires dans les Amériques
AG/RES. 2609 (XL-O/10)	Reconduction du mandat du Groupe de travail de la CEPDIDI pour le renforcement du CIDI et de ses organes
AG/RES. 2610 (XL-O/10)	Les mécanismes existants en matière de prévention, d'intervention en cas de catastrophe et d'aide humanitaire entre les États membres
AG/RES. 2611 (XL-O/10)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 2612 (XL-O/10)	Accroissement et renforcement de la participation de la société civile et des acteurs sociaux aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2613 (XL-O/10)	Financement du Programme-budget de l'Organisation pour 2011
AG/RES. 2614 (XL-O/10)	Lieu et date de la Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2615 (XL-O/10)	Lieu et date de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2616 (XL-O/10)	Remerciements au peuple et au Gouvernement du Pérou

▪ **Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue le 24 mars 2010 au siège de l'Organisation pour élire le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains.

▪ **Quarantième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarantième Session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue le 30 septembre 2010 au siège de l'Organisation pour approuver le Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2011 et pour l'affectation des quotes-parts et des contributions au FEMCIDI pour 2010.

Elle a adopté la résolution suivante:

AG/RES. 1 (XL-E/10) corr. 1 Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2011 et contributions au FEMCIDI

▪ **Vingt-sixième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures**

Le 7 décembre 2010 s'est tenue, au siège de l'Organisation, la Vingt-sixième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures pour écouter le rapport du Secrétaire général et pour examiner la situation dans la zone limitrophe du Costa Rica et du Nicaragua, de même que pour décider des mesures à prendre.

La Réunion de consultation a adopté la résolution RC.26/doc.8/10 rev. 1, par laquelle, à titre de mesure d'encouragement de la confiance, elle lance un appel aux parties pour qu'elles mettent en œuvre, de manière simultanée et sans délai, les recommandations adoptées au moyen de la résolution du Conseil permanent intitulée "Situation dans la zone limitrophe du Costa Rica et du Nicaragua", CP/RES. 978 (1777/10), adoptée le 12 novembre 2010.

1.2 CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation atteint ses buts (Art. 53 de la Charte). Il relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant pour chaque État membre, lequel est désigné par le gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au Chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toutes les questions que lui confie l'Assemblée générale ou la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Il fait office à titre provisoire d'organe de consultation conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit également le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

▪ **Présidences et Vice-présidences**

La Présidence du Conseil permanent est exercée, successivement, par les représentants des États membres, selon l'ordre alphabétique des noms en espagnol de leurs pays respectifs. La Vice-présidence est exercée de manière identique, selon l'ordre alphabétique inverse. La durée des mandats est de trois mois et ceux-ci commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Pendant l'année 2010, la composition du bureau du Conseil permanent a été la suivante:

De janvier à mars 2010:

Président: l'Ambassadeur José Enrique Castillo, Représentant permanent du Costa Rica. Vice-présidente: l'Ambassadrice Gillian Bristol, Représentante permanente de la Grenade.

D'avril à juin 2010:

Présidente: l'Ambassadrice Carmen Lomellin, Représentante permanente des États-Unis. Vice-président: l'Ambassadeur Joaquín Maza, Représentant permanent d'El Salvador.

De juillet à septembre 2010:

Présidente: l'Ambassadrice María Isabel Salvador, Représentante permanente de l'Équateur. Vice-président: l'Ambassadeur Joaquín Maza, Représentant permanent d'El Salvador.

D'octobre à décembre 2010:

Président: l'Ambassadeur Joaquín Maza, Représentant permanent d'El Salvador. Vice-présidente: l'Ambassadrice María Isabel Salvador, Représentante permanente de l'Équateur.

▪ **Exposés**

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint se sont adressés au Conseil permanent à plusieurs occasions afin de l'informer de différentes questions intéressant cet organe. Ils ont traité, entre autres sujets, la situation en Haïti

suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010 et l'évolution de la scène politique et des processus électoraux dans ce pays. De même, des rapports ont été reçus sur les diverses activités réalisées dans les pays de la région ainsi que d'autres initiatives, telles que la crise en Équateur le 30 septembre et le différend frontalier entre le Costa Rica et le Nicaragua, sur lequel s'est prononcée la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures le 7 décembre 2010. Le Conseil permanent a reçu les rapports des missions d'observation des élections réalisées par le Secrétariat général à Saint-Vincent-et-Grenadines, en Bolivie, en Dominique, à Saint-Kitts-et-Nevis, au Costa Rica, en Colombie, en République dominicaine et au Suriname. Le Secrétariat général a également présenté un rapport sur sa participation à l'observation des élections effectuée au Togo, dans le cadre de l'accord signé avec l'Union africaine.

▪ Visites au Conseil permanent

Le Conseil a accueilli en séance protocolaire plusieurs personnalités des Amériques, notamment M. Álvaro Colom, Président de la République du Guatemala et Mme Kamla Persad-Bissessar, Première ministre de la République de Trinité-et-Tobago. Il a également accueilli M. Aurelio Pastor, Ministre de la justice du Pérou; M. Juan Carlos Varela, Vice-président de la République du Panama et Ministre des relations extérieures de ce pays; Mme Thérèse Marie Michèle Rey, Ministre des relations extérieures d'Haïti; M. José Antonio García Belaúnde, Ministre des relations extérieures du Pérou; M. Hugo Martínez, Ministre des relations extérieures d'El Salvador; M. Peter Kent, Ministre d'État aux affaires étrangères du Canada; M. René Castro, Ministre des relations extérieures du Costa Rica; M. Leonardo Garnier, Ministre de l'éducation du Costa Rica et Mme Nardi Suxo Iturry, Ministre de la transparence institutionnelle et de la lutte contre la corruption de la Bolivie. Également l'Infante d'Espagne, Mme Cristina de Borbón y Grecia, Duchesse de Palma et M. Iñaki Urdangarín, Duc de Palma, ont rendu visite au Conseil; M. Percival J. Patterson, Représentant spécial des chefs de gouvernement de la CARICOM pour Haïti; M. Jeffrey D. Sachs, Directeur du Earth Institute et Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies; M. Edmond Mulet, Chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH); M. Frank J. Pearl, Haut Conseiller pour la paix de la République de Colombie; M. Boni Soares, Directeur du Département du recouvrement d'actifs et de la coopération juridique internationale du Ministère de la justice du Brésil et M. Rogério Ghesti, Chef de Cabinet et Conseiller en matière de relations internationales du Secrétariat national de politiques sur les drogues du Ministère de la sécurité institutionnelle de la Présidence de la République fédérative du Brésil.

Les réunions du Conseil permanent ont également compté avec la participation de représentants d'organisations internationales et interaméricaines, comme l'Union africaine (UA); le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); la Cour interaméricaine des droits de l'homme; la Commission interaméricaine des droits de l'homme; le Bureau de Washington de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies (CEPALC); la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH); la Banque interaméricaine de développement (BID); l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Le Conseil a également écouté des exposés réalisés par des organisations de la société civile et par des universitaires reconnus.

▪ Déclarations et résolutions

En 2010, le Conseil permanent a approuvé quatre déclarations et quatorze résolutions, dont les textes complets peuvent être consultés sur le site:

<http://www.oas.org/consejo/fr/resolutions/resolutions2009.asp>

CP/RES. 980(1782/10)	Politique d'espace libre de fumée au siège de l'Organisation des États Américains (Résolution adoptée à la séance tenue le 23 novembre 2010)
CP/RES. 979(1780/10)	Convocation de la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures pour prendre connaissance de la "Situation dans la zone limitrophe du Costa Rica et du Nicaragua" (Adoptée à la séance tenue le 18 novembre 2010)
CP/RES. 978(1777/10)	Situation dans la zone limitrophe du Costa Rica et du Nicaragua (Adoptée à la séance tenue le 12 novembre 2010)
CP/DEC. 47 (1775/10)	Déclaration du Conseil permanent à l'occasion du décès de monsieur Néstor Carlos Kirchner ancien Président de la République argentine (Adoptée à la séance tenue le 27 octobre 2010)
CP/DEC. 46 (1775/10)	Déclaration du Conseil permanent à l'occasion de la disparition du Premier Ministre de la Barbade, l'Honorable David John Howard Thompson, Q.C., M.P. (Adoptée à la séance tenue le 27 octobre 2010)
CP/RES. 977(1772/10) corr. 1	Situation en République de l'Équateur (Déposé par les délégations d'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Canada, de la CARICOM, de la Colombie, du Costa Rica, du Chili, d'El Salvador, des États-Unis, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela) (Adoptée à la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2010)
CP/RES. 976(1770/10)	Quatrième Réunion du Forum sur les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (Adoptée à la séance tenue le 29 septembre 2010)
CP/RES. 975(1768/10)	Octroi à la Principauté de Monaco du statut d'Observateur permanent auprès de l'Organisation des États Américains (Adoptée à la séance tenue le 15 septembre 2010)

- CP/RES. 974(1768/10) Première Réunion technique du Réseau de coopération juridique en matière de droit de la famille et de l'enfance dans le cadre des réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA) (Adoptée à la séance tenue le 15 septembre 2010)
- CP/RES. 973(1761/10) Troisième Rencontre interaméricaine d'experts et de représentants d'organismes électoraux (Adoptée à la séance le 7 juillet 2010)
- CP/RES. 972(1761/10) Règlement appelé à régir le fonctionnement du Fonds spécifique du Groupe de travail chargé d'analyser les rapports périodiques des États parties au Protocole de San Salvador (Adoptée par le Conseil permanent à sa séance du 7 juillet 2010)
- CP/RES. 971(1751/10) Modification de la résolution CP/RES. 965 (1733/09) "Modèles devant être utilisés par le Conseil permanent pour les résolutions à présenter à l'examen de l'Assemblée générale" (Adoptée à la séance tenue le 28 avril 2010)
- CP/RES. 970(1751/10) Invitations à la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale (Résolution adoptée à la séance du 28 avril 2010)
- CP/DEC. 45 (1742/10) Appui au peuple et au Gouvernement du Chili suite au foudroyant tremblement de terre qui s'est produit le 27 février 2010 (Déclaration adoptée à la séance du 3 mars 2010)
- CP/RES. 969(1742/10) Invitations à la Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale (Résolution adoptée à la séance du 3 mars 2010)
- CP/RES. 968(1742/10) Calendrier du processus d'examen et d'adoption du Programme-budget 2011 (Adoptée à la séance du 3 mars 2010)
- CP/DEC. 44 (1740/10) corr.1 Appui au peuple et au Gouvernement d'Haïti au lendemain du foudroyant tremblement de terre du 12 janvier (Résolution adoptée à la séance du 17 février 2010)
- CP/RES. 967(1738/10) Convocation de la Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour procéder à l'élection du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains (Résolution adoptée à la séance du 3 février 2010)

Au cours de l'année 2010, le Conseil et ses organes subsidiaires ont tenu les réunions formelles et informelles suivantes:

Conseil permanent:	
Séances ordinaires :	25
Séances extraordinaires :	17
Séances protocolaires :	5
Réunions mixtes :	2
Commission générale :	8
Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP):	11
Groupe de travail sur la révision des programmes de l'OEA:	11
Groupe de travail chargé de préparer le projet de résolution sur le Programme-budget 2011:	6
Groupe de travail chargé de réviser le projet de Programme-budget 2011:	11
Commission des questions juridiques et politiques (CAJP):	32
Réunions spéciales de la CAJP	5
Groupe de travail sur le racisme	2
Groupe de travail sur les peuples autochtones	6
Commission sur la sécurité continentale (CSH):	31
Groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie régionale de promotion de la coopération interaméricaine pour le traitement de la question des bandes armées criminelles	7
Groupe informel chargé de réfléchir à la question de l'Organisation interaméricaine de défense	3
Commission sur la gestion des Sommets et la participation de la société civile (CISC) :	9
Commission spéciale des questions migratoires (CEAM):	9
Groupe de travail mixte du Conseil permanent/CEPCIDI sur la Charte sociale :	14
Groupe de travail mixte du Conseil permanent/CEPCIDI sur les mécanismes existants de prévention et d'intervention en cas de catastrophes et d'assistance humanitaire :	9
TOTAL	226

Pendant la période que couvre le présent rapport, les efforts déployés dans le but de renforcer la capacité installée de traitement (services de transcription, de révision et de mise en forme) des documents officiels suivants se sont poursuivis :

- Les volumes des actes et documents de la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale, de la Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale, de la Quarantième Session extraordinaire de l'Assemblée générale et de la Vingt-sixième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures;

- Les actes des réunions de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale;
- 109 comptes-rendus in extenso ont été transcrits, 74 ont été édités et 63 ont été révisés; 56 comptes rendus de séances ordinaires, extraordinaires et protocolaires ont été présentés et approuvés par le Conseil permanent, de même que ceux de réunions mixtes tenues avec la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré.

1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation qui relève directement de l'Assemblée générale; il jouit de la capacité d'adopter des décisions relatives au partenariat pour le développement intégré. Il a été créé suite à l'entrée en vigueur du Protocole de Managua, le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Ses organes subsidiaires sont: la Commission exécutive permanente (CEPCIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

À part sa réunion ordinaire, le CIDI a réalisé la Deuxième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (Cali, Colombie, les 8 et 9 juillet 2010), sur le thème "Renforcement et durabilité des systèmes de protection sociale". Cette réunion a émis le Communiqué de Cali qui établit, outre les grandes lignes d'intervention de la Commission interaméricaine du développement social pour la période 2010-2012, la nécessité de poursuivre l'examen des enjeux intersectoriels et les travaux visant le renforcement du Réseau interaméricain de protection sociale en tant que mécanisme de coopération continentale pour la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

La Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable (Santo Domingo, République dominicaine, du 17 au 19 novembre 2010) a adopté la Déclaration de Santo Domingo pour le développement durable des Amériques, qui contient une série d'initiatives, prolonge la validité du Programme interaméricain pour le développement durable (PIDS) pour la période 2010-2014 et demande à la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) d'examiner et d'actualiser le programme à la lumière des évaluations réalisées par les États membres.

La Sixième Réunion de la Commission interaméricaine des ports (Panama, 21-24 mars 2010) a adopté la Déclaration de Panama sur les grandes lignes appelées à régir la protection environnementale des ports ainsi que 18 résolutions, et mené un examen des deux premières années d'exécution du Plan d'action de la CIP 2008-2011. La Déclaration de Panama reconnaît, entre autres, la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'élaborer et d'appliquer des programmes d'action sur les plans local, national et régional pour protéger l'environnement dans les activités portuaires ; elle réaffirme par ailleurs la validité et la portée des mesures de protection environnementale dans les activités portuaires, ainsi que la nécessité d'inscrire ces mesures dans les sphères publique et privée.

Les secteurs de la culture, du développement social, de la science et la technologie, de l'éducation et du travail ont continué d'exécuter leurs programmes sous la direction de leurs responsables et avec l'appui du Secrétariat exécutif au développement intégré.

La Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) a concentré ses activités sur le renforcement du CIDI. Elle a continué de renforcer le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) et adopté une nouvelle structure qui servira dans un premier temps les secteurs de l'éducation, de la culture et de la science et la technologie. Le nouveau FEMCIDI est investi des missions ci-après: établir un lien entre les priorités arrêtées par les organes politiques et les

activités du Fonds; financer des activités aux plans continental, régional ou sous-régional, éventuellement au moyen de composantes nationales adaptées à la situation particulière des pays concernés; multiplier les contributions au moyen de sources extérieures; garantir un impact concret, visible et mesurable; enfin, encourager le transfert des données d'expériences et des pratiques réussies au moyen de différentes modalités de coopération.

Deux groupes de travail mixtes fonctionnant en étroite collaboration avec le Conseil permanent ont tenu plusieurs réunions, le premier pour examiner le projet de Charte sociale des Amériques et le second pour étudier les mécanismes existant en matière de prévention, d'intervention en cas de catastrophe et d'aide humanitaire parmi les États membres.

Le Conseil d'administration de l'AICD a approuvé la programmation du FEMCIDI pour l'année 2010, dont le résumé suit:

Projets approuvés en avril 2010		
Compte sectoriel	Nombre de projets	Montants (EU\$)
Éducation	19	1,397,605
Développement social	12	557,987.25
Développement durable	18	1,119,786
Science et technologie	10	848,000
Commerce	3	288,105
Culture	3	132,500
Démocratie	5	307,429
Tourisme	8	415,365
Développement intégré	0	0
TOTAL	79	5,066,777.25

Tous les projets de la Programmation 2010 du FEMCIDI s'achèveront en juin 2011. La programmation suivante portera sur les projets établis dans la nouvelle structure du FEMCIDI.

II. GENERAL SECRETARIAT

Le chapitre XVI de la Charte établit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui siège à Washington, D.C.. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; et de réglementer leurs attributions et obligations.

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général appuie les hautes fonctions qui incombent au Secrétaire général en ce qui a trait à la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

En 2010, le Bureau du Secrétaire général a soutenu et complété les activités réalisées par les différents organes, secrétariats, départements et unités de l'Organisation. Il a également effectué des travaux de recherche, préparé des avant-projets de discours pour le Secrétaire général et servi de liaison avec les missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Par ailleurs, il a organisé les missions du Secrétaire général en dehors du siège, ses visites officielles dans les États membres pour y rencontrer les chefs d'État, ainsi que sa participation aux réunions ministérielles et autres conférences et manifestations internationales.

2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire général

2.1.1.1 Département du conseil juridique

Le Département du conseil juridique relève du Bureau du Secrétaire général. Il a pour directeur le conseiller juridique du Secrétaire général. Le Département conseille, entre autres, les organes politiques, le Secrétaire général, les organismes spécialisés et d'autres entités.

- i. Organes politiques: Assemblée générale; Conseil permanent, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP); commissions et missions spéciales de l'OEA.
- ii. Secrétariat général: Bureaux et chefs de cabinet du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint; Secrétariats des organes ci-après: Secrétariat exécutif au développement intégré, Secrétariat aux questions politiques, Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, Secrétariat aux questions administratives et financières, Secrétariat aux questions juridiques et Secrétariat aux relations extérieures; bureaux, missions spéciales et bureaux techniques de l'OEA dans les États membres, et Bureau de l'Inspecteur général.
- iii. Organismes spécialisés et autres entités : Commission interaméricaine des droits de l'homme; Conseil interaméricain pour le développement intégré; Agence interaméricaine pour la coopération et le développement; Commission interaméricaine des femmes; Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence; Commission interaméricaine des

télécommunications; Comité interaméricain contre le terrorisme; Commission du Fonds pour le développement humain; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Commission interaméricaine des ports; Organisation interaméricaine de défense; Tribunal administratif; Fondation pour les Amériques et Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques.

- iv. Commissions permanentes et *ad hoc* du Secrétariat général: commissions sur les assurances, les procédures de sélection et d'adjudication, l'évaluation de projets, les normes de conduite, les publications, les ventes, la Commission des administrateurs du fonds des prestations d'assurance maladie, la Commission des retraites et pensions et le Fonds Leo Rowe. Services consultatifs au Comité mixte de discipline, au Comité mixte de réexamen et au Comité de réduction des effectifs.

Ces services comprennent:

- i. Représentation en justice pour des questions de contentieux, d'arbitrage et d'autres différends.
- ii. Préparation et négociation de contrats et conventions avec des entités privées et gouvernementales, des ONG, des organismes multilatéraux, des États membres, des Observateurs permanents, etc., portant sur des questions de commerce, d'immobilier, de coopération, de fiscalité, d'observation des élections, etc.
- iii. Application du droit international et du droit des États membres ainsi que des normes du Secrétariat général aux questions de fiscalité, de travail, de migration, de propriété intellectuelle, de faillite, de privilèges et immunités, de contrats, de commerce, etc.
- iv. Établissement d'instruments normatifs du Secrétariat général et d'autres organes de l'Organisation comme les instructions, circulaires administratives, etc.
- v. Conduite d'enquêtes internes et participation à celles-ci.
- vi. Services consultatifs dans des domaines spécialisés comme la législation électorale, les fidéicommiss, le droit fiscal et les pensions.
- vii. Participation à des conférences et entretien de relations avec des secteurs multilatéraux publics et privés.

▪ **Activités réalisées en 2010**

Le Département du conseil juridique a reçu plus de 2 250 demandes; il a émis environ 1 750 avis juridiques écrits et 1 700 avis verbaux. Il a fourni ses services à environ 500 réunions.

Exemples d'activités:

- i. Services consultatifs fournis au Groupe restreint sur les élections en Haïti et négociation de la convention de protection avec les Nations Unies et de l'arrangement avec le Gouvernement haïtien portant création de la Commission de vérification.
- ii. Services consultatifs fournis à la Commission des questions administratives et budgétaires sur des questions administratives, budgétaires et de procédure.
- iii. Services consultatifs fournis à la Commission de la vérité au Honduras sur plusieurs questions, dont la constitution, la structure légale et les privilèges et immunités de celle-ci.
- iv. Révision de l'Instruction 08-01 et de la version espagnole du Règlement du personnel.
- v. Services consultatifs fournis aux chefs de mission d'observation des élections en Bolivie, en Colombie, au Costa Rica, en Haïti, au Paraguay, au Pérou, en République dominicaine, à Saint-Kitts-et-Nevis et au Suriname.
- vi. Services consultatifs fournis à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture sur l'enquête judiciaire menée en Colombie sur le Programme Agro-Ingreso Seguro.
- vii. Services consultatifs fournis à l'Assemblée générale, la Commission interaméricaine des télécommunications, l'Institut interaméricain de l'enfance et la Commission interaméricaine des femmes durant leurs réunions annuelles.

2.1.1.2 Bureau du Protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il sert de liaison entre les missions permanentes et le Département d'État pour les questions qui portent sur l'enregistrement, les visas du personnel des missions et les privilèges et immunités du personnel diplomatique des missions. Il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les activités protocolaires ou socioculturelles ; il imprime et maintient à jour le Répertoire des Missions sur l'intranet.

▪ Protocole et cérémonial

Le Bureau du Protocole a organisé les séances protocolaires pour recevoir les chefs d'État du Guatemala et de la Trinité-et-Tobago et contribué aux séances extraordinaires convoquées par le Conseil permanent en vue de la réélection du Secrétaire général et de la réélection du Secrétaire général adjoint. Il a organisé des séances protocolaires pour commémorer le Jour des Amériques, l'anniversaire de naissance de Simon Bolivar ainsi que la Découverte de l'Amérique - Rencontre de deux mondes. Par ailleurs, le Bureau du Protocole a organisé les cérémonies de consécration de la salle des Délégués à Toussaint Louverture, de dévoilement de la plaque commémorative de Benito Juárez ainsi que l'inauguration de la statue de l'Inuksuk dans les jardins du Bâtiment principal.

Il a coordonné la présentation des lettres de créance des Représentants permanents du Pérou, du Chili, de la Jamaïque, d'El Salvador, de la Dominique, de l'Équateur, du Canada et du Suriname, ainsi que de l'Observateur permanent de la France. Le Bureau a organisé les visites de courtoisie au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint de divers Observateurs permanents, hauts dignitaires et dirigeants du monde entier, ainsi que les réceptions d'adieu en l'honneur des Ambassadeurs du Pérou, du Chili, de la Jamaïque, de l'Argentine, du Canada et de la Trinité-et-Tobago. Des cérémonies ont été coordonnées par ses soins pour marquer le changement de président du Conseil et ont été préparées et envoyées des lettres de félicitations à des chefs d'État, des Représentants permanents et des Observateurs permanents à l'occasion de leur fête nationale.

En outre, le Bureau du Protocole a fourni un appui de nature protocolaire et de logistique à l'occasion de la célébration du centenaire de la Maison des Amériques. Sous sa coordination, 10 "Semaines des pays" ont été réalisées. Ce programme encourage la culture et les activités universitaires des États membres et des Observateurs permanents. Le Bureau a appuyé d'autres expositions d'œuvres artistiques qui se sont déroulées indépendamment de ce programme. À très peu d'exceptions, toutes les cérémonies de signature, de don, de dépôt et de ratification de protocoles et d'autres accords entre l'Organisation et les États membres, ou autres entités, ont été organisées par ce Bureau, soit 48 cérémonies.

Durant l'Assemblée générale qui s'est déroulée au Pérou, il s'est développé une collaboration étroite avec le pays d'accueil pour organiser la cérémonie d'ouverture. En sus des cérémonies de signature et autres manifestations, le Bureau a coordonné le déroulement de deux déjeuners institutionnels, un déjeuner et deux petits déjeuners offerts par le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ainsi qu'une réception d'envergure offerte par le Secrétaire général pour environ 700 invités.

▪ **Administration du Bâtiment principal**

Le Bureau du Protocole administre l'utilisation du Bâtiment principal, laquelle nécessite la conclusion d'un contrat de location entre l'Organisation et l'utilisateur, la coordination des services de logistique pour la manifestation et le suivi des factures présentées à l'utilisateur. En 2010, ont été organisées environ 70 réceptions, déjeuners, dîners et conférences, qui devraient rapporter quelque ÉU\$168 955,40. Le Bureau a collaboré étroitement avec l'Organisation des femmes des Amériques (OMA), qui réunit les femmes du corps diplomatique de l'OEA, pour organiser le Festival gastronomique des Amériques et la tombola de la fin d'année, entre autres. De surcroît, le Bureau a organisé et coordonné des petits déjeuners, des déjeuners, des dîners et des réceptions qui se sont déroulés au Bâtiment principal ou dans la résidence du Secrétaire général.

▪ **Appui aux Missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État**

Avant de les transmettre au Département d'État, le Bureau du Protocole a examiné et saisi dans le système "E-gov" quelque 4 000 demandes déposées par les Missions permanentes près l'OEA et leur personnel. Ce système a été établi par le Département d'État pour canaliser le traitement

des documents relatifs à l'enregistrement, aux visas et aux privilèges et immunités des personnels des Missions.

- **Appui aux voyages du Secrétaire général**

Le Bureau du Protocole a servi de liaison avec le Service d'escorte du Département d'État et les lignes aériennes pour bénéficier de services de passage expéditifs aux postes de sécurité et de correspondance de vols dans les aéroports américains au bénéfice du Secrétaire général. Ceci a entraîné également une coordination avec l'Agence de sécurité du transport (TSA) et avec les services de protocole aux aéroports.

- **Répertoire des Missions**

Le Bureau du Protocole a continué d'actualiser et de publier le Répertoire des Missions permanentes, chefs d'État, hauts responsables de gouvernement, organes de l'OEA et entités affiliées sur la page Web de l'Organisation. Le Bureau a également maintenu un calendrier d'activités mensuel dans le Bâtiment ainsi que la publication bihebdomadaire du bulletin diplomatique.

- **Notes verbales**

Le Bureau a transmis des notes verbales aux Missions et au Département d'État pour les informer de démarches et de formalités concernant, entre autres, les accréditations, les véhicules et l'utilisation du Bâtiment.

2.1.2 Secrétariat aux Sommets

Le Secrétariat aux Sommets est responsable, entre autres, de conserver la mémoire institutionnelle du processus des Sommets; d'aider le pays hôte à préparer le Sommet suivant; de faciliter le suivi des mandats; de fournir un appui technique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC); de coordonner les activités du Groupe de travail mixte des Sommets (GTCC); d'offrir un service de conseil technique à la Commission du Conseil permanent sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC); de coordonner la participation de la société civile au processus des Sommets et de consolider les liens entre le Sommet et les divers processus ministériels interaméricains.

En 2010, le GRIC a tenu deux réunions ordinaires afin de continuer les préparatifs du Sixième Sommet des Amériques qui aura lieu à Cartagena de Indias (Colombie) en avril 2012. Durant ces réunions, la Colombie, qui sera le pays hôte de ce Sommet, a présenté aux États membres l'état d'avancement des préparatifs du Sixième Sommet qui ont été réalisés par son Gouvernement. De plus, les États membres ont discuté de la mise en œuvre à ce jour des engagements contractés lors du Cinquième Sommet, du renforcement des liens entre les processus des Sommets et les processus ministériels, les mécanismes de participation des acteurs sociaux et de la société civile au processus des Sommets ainsi que des partenaires institutionnels

du GTCC en ce qui concerne leurs programmes respectifs de mise en œuvre des engagements du Cinquième Sommet.

Le GRIC a tenu une réunion ministérielle dans le cadre de l'Assemblée générale, durant laquelle les ministres ont été informés de la mise en œuvre des mandats issus des Sommets antérieurs, sur la base des informations contenues dans les rapports nationaux.

Le GTCC a continué de se réunir régulièrement pour coordonner ses activités et poursuivre le dialogue inter-institutions. Le GTCC a également publié et présenté, lors de l'Assemblée générale, le document Collaboration pour la mise en œuvre de l'agenda interaméricain et du Sommet des Amériques. Ce groupe a également prêté concours au Gouvernement de la Colombie dans le but de définir le cadre thématique du Sixième Sommet.

Par ailleurs, en vue de renforcer le système de suivi des mandats des Sommets, le Secrétaire général de l'OEA a inauguré le Système de suivi des Sommets des Amériques (SISCA) pour faciliter la remise de rapports sur la mise en œuvre des mandats du Cinquième Sommet.

En ce qui concerne la participation de la société civile au processus des Sommets, le Secrétariat a contribué à la tenue de diverses manifestations pour les populations autochtones en qualité d'appui ou de participant, notamment pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration du Troisième Sommet des dirigeants autochtones des Amériques, et de réunions avec des représentants de populations d'ascendance africaine et de jeunes. En ce sens, dans le souci d'encourager la participation du grand public au dialogue sur le processus des Sommets, le Secrétariat a inauguré la Communauté virtuelle des Sommets. En novembre, un forum a été organisé en République dominicaine pour préparer la réunion ministérielle sur le développement durable, durant laquelle plus de 25 groupes de réflexion ont été créés pour traiter de questions d'actualité pour le Sommet.

Durant l'année 2010, le Secrétariat aux Sommets a continué de collaborer avec le pays hôte du Sixième Sommet des Amériques pour préparer cette manifestation.

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

En application de l'article 115 de la Charte de l'OEA et des mesures et directives adoptées par l'Assemblée générale ainsi que les résolutions pertinentes des Conseils de l'Organisation, le Bureau du Secrétaire général adjoint remplit les fonctions de Secrétariat du Conseil permanent. Il fournit par ailleurs des services consultatifs au Secrétaire général et exécute les activités que lui confie ce dernier.

L'Instruction 08-01 rev. 3 précise que le Bureau du Secrétaire général adjoint est responsable du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des organes subsidiaires, du Département de gestion des conférences et réunions, du Bureau de coordination des bureaux hors siège et unités du Secrétariat général, de la Bibliothèque Colomb et du Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports.

▪ Appui aux États membres

En qualité de secrétariat du Conseil permanent, le Bureau du Secrétaire général adjoint a collaboré avec les représentants permanents des États membres et Observateurs permanents pour préparer et réaliser les séances ordinaires, extraordinaires et protocolaires du Conseil permanent. De même, il a prêté assistance aux réunions mixtes du CP et de la CEPCIDI ainsi qu'aux réunions des groupes de travail mixte CP/CEPCIDI.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a coordonné les services techniques et opérationnels ainsi que l'examen des résolutions de la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale qui a eu lieu en 2010 à Lima (Pérou). Le Bureau a également coordonné les travaux de la Trente-neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui a eu lieu le 24 mars 2010 pour élire le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint. Le Bureau a également organisé la Quarantième Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour adopter le Programme-budget de l'Organisation pour l'exercice 2011.

En outre, le Bureau du Secrétaire général adjoint s'est vu confier la tâche d'organiser et de coordonner la Vingt-sixième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures qui a eu lieu au siège de l'Organisation le 7 décembre 2010 pour examiner la situation entre le Costa Rica et le Nicaragua.

▪ Attributions thématiques et techniques

Catastrophes naturelles: Le Secrétaire général a chargé le Bureau du Secrétaire général adjoint de continuer à coordonner les activités du Secrétariat dans le domaine des catastrophes naturelles. Avec le concours du Secrétariat aux questions administratives et financières, le Secrétariat général a donné à six pays la somme totale de EU\$176 700 par l'intermédiaire du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise (FONDEM). Chacun des pays suivants a reçu EU\$25 000: Belize, Costa Rica, Haïti, Saint-Vincent-et-Grenadines et Sainte-Lucie. Le Chili a reçu en don des téléphones satellites d'une valeur de EU\$26 700 au lendemain du tremblement de terre de février.

Haïti: Le Secrétaire général adjoint, en qualité de Président du Groupe d'amis d'Haïti, a convoqué des réunions régulières pour transmettre et recevoir des renseignements actualisés et pour canaliser l'aide destinée à la population haïtienne. Il a présidé le Groupe de travail sur Haïti pour coordonner les programmes de l'OEA dans ce pays et, comme les années précédentes, il s'est rendu en Haïti pour rencontrer les hauts responsables du pays.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a dirigé plusieurs initiatives au lendemain du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le Secrétaire général adjoint a dirigé un groupe interaméricain chargé d'évaluer les besoins et d'accélérer les activités de secours. Le 22 janvier, le Bureau a coordonné une activité qui a permis de lever la somme de EU\$22 862 par l'intermédiaire de la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) afin de financer les activités de secours en Haïti.

En septembre, le Bureau du Secrétaire général adjoint a lancé l'initiative "Des cartables pour les enfants d'Haïti". À ce jour, 568 sacs d'école garnis de fournitures scolaires ont été rassemblés pour que les enfants haïtiens poursuivent leurs études éducation après le tremblement de terre.

Le Secrétaire général adjoint a représenté l'OEA en Haïti durant les élections présidentielles du 28 novembre. Il a tenu des réunions avec le Président, le Premier ministre, le Conseil électoral provisoire (CEP), le corps diplomatique, le secteur privé, la société civile, la communauté internationale et les trois principaux candidats à la présidence. Après l'annonce des résultats préliminaires des élections haïtiennes, le Secrétaire général adjoint a convoqué à Washington, D.C un groupe d'États membres et d'Observateurs permanents près l'OEA concernés par la question, dans le but d'élaborer le mandat d'un groupe d'experts de l'Organisation qui serait chargé de vérifier les résultats controversés du premier tour de scrutin.

Jeunesse: Lors de la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale, les États membres de l'Organisation ont adopté la Déclaration de Medellín [AG/DEC. 57 (XXXVIII-O/08)], laquelle charge le Secrétariat général "d'incorporer la perspective des jeunes aux programmes et activités de l'OEA". Le Groupe de travail interdépartemental sur la jeunesse, présidé par le Secrétaire général adjoint, a pour mandat d'intégrer la perspective des jeunes au sein de l'OEA ; il a poursuivi ses activités en 2010. Ce groupe a continué d'examiner les questions relatives à la jeunesse et donné suite aux réunions tenues sur cette question au Suriname, au Brésil et au Mexique. Par ailleurs, le Bureau du Secrétaire général adjoint a collaboré avec la Mission permanente d'Antigua-et-Barbuda et les secteurs techniques de l'Organisation pour rédiger le projet qui a donné lieu à la résolution AG/RES. 2553 (XL-O/10), "Vers l'établissement de priorités relatives à la jeunesse dans les Amériques".

2.2.1 Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint

2.2.2 Département de gestion des conférences et réunions

Le Département de gestion des conférences et réunions (DCMM), dont le mandat est contenu dans l'Instruction 09-01 Rev. 3, est composé des sections des conférences, des réunions, des langues et des documents. Il a pour tâche principale de fournir à l'Organisation une large gamme de services nécessaires à la tenue de ses conférences et réunions.

▪ **Section des conférences**

À la fin 2010, avec la collaboration du Département des services de l'information et de la technologie (DOITS), le Département a lancé officiellement le service de visioconférence pour la salle Bolivar, doté des capacités suivantes: jusqu'à 5 connexions simultanées, audio téléconférence, tableaux de commande sans fil pour les visioconférences et la présentation locale d'exposés, capacité d'enregistrement et capacité de réaliser des exposés localement, entre autres.

Les capacités technologiques de la salle Bolivar et de la salle multimédias Sir Arthur Lewis ont permis de tripler le nombre de vidéoconférences entre le siège et les États membres. En 2010, 59 vidéoconférences ont été réalisées, ce qui représente une économie d'environ EU\$362 555 en frais de déplacement (le calcul de l'économie est fondé sur une estimation prudente des frais de déplacement pour 4 personnes par vidéoconférence).

En matière de conférences et réunions, la section a contribué à la coordination de la logistique pour environ 1 254 réunions, soit 310 réunions de plus que l'année précédente. Près de 1 242 réunions d'organes politiques et techniques se sont déroulées au siège. Il s'agit principalement des réunions du Conseil permanent et du CIDI et de ses organes subsidiaires, ainsi que des autres organes et organismes spécialisés comme le CICTE, la CIDH, la CIM, la CITEL et la CICAD. Par ailleurs, le 7 décembre 2010 s'est tenue la Vingt-sixième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. En dehors du siège de l'Organisation, 12 réunions ministérielles et techniques ont été organisées.

▪ **Section des langues**

Le Département de gestion des conférences et réunions a fourni des services d'interprétation simultanée, dans les quatre langues officielles de l'Organisation, à l'occasion de plus de 506 réunions qui ont rassemblé les organes, organismes et entités de l'Organisation, au siège et en dehors du siège. En outre, plus de onze millions de mots ont été traduits dans les quatre langues officielles.

La section a continué d'élargir son fichier de traducteurs et interprètes indépendants au moyen d'un programme visant l'expansion régionale du nombre d'interprètes et traducteurs dans les États membres. En 2010, des examens ont été organisés en Colombie et au Mexique.

En 2010, sept fonctionnaires de la section des langues du Département de gestion des conférences et réunions ont, à 76 occasions et à titre exceptionnel, servi d'interprètes dans les quatre langues officielles durant les réunions de l'OEA. Cette contribution représente une économie de EU\$37 240.

▪ **Section des documents**

La Section des documents, grâce à la numérisation de toutes ses activités, a assuré la reproduction et la distribution des documents officiels de l'Organisation, y compris l'impression, la multocopie, la distribution et le stockage électronique de documents originaux.

Parmi les principales activités réalisées figurent la distribution électronique de plus de 9 454 documents et de 1 960 cédéroms, ce qui représente une augmentation dans la distribution de documents électroniques de plus de 50 %; l'utilisation de papier a connu une réduction de l'ordre de 715 000 pages, soit 143 caisses de moins que l'année précédente.

2.2.3 Bureaux hors siège du Secrétariat général

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a continué d'appliquer la stratégie adoptée depuis 2005, visant à renforcer la portée politique et le rôle de soutien technique dévolu aux Bureaux hors siège. Cette stratégie comprend les points suivants: a) accroître la visibilité de l'Organisation des États Américains (OEA) dans les États membres; b) souligner le travail technique important effectué par l'OEA et par ses Bureaux hors siège; c) améliorer la façon dont ces bureaux partagent et diffusent l'information sur l'OEA, ses activités et contributions aux États membres, et d) mieux faire connaître "la marque OEA" dans l'ensemble du Continent américain.

Grâce à cette stratégie, l'OEA a atteint divers objectifs importants qui lui ont sans aucun doute permis d'occuper une position importante sur le plan politique à l'échelle du Continent américain. À cet égard, l'interaction entre les représentants de l'OEA et les responsables du gouvernement des États membres lors de réunions de haut niveau s'est accrue, de même que l'identification d'acteurs nationaux travaillant dans les domaines de compétence de l'OEA. Par ailleurs, l'on a réussi à établir un contact plus important avec des organisations et des représentants de la société civile et à améliorer la qualité, la mise en œuvre et la coordination des programmes et des projets de coopération technique dans les États membres.

En conséquence de quoi, les bureaux hors siège ont amélioré et approfondi la gestion des activités de l'OEA, en plus d'établir des mécanismes de réponse rapide en cas de situations critiques dans les États membres. Ainsi, les bureaux hors siège sont en mesure d'apporter un appui immédiat aux missions de haut niveau du Secrétaire général, des représentants spéciaux du Secrétaire général et aux missions techniques et d'observation des élections dans les pays. Le rôle joué par les bureaux hors siège a également permis à l'OEA d'intensifier ses efforts pour établir des relations d'entraide dans les domaines politique, technique et financier avec le PNUD, la BID, l'OPS, l'IICA, la FUPAD, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'USAID et de faire mieux connaître et améliorer le profil de l'OEA dans le Continent américain.

Au cours de la dernière année, l'on a analysé et mis en place un meilleur processus administratif qui a permis une collaboration et une communication plus efficace et transparente entre ces bureaux et le siège de l'Organisation ainsi qu'avec les parties intéressées à des projets et avec les bailleurs de fonds. L'OEA a continué d'appliquer le système de roulement du personnel, offrant ainsi des opportunités de croissance et de développement humain plus importantes au sein des bureaux hors siège.

2.2.4 La Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb a été créée par la Première Conférence internationale américaine, le 18 avril 1890. La Bibliothèque est dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain et offre les services

suivants: a) Services de référence et de recherche donnant accès à l'information et à l'appui des programmes de l'OEA; b) Services de contrôle de documents chargés de préserver, classer et rendre accessibles les documents officiels de l'OEA; c) Services techniques facilitant l'accès électronique aux collections au moyen des modules d'acquisition et de catalogage du Système intégré de bibliothèque automatisée et d'initiatives de numérisation; d) Services de gestion des archives et des registres ayant pour tâche de gérer les archives administratives de l'OEA et de trouver, préserver et rendre accessibles les registres de valeur permanente de l'Organisation; e) Collaboration interinstitutionnelle à travers les Amériques

▪ **Services de référence et de recherche**

La Bibliothèque Colomb donne accès à l'information et appuie ainsi les fonctions du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains et des missions. En outre, elle met à la disposition du public en général les informations relatives à l'OEA. En 2010, la Bibliothèque a répondu à 7 500 consultations, alors que la demande de services de référence s'accroissait. Par ailleurs, le Service des informations d'actualité politique a créé des profils à l'intention du personnel de l'OEA et a envoyé en format électronique 27 375 articles présentant un intérêt.

En 2010, 4 000 matériels ont été numérisés dans le cadre du Projet de numérisation, qui vise à renforcer la Bibliothèque numérique.

▪ **Projet de bibliothèque numérique mondiale**

L'UNESCO et 32 institutions participantes ont lancé la Bibliothèque numérique mondiale (WDL) le 21 avril 2009. La Bibliothèque Colomb a été choisie en tant que participante initiale de ce projet.

Le site web www.wdl.org offre des matériels de nature culturelle uniques en provenance de bibliothèques et d'archives du monde entier. Il contient des manuscrits, des cartes, des livres rares, des partitions musicales, des enregistrements, des films, des photographies, des dessins architectoniques et autres matériels de nature culturelle importants.

▪ **Dons**

La Bibliothèque Colomb a continué d'accepter des dons dans le cadre de la politique en matière d'acquisitions, ces dons constituant un supplément important au budget réduit de la Bibliothèque. En 2010, la Bibliothèque a reçu des dons de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, d'El Salvador, de la Grenade, du Mexique, du Panama, du Pérou et de Sainte-Lucie.

▪ **Expositions**

La Bibliothèque Colomb a organisé plusieurs expositions, notamment: House of the Americas: Centennial. En outre, elle a choisi et exposé des matériels photographiques sur le Belize, le Costa Rica, El Salvador, la Grenade, le Panama et Sainte-Lucie.

- **Groupe des Amis de la Bibliothèque Colomb**

Le Groupe des amis de la Bibliothèque a été créé en 1994 et est composé des Ambassadeurs des Missions permanentes et des Missions des Observateurs permanents. Son rôle consiste à aider la Bibliothèque à réaliser certaines des activités programmées et à promouvoir ses programmes afin de susciter l'intérêt du public. En 2010 le Groupe a tenu 12 cérémonies de don de matériels et a organisé divers forums de discussion à la Bibliothèque Colomb. Le Groupe est actuellement présidé par l'Ambassadeur José Enrique Castillo Barrantes, Représentant permanent du Costa Rica.

2.2.5 Commission interaméricaine des ports

Créée par l'Assemblée générale, la CIP a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation des États Américains, pour le renforcement de la coopération et le développement du secteur portuaire.

Les principales activités réalisées en 2010 sont les suivantes:

- **Renforcement du dialogue portuaire interaméricain**

Lors de la Quatrième Réunion de la Commission interaméricaine des ports, (Panama, en mars), avec l'Administration maritime du Panama (AMP), le Comité exécutif de la Réunion a été élu (2010/12), présidé par l'Argentine; vice-présidents: Barbade, Mexique, Panama et Pérou; ce comité est également composé du Brésil, du Chili, de l'Équateur, des États-Unis, du Guatemala, de la Jamaïque, du Paraguay, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela. Les sous-comités suivants ont été créés: Politique et coordination (présidé par l'Argentine), Services aux cargaisons (Brésil), Services aux navires (Jamaïque), Protection et sûreté (États-Unis), Protection de l'environnement (Venezuela), Législation et investissements (Uruguay) et Femme (République dominicaine). Par ailleurs, la Onzième Réunion du Comité exécutif de la CIP a été réalisée au Panama en mars, avec l'AMP; au cours de cette réunion, les sous-comités ont approuvé leurs plans de travail annuels. La Première Convention continentale sur la logistique et la compétitivité portuaire s'est tenue au Mexique en novembre, avec la Coordination générale des ports et de la marine marchande.

- **Formation**

Réalisation des activités suivantes: (i) Quatrième cours de gestion des terminaux portuaires, (République dominicaine, en mars) avec l'Autorité portuaire dominicaine (APORDOM). (ii) Séminaire de tarification portuaire stratégique, (Pérou, en mars), avec l'Autorité portuaire nationale. (iii) Onzième cours ibéro-américain sur les technologies, les opérations et la gestion de l'environnement dans les ports, (Espagne, en mai), avec Ports d'État d'Espagne. (iv) Forum régional sur la facilitation douanière et portuaire, (République dominicaine, en mai), avec la Direction générale des douanes (DGA) et APORDOM (v) Séminaire Création de l'icône du port de destination, (Barbade, en septembre), avec Barbados Ports Inc.; (vi) Quatorzième cours ibéro-américain de gestion portuaire, (Espagne, en octobre) avec Ports d'État d'Espagne.

- **Assistance technique directe**

La CIP a collaboré avec APORDOM à l'élaboration d'un projet de loi portuaire et maritime; elle a collaboré avec la Direction générale des douanes (DGA) à la gestion du projet Commerce douanes et ports.

- **Diffusion et promotion des ports des Amériques et de la CIP**

La diffusion et la promotion des ports des Amériques et de la CIP ont été réalisées par le biais du portail de la CIP (www.oas.org/cip), de la Revista CIP, du Bulletin de la CIP, par l'élaboration de documents, d'études et de matériel technique sur les ports et par les réponses données aux consultations ainsi que par la transmission par voie électronique d'informations (cip@oas.org).

- **Coopération**

Les principales relations de coopération entretenues par la CIP avec d'autres organisations ont été les suivantes: (i) Ports d'État d'Espagne, organisation et financement de deux cours à Santander et à Madrid. (ii) Association américaine des autorités portuaires, promotion d'activités conjointes. (iii) Banque mondiale, Corporation andine de développement, Institut maritime de la Caraïbe, Port du Havre et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), lesquelles organisations ont collaboré avec des exposants à des événements de la CIP. (iv) La CIP a collaboré avec des organismes à des activités régionales et mondiales, notamment avec l'Association des armateurs des Caraïbes, à l'élaboration de la Stratégie régionale maritime pour la Caraïbe; avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), au Forum des politiques en matière de transport durable en Amérique ibérique (Uruguay); enfin, avec la Conférence internationale de l'Association internationale Villes et ports (Argentine).

2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Secrétariat aux questions politiques a pour mission de contribuer au renforcement des processus politiques des États membres, notamment à la consolidation de la démocratie en tant que meilleure option pour garantir la paix, la sécurité et le développement. Ses interventions sont orientées vers le renforcement du rôle de l'Organisation en tant que pilier du système interaméricain sur le plan politique et la contribution active à la consolidation de la démocratie dans les États membres. Pour atteindre ses objectifs, il exerce des fonctions visant à étendre la légitimité institutionnelle des processus politiques et à renforcer les mécanismes propres à assurer leur durabilité. Le Secrétariat et ses services ainsi que le personnel qui leur est affecté fonctionnent sous la direction générale, la supervision et le contrôle du Secrétaire aux questions politiques. Ce dernier travaille sous les ordres du Secrétaire général, conformément aux normes juridiques de l'Organisation et aux dispositions de l'Instruction 08-01 rev. 3.

En plus du Bureau exécutif du Secrétaire aux questions politiques, le Secrétariat est composé des services suivants: Département de la coopération électorale et de l'observation des élections, Département de la démocratie durable et des missions spéciales et Département pour l'efficacité dans la gestion publique. Tous les services ainsi que les personnels qui y sont affectés travaillent sous la direction générale, la supervision et le contrôle du directeur de chaque département, qui travaille sous les ordres du Secrétaire aux questions politiques, conformément aux normes juridiques de l'Organisation.

2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections

Ce département est composé des sections suivantes: Section de l'observation des élections, Section de la coopération technique électorale et Section des études et des projets sur les élections.

En 2010, 13 missions d'observation des élections ont été dépêchées avec 732 observateurs dans les pays suivants: Bolivie, Colombie, Costa Rica, Haïti, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines et Suriname. En outre, avec l'Association des organisations électorales de la Caraïbe, le département a organisé la cinquième réunion annuelle à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) ainsi qu'un atelier à Ottawa (Canada) sur la délimitation des districts électoraux, conjointement avec Élections Canada.

Avec le Département pour l'efficacité dans la gestion publique, le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections a élaboré une loi-type sur le financement des campagnes et partis politiques dans la Caraïbe. Cet instrument a été soumis à l'examen de dirigeants des partis proches du pouvoir et de l'opposition représentés dans les parlements des 14 pays de cette région qui sont membres de l'OEA.

Par le biais de la Section de la coopération technique électorale, le département a continué d'élaborer et d'appuyer des initiatives visant l'augmentation de la transparence, de l'efficacité et de la crédibilité des processus électoraux dans les pays ci-après:

Costa Rica: Le diagnostic du projet de certification de conformité aux normes de gestion de la qualité ISO 9001 a été remis au Tribunal suprême électoral.

Guatemala: Le registre électoral administré par le Tribunal suprême a été vérifié.

Mexique: Lancement du processus de mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité dans les vérifications des élections et des registres du Tribunal électoral (pouvoir judiciaire de la Fédération).

Mexique et pays divers: Le projet de systématisation de la jurisprudence électoral a été entamé avec la participation de l'Argentine, du Chili, du Costa Rica, du Mexique, du Panama et de la République dominicaine.

Panama: Le Tribunal électoral du Panama a reçu sa certification de conformité aux normes de qualité ISO 9001.

Paraguay: Le registre électoral administré par le Tribunal suprême a été vérifié.

Pérou Conjointement avec le Tribunal national électoral, lancement du projet de gestion de la qualité qui est aux normes internationales ISO 9001. Avec le Bureau national des processus électoraux, un processus de vérification du système de scrutin électronique a été entamé.

En matière d'études et projets électoraux, sous l'égide du Programme de renforcement des capacités institutionnelles des autorités électorales du Continent américain, élaboration d'un programme de formation diplômant sur les processus électoraux. La Troisième Journée interaméricaine électoral s'est déroulée avec la participation de 37 fonctionnaires d'entités électorales du Continent américain. En outre, trois cours virtuels ont été dispensés sur la participation aux élections, la liste électoral et le financement des activités politiques. De même, en 2010, le travail de conception de deux méthodes précises d'observation des élections a été entamé. La première méthode est consacrée au financement des activités politiques et la seconde à l'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes dans les missions d'observation des élections de l'OEA. Au titre de la seconde méthode, une activité pilote a été réalisée dans le cadre de la mission d'observation au Paraguay. En ce qui concerne la méthodologie d'observation appliquée aux médias, des activités pilotes ont eu lieu dans le cadre des missions d'observation en République dominicaine et au Pérou, en sus d'un atelier de validation avec des experts internationaux.

Les liens de coopération entretenus avec d'autres organisations ont permis à l'OEA de signer des accords de coopération technique avec le Tribunal suprême électoral du Brésil et la Chambre nationale électoral de l'Argentine, et de reconduire la convention passée avec la Commission d'État du Nuevo León, au Mexique. De même, l'Organisation a tenu la Septième Réunion interaméricaine des autorités électorales à Washington D.C, à laquelle ont participé 50 membres d'entités électorales du Continent américain. Grâce à cette réunion, les responsables électoraux ont pu progresser sur trois fronts, à savoir, les modèles de relations entre les autorités électorales et les partis politiques, le rôle des médias durant les processus électoraux et l'accès des personnes handicapées aux lieux de vote.

2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales

Le Département de la démocratie durable et des missions spéciales est composé de la Section de l'analyse politique et de la prospective, de la Section des missions spéciales et du Fonds pour la paix. Les principales activités et réalisations de l'année 2010 se résument comme suit : appui aux missions spéciales du Secrétariat général en Équateur, au Honduras et au titre de la question Costa Rica-Nicaragua; soutien à la Mission d'appui au processus de paix en Colombie; poursuite des démarches effectuées par le Secrétariat général pour régler le différend territorial entre le Belize et le Guatemala; appui aux missions d'observation des élections dirigées par le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections.

En Équateur, à l'invitation du Conseil national électoral, une mission d'accompagnement a été constituée pour soutenir le processus de sélection des membres du Conseil de participation citoyenne et de contrôle social. Cette entité fait partie de l'une des cinq attributions de l'État et c'est la première fois que le Conseil national électoral de ce pays a réussi à mener à bien ce processus.

Au Honduras, le département a accompagné le processus de création de la Commission de la vérité et de la réconciliation, qui bénéficie d'un concours technique et financier. En outre, il a appuyé les travaux de la Commission de haut niveau coordonnée par le Secrétaire général et formée de représentants permanents des États membres en vue d'analyser l'évolution de la situation politique au Honduras.

De même, le Département de la démocratie durable et des missions spéciales a fourni un appui technique et sa collaboration tant à la délégation dirigée par le Secrétaire général qui s'est rendue au Costa Rica et au Nicaragua qu'aux visites effectuées par les représentants personnels du Secrétaire général pour des missions de bons offices. Le département a collaboré à l'élaboration des rapports présentés par le Secrétaire général au Conseil permanent pour faire part de ses démarches visant un rapprochement entre les deux parties.

La Mission d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA) a continué ses travaux et demeure présente dans 29 des 32 départements que compte la Colombie. En janvier 2010, 13 bureaux régionaux ont été ouverts pour conforter la présence stratégique de la mission. Cette année, la mission s'est concentrée sur les projets avec les communautés autochtones et colombiennes d'ascendance africaine, ainsi que sur les processus de restitution de biens aux personnes et communautés touchées par la présence des groupes illégaux en marge de la loi. La reconduction du mandat de la MAPP pour une période de trois ans prévoit de nouvelles attributions portant sur la restitution de biens fonciers.

Le département a continué ses travaux en tant que facilitateur dans le différend entre le Belize et le Guatemala. En mars 2010, le Groupe de travail de haut niveau réunissant les deux pays a tenu sa première réunion, dont l'objectif était d'évaluer l'application des mesures d'encouragement de la confiance, d'analyser certains incidents précis, de discuter de questions bilatérales en suspens et d'encourager une communication directe entre les parties. De même, le Groupe d'amis du Belize et du Guatemala a tenu une réunion au Guatemala pour communiquer certaines

informations sur l'avancement des négociations. Pour sa part, le Bureau de la zone limitrophe a effectué 23 vérifications officielles et 52 activités de vérification et de suivi d'office.

Le département a lancé un projet pour renforcer la capacité interne de médiation de l'OEA ainsi que le rôle de l'Organisation dans la médiation et le règlement de conflits. C'est dans ce contexte qu'ont commencé les activités suivantes: documentation des enseignements tirés des expériences de médiation antérieures; organisation de sessions de formation pour le personnel et les États membres; échange d'information et d'acquis avec d'autres institutions spécialisées dans ce domaine; élaboration d'instruments et de stratégies qui contribuent à perfectionner les interventions de l'OEA dans ce domaine. En outre, le département a organisé la Cérémonie annuelle du Forum interaméricain pour la paix à Washington le 21 septembre et, les 23 et 24 septembre, le cours intitulé L'OEA: Paix, démocratie et règlement de conflits.

En ce qui a trait à la coopération avec d'autres organismes internationaux, le département a continué d'échanger des informations avec le Département des affaires politiques et le Groupe de l'appui à la médiation des Nations Unies, et avec l'Association andine de développement (CAF). D'autre part, les démarches de coordination correspondantes ont été entreprises auprès de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) pour un appui en matière de cartographie (Belize-Guatemala). L'OEA s'est jointe à l'initiative Amis de la médiation, laquelle rassemble les États membres des Nations Unies et des organisations régionales pour encourager le recours à cette technique dans la prévention et le règlement de différends. De même, l'Organisation a participé à l'Initiative internationale de stabilisation et de consolidation de la paix (ISPI, de son sigle anglais), laquelle encourage les échanges techniques entre les institutions gouvernementales, internationales et régionales en vue de renforcer la capacité civile internationale en matière de consolidation de la paix.

Enfin, le département a apporté un appui constant au Bureau exécutif du Secrétaire aux questions politiques ainsi qu'au Bureau du Secrétaire général pour effectuer le suivi et l'analyse des événements et affaires politiques dans la région.

2.3.3 Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance

En 2010, le Département de la modernisation de l'État et de la bonne gouvernance a été restructuré; il porte désormais le nom de Département pour l'efficacité dans la gestion publique. Les sections chargées d'appuyer les pouvoirs exécutif et législatif et les activités de formation relèvent de ce nouveau département.

Une nouvelle initiative dénommée Stratégies intégrales d'appui au pays pour l'efficacité dans la gestion publique a été conçue pour concourir à l'exécution des objectifs ou plans nationaux de développement et de transformation productive, qui sont des éléments clés pour le renforcement de la démocratie. Le programme a commencé dans l'État plurinational de Bolivie et au Paraguay avec des cérémonies de signature de lettres d'entente entre les gouvernements respectifs et le Secrétaire général de l'OEA. Le programme Stratégie de pays en Bolivie fait intervenir 12 ministères, le Congrès et le Tribunal électoral (pour le registre d'état civil) de ce pays, tandis que, au Paraguay, il intervient par l'intermédiaire du Secrétariat à la fonction publique. En ce qui concerne le programme Bolivie, 166 ordinateurs portatifs et modules de formation y relatifs ont

été achetés pour le Congrès; le département a secondé les travaux d'élaboration du nouveau service public des autonomies relevant du ministère des Autonomies; les travaux de renforcement des registres d'état civil et du programme sur la transparence de la gestion budgétaire des municipalités ont progressé. Au Paraguay, la première version d'un "livre blanc" a été préparée à titre de composante d'un plan d'action convenu avec les autorités sur les expériences de réforme de l'État dans le cadre du Projet national d'innovation structurelle du pouvoir exécutif, lequel est coordonné par le Secrétariat à la fonction publique.

Le programme d'enregistrement à l'état civil (PUICA) a donné à 310 000 personnes le droit à l'identité et soutenu des activités de renforcement dans 13 organismes d'état civil national de la région. En Haïti, le programme a aidé l'Office national d'identification (ONI) à se préparer pour les élections présidentielles en remplaçant et délivrant de nouvelles cartes d'identification nationale. En collaboration avec le ministère des Travaux publics d'Haïti et les autorités québécoises, le département a préparé une proposition exhaustive ayant trait à un projet de cadastre qui s'étend sur 7 ans, et a pour objectif de moderniser l'infrastructure des droits fonciers dans le pays.

Grâce à des programmes virtuels, le département a formé plus de 1 500 fonctionnaires de l'État, octroyé plus de EU\$300 000 de bourses d'études et offert plus de 40 versions des 20 cours en ligne que contient son portefeuille. Le projet Le citoyen et la cyberadministration dans les Amériques a été inauguré par le biais du Réseau de cyberadministration d'Amérique latine et de la Caraïbe (RedGEALC). Par ailleurs, le programme MuNet e-Gobierno a été exécuté, et des accords de coopération ont été conclus au Panama et au Guatemala, qui ont permis de former plus de 70 maires. Le Réseau interaméricain des marchés publics, dont l'OEA assure le secrétariat technique, a tenu sa réunion annuelle au Pérou avec la participation de plus de 1 200 personnes.

En matière d'accès à l'information, de probité et de lutte contre la corruption, le département a réalisé une série d'activités pour renforcer la coopération entre les pays de la région, et il importe de souligner à cet égard l'envergure du contenu et la portée thématique du Guide des mécanismes pour la promotion de la transparence et de la probité dans les Amériques, disponible actuellement sur le site Web du département. De même, le département a poursuivi les activités de diffusion de la Loi-type sur l'accès à l'information et de son guide d'application.

Enfin, la section d'appui au pouvoir législatif a réalisé et validé auprès d'acteurs concernés des secteurs public et privé le Diagnostic de la fonction publique d'Antigua-et-Barbuda. De même, dans le cadre du programme Parlements connectés, mené conjointement avec la Banque interaméricaine de développement (BID), deux ateliers régionaux ont été réalisés dans la Région andine du Cône Sud. De même, le département a contribué à l'organisation de la première réunion sur la promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise qui a rassemblé les législateurs d'Amérique latine et proposé de fournir des informations, des instruments et des activités de formation sur la portée et le contenu de cette question importante.

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

La Charte de l'OEA, les statuts et les règlements du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires ainsi que le Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009 (toujours en vigueur) orientent le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) dans sa mission qui consiste à promouvoir le dialogue et la coopération entre les États membres pour impulser leur développement intégré. Sa structure est régie par l'Instruction 08-01 Rev. 3 « Structure du Secrétariat général ». Il est composé du Bureau du Secrétaire exécutif et de quatre départements : (i) le Département du développement humain, de l'éducation et de la culture ; (ii) le Département du développement économique, du commerce et du tourisme; (iii) le Département du développement durable et (iv) le Département du développement social et de l'emploi.

Le SEDI a pour mission d'appuyer les efforts des États membres visant à réduire la pauvreté et rehausser les niveaux de développement économique et social au moyen du dialogue politique au plus haut échelon afin de formuler des politiques et d'arrêter des priorités. Par ailleurs, le Secrétariat promeut, coordonne et exécute des programmes, projets et activités de partenariat dans les domaines du développement social, de l'éducation, du travail, de la culture, de la science et la technologie, du commerce, du tourisme et du développement durable. Ses activités tendent vers le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions pour consolider la gouvernance démocratique dans les États membres. Le SEDI est un agent catalyseur des accords politiques auquel il contribue par l'application de mesures concrètes.

Il reçoit ses mandats de l'Assemblée générale et des réunions ordinaires, sectorielles et spécialisées du CIDI et de ses organes subsidiaires, parmi lesquels figurent la CEPCIDI, l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et les commissions interaméricaines. En outre, le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009, qui demeure en vigueur, articule les politiques, les programmes et les interventions en matière de coopération pour le développement intégré. Le SEDI remplit la fonction de secrétariat pour tous les organes du CIDI.

2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC)

Le DDHEC appuie les efforts consentis par les États membres en faveur d'une éducation de qualité à tous les niveaux et pour tous les citoyens. Il prône également un rôle plus éminent de la culture dans le développement économique et social.

En 2010, le Bureau de l'éducation et de la culture (OEC) du DDHEC a continué de promouvoir le dialogue politique, les échanges de données d'expériences et de pratiques optimales ainsi que la création et le renforcement de partenariats stratégiques pour épauler les États membres qui s'efforcent de formuler des politiques publiques efficaces et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière d'éducation et de culture.

Le Bureau a réalisé les activités ci-après: a) appui à la coopération horizontale au moyen de deux fonds d'aide technique, avec 20 missions réalisées dans le cadre de l'éducation au service de la citoyenneté démocratique et de 10 missions culturelles au service du développement; b) mise en

œuvre d'un projet de prévention de la violence chez les jeunes en Amérique centrale, en collaboration avec le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle et la Fondation pour les Amériques, avec l'organisation de tribunes nationales pour les jeunes à El Salvador, au Guatemala, au Nicaragua et au Panama auxquelles ont participé plus de 400 jeunes dirigeants et autres acteurs concernés, et la formation de jeunes à l'utilisation des organismes médiatiques et des médias sociaux pour créer une culture de paix (www.armandopaz.com); c) collaboration au processus de renforcement du Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI) de l'OEA, dans le contexte duquel les secteurs éducation et culture seront les premiers à établir leurs priorités pour le financement de projets de coopération; d) réunion tenue avec 84 responsables des secteurs éducation et culture venus de 20 États membres pour envisager les moyens de renforcer les modules culturels qui sont inclus dans les programmes d'enseignement.

Le Bureau de l'éducation et de la culture a réalisé les activités suivantes: a) organisation d'une Réunion spéciale mixte Conseil permanent/CEPCIDI pour souligner l'importance, pour le développement de la région, des investissements dans l'éducation préscolaire; b) publication de trois ouvrages d'analyse de politiques, statistiques et études de cas sur l'éducation préscolaire dans les communautés autochtones et rurales, avec la présentation des conclusions de la réunion aux autorités pertinentes au cours de plusieurs manifestations; c) publication d'un rapport d'analyse et réalisation de trois études de cas (Argentine, Costa Rica et Antigua-et-Barbuda) afin de documenter la situation des jeunes migrants au regard de l'éducation, les politiques nationales existantes et les programmes pertinents réalisés dans les États membres; d) lancement du Réseau interaméricain de formation des enseignants (RIED); e) lancement du Portail Enfance; f) appui à la formation des enseignants et rédacteurs de politiques au moyen de cours en ligne sur des questions diverses comme l'utilisation des technologies dans les projets éducatifs, le développement de la petite enfance et l'éducation pour la démocratie; g) convocation d'une réunion plénière de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE); h) organisation d'un atelier sur l'avenir du Projet régional d'indicateurs en éducation (PRIE).

L'OEC a commencé à contribuer à la formulation du plan d'action de l'Année interaméricaine de la culture, qui sera célébrée en 2011. Des activités nationales et interaméricaines sur le thème "Nos cultures, notre avenir" ont donné lieu à la convocation d'une réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) et de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture. En outre, le Bureau de l'éducation et de la culture a élaboré un portefeuille composé de 18 pratiques optimales en matière de culture pour le développement, qui sera publié prochainement.

En ce qui concerne le développement humain et l'enseignement supérieur, le DDHEC a réalisé les activités suivantes: a) conception d'un programme de bourses d'études d'urgence en faveur d'Haïti qui sera exécuté en 2011; b) élargissement continu du programme de bourses d'études au moyen de partenariats avec les États membres, les Observateurs et les institutions de développement professionnel et universitaire (Programme de partenariats pour l'éducation et le perfectionnement – PAEC); c) lancement de la page Web du Réseau interaméricain des boursiers de l'OEA dans le cadre du programme d'échange de connaissances pour les boursiers de l'OEA; d) organisation de réunions régionales conjointement avec la Conférence caraïbe de l'enseignement supérieur; e) mise en place d'un réseau de partenaires régionaux pour

l'avancement de l'éducation, qui utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) par le biais de l'Initiative multilatérale d'éduc@tion pour le développement humain. Ces activités ont rehaussé la présence de l'OEA dans la région sur le plan des échanges de connaissances et de l'accès à un enseignement supérieur de qualité.

Le Programme de bourses d'études a placé directement 105 bénéficiaires du cycle 2010-2011. Au cours de l'année 2010, 135 étudiants (119 de troisième cycle et 16 de deuxième cycle) sélectionnés durant ce cycle ont signé leurs contrats. La valeur totale des bourses d'études attribuées est de EU\$4 469 686,37. La répartition des frais par catégorie de bourses d'études accordées est de 17 % pour les bourses en autoplacement et de 83 % pour les boursiers placés par l'OEA, ce qui est supérieur au minima établi par les États membres, soit 2/3 pour les boursiers placés par l'OEA.

En ce qui concerne le cycle 2011-2012, 120 candidats ont été sélectionnés en 2010 (109 en troisième cycle et 11 en deuxième cycle). Le coût total du cycle 2011-2012 est estimé à EU\$4 073 200, qui couvre jusqu'à trois (3) exercices budgétaires. Les chiffres définitifs pour le cycle 2011-2012 seront disponibles aussitôt achevé le processus de placement et de signature des contrats, soit vers la fin mars 2012.

Le Programme de bourses d'apprentissage (PDSP) a octroyé 735 bourses d'études en 2010. Les bourses d'études ont été financées conjointement par l'OEA et les institutions partenaires dans les pays suivants: Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Panama, Paraguay, Pérou, États-Unis, Uruguay et Espagne.

Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe offre des prêts étudiants sans intérêts pour des études suivies aux États-Unis. Ainsi, en 2010, le programme a accordé 97 nouveaux prêts à des citoyens des États membres s'élevant à EU\$690 225 et 33 nouveaux prêts à des fonctionnaires de l'OEA s'élevant à EU\$162 795 (soit au total, EU\$853 050 en prêts accordés). Le programme a administré 383 comptes de prêt au cours de l'année et, dans la même période, 79 prêts ont été remboursés intégralement. L'encours de prêts compris dans le portefeuille actif s'élève à 2 millions de dollars environ.

En 2010, le Portail éducatif des Amériques (PEA) a formé 1 052 citoyens ou résidents de 30 États membres par des programmes de télé-enseignement, peu coûteux et de grande qualité, en espagnol, en anglais et en portugais. Le PEA continue de forger et maintient divers partenariats institutionnels ; il fournit des services consultatifs, de planification et d'exécution pour des projets de formation virtuelle à des organisations internationales, des gouvernements et des secteurs spécialisés du Secrétariat général. En 2010, par l'intermédiaire de son partenariat avec Virtual Educa, le PEA a négocié 32 bourses d'études s'élevant à environ EU\$22 400 en faveur de participants au cours en ligne "Spécialisation dans les milieux d'apprentissage virtuels" et fourni des services consultatifs au PNUD en contribuant à la formation de 362 professionnels universitaires en responsabilité sociale de l'entreprise.

2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme (DDECT)

Le DDECT est composé de cinq sections: Compétitivité, Commerce, Tourisme, Science, technologie et innovation, et Système d'information sur le commerce international (SICE). Le département exécute des programmes de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), agit en coordination avec le Secrétariat aux relations extérieures pour rehausser l'efficacité de la coopération au moyen du Réseau interaméricain de coopération et collabore avec le Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT).

Les activités du département s'inscrivent dans les mandats du Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré: diversification et intégration économiques, ouverture commerciale et accès aux marchés; développement scientifique et échange et transfert de technologie; développement durable du tourisme, ainsi que divers mandats établis par l'Assemblée générale, les Sommets des Amériques et les réunions ministérielles et/ou de hauts fonctionnaires de secteurs particuliers dans le cadre du CIDI.

En 2010, le DDECT a consolidé et renforcé les processus politiques qui sous-tendent ses programmes et activités. La publication de l'ouvrage "Promotion du développement économique dans les Amériques", l'actualisation de sa page Web et un exposé exhaustif présenté à la CEPCIDI ont permis au département de mettre en valeur les objectifs de ses programmes et les résultats de ses activités.

La compétitivité et l'innovation demeurent les domaines d'intervention pluri-sectoriels des activités du département, lesquelles sont orientées vers le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la formulation de politiques d'intérêt public qui favorisent l'entrée des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les marchés nationaux et internationaux, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Le département a renforcé l'institutionnalisation du dialogue de haut niveau entre les responsables et les conseils de compétitivité en rassemblant des représentants de 27 États membres à l'occasion du Quatrième Forum sur la compétitivité des Amériques (FCA). Ce forum a analysé la situation actuelle au regard de la compétitivité et continué de dénombrer les éléments éventuels d'un programme 2020 de productivité et de compétitivité pour les Amériques. Le département a réalisé un atelier sur le renforcement des institutions qui favorisent la productivité et la compétitivité dans la région des Caraïbes et lancé le site Web de l'Observatoire de la compétitivité des Amériques. La République dominicaine en 2011 et la Colombie en 2012 accueilleront les Réunions de responsables et de conseils de compétitivité ainsi que le FCA. Par ailleurs, le Panama a offert d'accueillir ces manifestations en 2013.

Au moyen du Programme d'habilitation économique et du commerce, le DDECT a continué d'appuyer l'inclusion des MPME dans les débouchés commerciaux ainsi que l'élaboration d'activités de formation sur les politiques commerciales qui ont bénéficié à de nombreux fonctionnaires gouvernementaux de la région. En outre, des dialogues de haut niveau ont été organisés, portant sur les politiques d'intérêt public, l'innovation et l'utilisation des TIC au service de la promotion de la compétitivité et de la productivité des MPME. Par ailleurs, le département a appuyé un échange de données d'expériences fructueuses sur les modèles

institutionnels d'appui à ces entreprises, y compris ceux basés sur les partenariats entre les secteurs public, privé et institutionnel.

Afin d'épauler l'internationalisation des MPME, le département a mené des études et des initiatives pilotes sur les pratiques reproductibles comme la participation aux chaînes de valorisation, associations et coopératives et les programmes de mentorat et utilisation d'instruments de propriété intellectuelle pour tirer parti de la valeur incorporelle des produits de marque. En sus d'organiser des cours sur les politiques commerciales et l'administration d'accords d'investissement et de propriété intellectuelle, le département a aidé les pays de la région des Caraïbes à négocier l'accord commercial avec le Canada et mettre en œuvre l'Accord de partenariat économique CARIFORUM-CE. En outre, les initiatives Arc du Pacifique, Centre de conseil juridique en matière de litiges d'investissement, Comité pour le renforcement des capacités commerciales dans le cadre du CAFTA-RD et Chemins vers la prospérité dans les Amériques ont reçu un appui technique du DDECT.

Le département poursuit ses activités de renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le secteur touristique de la sous-région des Caraïbes et des Andes, en particulier pour les petits établissements hôteliers. Le projet SOURCE (Appui à nos entreprises des Caraïbes) a élaboré des stratégies et des modèles commerciaux reproductibles, qui facilitent les liaisons et relations commerciales entre les artisans locaux et les points de vente d'articles touristiques. En collaboration avec le Département du développement durable, le département a organisé un atelier technique sur l'augmentation de la résilience aux menaces naturelles dans le secteur touristique du Continent américain. Un nouvel accord de coopération technique en matière touristique est intervenu entre le Secrétariat général, le Gouvernement de la Barbade et l'Organisation du tourisme de la Caraïbe. El Salvador a offert d'accueillir le Dix-neuvième Congrès interaméricain du tourisme qui aura lieu en septembre 2011.

Dans le domaine Science, technologie et innovation, la Sixième Réunion de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCyT) a été organisée, qui a donné l'occasion de rendre compte des avancées réalisées par les États membres dans la mise en œuvre des mandats de la déclaration ministérielle et du Plan d'action de Mexico (2008). Il a été décidé d'élaborer un programme dénommé Vision 20/25, un nouveau programme interaméricain de science et technologie à long terme, pour lequel des buts et des objectifs précis et mesurables seront établis. En ce qui concerne les mandats relatifs à la vulgarisation scientifique, des concours et séminaires de journalisme scientifique ont été réalisés avec la participation de 15 pays et le portail du Programme interaméricain de journalisme scientifique a été mis en ligne. Une étude-diagnostic a été réalisée et un plan d'action pour le renforcement des capacités de base en services de métrologie pour l'Amérique centrale et la République dominicaine a été approuvé. Le projet Coopération triangulaire de métrologie en gaz naturel pour le Pérou et la Bolivie a poursuivi ses activités; des réunions du Conseil consultatif d'ingénierie pour les Amériques et du Système interaméricain de métrologie ont été organisées.

Les internautes ont fait augmenter la fréquentation du SICE à près de trois millions de visites, soit en moyenne 8 000 visites par jour, provenant du monde entier. Le SICE a continué de mettre à jour périodiquement ses sections sur les accords commerciaux, les actualités sur les politiques et les disciplines commerciales. Le site du Système a été transformé et présente désormais des

informations de manière plus efficace, avec une structure graphique plus attrayante. La nouvelle présentation est le fruit d'une transformation intégrale de certaines sections de sorte à assurer une homogénéité et une facilité d'accès et de navigation.

La réalisation d'ateliers consacrés à des secteurs et pays précis a permis d'exécuter le projet "Promotion de la RSE dans les PME d'Amérique latine" avec la participation de plus de 600 PME. Le département a encouragé l'inscription de la RSE dans les stratégies commerciales des PME, en mettant l'accent sur l'innovation sociale, qui sert à augmenter la compétitivité de ces entreprises. Un outil de gestion a été élaboré grâce à un système d'indicateurs de conformité aux directives de durabilité, qui permet d'intégrer des objectifs à triple résultat (économiques/financiers, environnementaux et sociaux).

Le YABT a continué ses activités de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans les États membres pour valoriser l'innovation, le leadership et la création d'emplois. Dans ce contexte, des activités ont été réalisées avec les sections nationales et les partenaires, dont le Forum des jeunes des Amériques, les laboratoires d'entrepreneuriat, Nex Links, le Cercle des jeunes et le Quatrième Concours Talents et Innovation des Amériques (TIC Américas), avec 1 300 équipes inscrites.

Le Département du développement économique, du commerce et du tourisme travaille en coordination avec des organisations internationales (Banque mondiale, CIADI, OCDE, OMC, OMPI, PNUD, CNUCED) et régionales (Comité tripartite OEA-BID-CEPALC, BCIE, CAF, CARICOM, OECS), des ministères, des entités nationales, des établissements d'enseignement supérieur et des ONG.

2.4.3 Département du développement durable (DDS)

Le DDS est chargé de la promotion du développement durable et de l'administration rationnelle de l'environnement.

En 2010, ce département a assuré le secrétariat technique des préparatifs de la Deuxième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable qui a eu lieu en République dominicaine du 17 au 19 novembre. Cette réunion a adopté la Déclaration de Santo Domingo pour le développement durable des Amériques, qui comprend une série d'initiatives et exhorte le Secrétariat général à encourager la mobilisation des ressources et à faciliter la prestation d'une assistance technique aux fins d'exécution. Par ailleurs, les ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable du Continent américain ont prolongé la validité du Programme interaméricain pour le développement durable (PIDS) à la période 2010-2014.

Le DDS a continué de collaborer avec les pays de l'accord CAFTA-RD pour établir des mesures d'exécution relatives aux objectifs à long terme de gouvernance environnementale et à la rédaction du deuxième rapport devant être présenté au Conseil du Traité chargé des questions environnementales.

Le département a contribué, avec le Programme des Nations Unies pour le développement, à l'élaboration du rapport "L'importance de la biodiversité et des écosystèmes pour la croissance

économique et l'égalité en Amérique latine et dans les Caraïbes: Une évaluation économique des écosystèmes". Conjointement avec l'Institut de droit et d'économie environnementale du Paraguay, le DDS a lancé le projet de paiements pour services environnementaux et d'agriculture durable pour la conservation et le développement au Paraguay, ce qui lui a valu de recevoir de la Banque mondiale le prix de cristal au concours 2008 du Marché du développement.

Conjointement avec le Secrétariat de la CARICOM et avec le concours de la Banque mondiale, le DDS a exécuté le projet de législation d'urgence dans la Caraïbe et achevé l'élaboration de recommandations sur les moyens d'améliorer les instruments juridiques et procédures administratives durant et immédiatement après une catastrophe naturelle.

Au cours de l'année 2010, la section de gestion intégrée des ressources hydriques a achevé la formulation et la négociation des projets suivants du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qu'elle a commencé à exécuter: 1) Cadre de gestion durable des ressources hydriques dans le bassin du fleuve La Plata; 2) Gestion durable des zones forestières dans la région transfrontalière de l'écosystème Chaco Americano; 3) Cadre régional d'exploitation durable du fleuve Bravo. En collaboration avec l'UNESCO et le FEMCIDI, le DDS a continué d'exécuter le projet Gestion intégrée et durable des aquifères transfrontaliers des Amériques. Par ailleurs, le département a publié le tome III et rédigé le tome IV de l'ouvrage intitulé "Aspects sociaux, économiques, environnementaux et climatiques des systèmes aquifères transfrontaliers dans les Amériques"; il a également fait partie des principaux panels d'experts de la Conférence internationale de l'UNESCO sur les aquifères transfrontaliers qui s'est déroulée en décembre 2010.

Le département a travaillé à l'exécution de quatre projets: Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN); Base de données des zones protégées de la Région Andes-Amazone (AAPAD); Initiative des espèces migratoires du Continent américain (WHMSI); ReefFix, un projet de gestion intégrée des zones côtières.

Le DDS, de concert avec sept pays andins (l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Pérou et le Venezuela) ainsi que le Costa Rica, pour mettre en œuvre la stratégie régionale de conservation et d'exploitation durable des régions montagneuses humides des Andes ainsi qu'un programme conçu pour mettre au point des instruments d'évaluation et de compensation des services rendus par l'environnement.

En ce qui a trait à la gestion du risque et l'adaptation au changement climatique, le département a continué de promouvoir le Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes (RIMD) avec le concours financier du Programme interaméricain de coopération du Canada, grâce à l'exploitation du portail Internet de ce réseau, ainsi que l'organisation de tables rondes sur les politiques publiques en matière de gestion du risque. Il importe de souligner également la présentation d'un exposé à la Deuxième réunion continentale, Réunion de Santa Marta. Le département a également continué d'appuyer l'exécution du programme OEA-Casques blancs.

L'année 2010 a marqué l'achèvement des publications des projets "Application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'atténuation des catastrophes dans l'isthme centraméricain", financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), du Canada, par le biais de l'Institut pour la Connectivité dans les Amériques (ICA) et du

"Programme centraméricain pour l'alerte rapide en cas d'inondation des petits bassins et réduction de la vulnérabilité: Élaboration d'une plateforme régionale" avec le concours de la Plate-forme pour la promotion des systèmes d'alerte rapide des Nations Unies (ONU/PGPAT) et de la SIPC Amériques (Nations Unies), ainsi que le financement du Gouvernement de l'Allemagne.

Le 16 avril 2010, le DDS a organisé la réunion ministérielle sur l'énergie et le climat avec le Département d'État des États-Unis et la Banque interaméricaine de développement (BID). Par l'intermédiaire du Programme d'énergie durable de la Caraïbe (CSEP), des politiques énergétiques nationales ont été élaborées pour la Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis et les Bahamas. Une Politique nationale sur l'énergie a été adoptée à Sainte-Lucie et un Plan d'action national sur l'énergie a été approuvé à Saint-Vincent-et-Grenadines. Le département a aidé l'Administration de l'île de Nevis à élaborer son accord d'achat de produits énergétiques, dont le résultat a été le premier parc éolien de 1,1 MW sur cette île, un parc éolien de 8 MW à Saint-Kitts et une centrale de 32 MW d'énergie géothermique à Nevis.

Conformément à son rôle de centre d'information du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le changement climatique (ECPA), le DDS a créé le site Web du Partenariat (www.ecpamericas.org) ainsi qu'un réseau de points focaux. En outre, par l'Initiative pour l'énergie durable dans la Caraïbe (dans le cadre de l'ECPA), le DDS a commencé un processus de subvention bénéficiant à des projets menés dans sept pays de cette région pour faire avancer les travaux de recherche sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que le développement et l'exploitation de ces ressources. Sur la demande du Gouvernement fédéral de Saint-Kitts-et-Nevis, le département appuiera une étude de pré-faisabilité sur le potentiel d'une connexion électrique sous-marine entre la Fédération et Porto Rico.

Par l'intermédiaire de l'Accord sur les biocarburants intervenu entre les États-Unis et le Brésil, des études de pré-faisabilité et des évaluations ont été menées sur les biocarburants en Haïti, en République dominicaine, à El Salvador et Saint-Kitts-et-Nevis, tandis qu'une assistance technique pour l'élaboration des politiques de biocarburants a été fournie aux gouvernements d'El Salvador, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, d'Haïti, du Guatemala et de la Jamaïque. Avec l'appui du Gouvernement du Canada, le DDS a aidé le Belize à concevoir sa politique énergétique nationale. En outre, le DDS a continué de faire office de secrétariat régional pour l'Amérique latine et la Caraïbe au titre du Partenariat pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (REEEP).

2.4.4 Département du développement social et de l'emploi (DDSE)

Le Département du développement social et de l'emploi (DDSE) appuie les efforts consentis par les États membres pour un développement équitable, au moyen de la promotion de politiques et de programmes de réduction de la pauvreté, de débouchés professionnels et de création d'emplois. En matière de migration, le DDSE élabore des systèmes d'information pour faciliter le dialogue multilatéral sur cette question.

Les mandats directeurs des activités du DDSE sont issus de résolutions de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques et des tribunes ministérielles sur le développement social et le travail.

En 2010, la principale avancée réalisée est la concrétisation des mandats 9, 10 et 15 du Cinquième Sommet des Amériques en ce qui concerne le Réseau interaméricain de protection sociale, la Conférence des ministres chargés du développement social et la Conférence interaméricaine des ministres du travail, respectivement.

La Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social a eu lieu en juillet 2010 à Cali (Colombie). La rencontre avait pour thème "Renforcement et durabilité des systèmes de protection sociale" et y ont participé des délégations de 28 États membres de l'OEA, ainsi que des hauts responsables de 12 organismes du système interaméricain et d'organisations internationales. Le Communiqué de Cali a été le contexte de l'adoption des directives d'intervention du forum pour la période 2010-2012. Le Brésil a été élu président de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) pour la même période, et les vice-présidences seront exercés par El Salvador (2010-2011), le Mexique (2011-2012) et la Barbade.

Le Réseau interaméricain de protection sociale (RIPSO) a été créé, qui est un instrument de coopération au service de la promotion et du renforcement des politiques sociales à travers la région. Ce réseau est une plateforme d'échange et de transfert de données d'expériences et de connaissances en matière de politiques et programmes de protection sociale, qui prend appui sur la coopération sud-sud, avec l'aide d'instruments virtuels et d'activités de télé-enseignement.

Dans ce contexte, le département a renforcé ses activités de coopération horizontale au moyen du Programme passerelle de la Caraïbe, échangeant avec les pays ci-après les acquis de l'expérience chilienne en matière de protection sociale: Barbade, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. En sus des activités de formation en mode présentiel, le programme a lancé un forum et une salle de cours virtuels pour permettre des échanges permanents de données d'expériences et de connaissances relatifs à la conception et la mise en œuvre de stratégies de protection sociale dans la région des Caraïbes.

2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

À la date de publication du présent rapport, le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) fonctionne en vertu des dispositions de l'Instruction 08-01 Rev. 4 émise le 28 février 2011. Le présent rapport couvre toutefois l'année 2010, durant laquelle le SSM était régi par l'Instruction 08-01 Rev. 3, datant de l'année 2001. En vertu de ce mandat, le SSM était composé du Bureau exécutif du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (SE/CICAD), ayant rang de Département, du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE), ayant rang de Département, et du Département de la sécurité publique (DSP).

2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM)

Le Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle a réalisé des activités de coordination ayant trait à la coopération entre les États membres et avec ces derniers, de sorte à répondre aux menaces pesant sur la sécurité nationale et la sécurité des personnes, entretenu des liens de coordination active avec les différents États membres et divers organismes et institutions pour appuyer les activités d'exécution de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques, et appuyé les organes politiques de l'Organisation dans le cadre de la Commission sur la sécurité continentale. Il a coordonné la mobilisation de ressources externes en appui aux interventions menées par les pays au moyen de programmes et de projets de renforcement des institutions et de formation de leurs ressources humaines.

Il a élaboré le Plan stratégique du SSM conjointement avec ses trois départements, établissant pour ce faire des mécanismes de coordination et de travail.

▪ **Commission sur la sécurité continentale**

En qualité de secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale, le Bureau exécutif a assuré la planification et la coordination des réunions de la Commission et élaboré des rapports et des documents techniques portant sur les questions examinées, afin d'épauler le bureau de la Commission.

▪ **Désarmement**

Le Bureau exécutif a continué d'encourager les États membres à contribuer davantage à l'ouverture et à la transparence au moyen d'échanges d'information sur les systèmes d'armement inscrits au Registre des Nations Unies sur les armes classiques.

Il a établi des liens de coopération avec le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies, avec pour objectif l'accélération et l'harmonisation du mécanisme de présentation de rapports par les États membres au Registre des Nations Unies sur les armes classiques, et par les États parties à la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques (OEA).

- **Organisation interaméricaine de défense**

Le Bureau exécutif a tenu des réunions périodiques de coopération et de travail avec l'Organisation interaméricaine de défense (JID) et le Collège interaméricain de défense (CID) dans le but d'appliquer les directives de rapprochement vers le Secrétariat général. Il a participé aux réunions du Conseil des délégués de la JID.

- **Coordination et appui technique au profit des projets et programmes**

En consultation avec les services relevant du SSM, le Bureau exécutif a préparé le projet de Programme-budget du Fonds ordinaire et formulé des projections relatives aux ressources externes pour l'année 2011. Le Bureau exécutif a également assuré la coordination de l'évaluation sur l'utilité des programmes et projets du Secrétariat qui doivent être exécutés avec des fonds spécifiques conformément aux principes établis à cet égard par la Commission d'évaluation des projets. En particulier, il a coordonné les activités d'évaluation des projets du Secrétariat financés par le Canada, les États-Unis et l'Espagne.

- **Renforcement de la coopération internationale**

Le Bureau exécutif a privilégié les mécanismes et espaces propices à l'exécution d'activités de renforcement de la coopération internationale, tout en continuant de collaborer étroitement avec des organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux. Parmi ces partenaires figurent la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des Nations Unies et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), UN-LiREC, la Communauté andine des nations (CAN), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Groupe d'action financière d'Amérique du Sud (GAFISUD), la Commission permanente centraméricaine pour l'élimination de la production, du trafic et de l'abus de stupéfiants et des substances psychotropes (CCP), le Secrétariat de la CARICOM, le Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC), l'Institut suédois des affaires internationales, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), INTERPOL, l'Agence d'exécution de la CARICOM en matière de sécurité (IMPACS), la Fondation internationale des Lions Club (et clubs nationaux), la Fondation mondiale du cacao, l'Institut national de la toxicomanie (NIDA, États-Unis), l'USAID, le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH, Canada), la Gendarmerie royale du Canada, l'Association internationale des tribunaux consacrés aux drogues, l'Association latino-américaine de psychiatrie (APAL), la *Business Alliance for Secure Commerce* (BASC) et ses bureaux régionaux, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Commission européenne, l'ACDI, le Ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international (DFAIT), les gouvernements espagnol, français et grec, ainsi que des organisations non gouvernementales et le secteur privé, dans le domaine de la sécurité.

Durant la période à l'étude, le SSM a participé au Troisième Sommet de la Communauté des institutions policières d'Amérique qui s'est tenu au Mexique le 8 octobre 2010 et à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, qui s'est déroulée à Vienne (Autriche) le 16 octobre. Le Secrétariat a réalisé des missions avec de hauts fonctionnaires de l'UNODC portant sur le trafic et la traite des personnes,

les questions de répression, la criminalité organisée et le blanchiment d'argent, la réduction de la demande et le développement optionnel, la criminalité organisée et le trafic illicite, enfin le terrorisme. Conjointement avec le Gouvernement du Pérou, le Secrétariat a organisé le Quatrième Forum sur l'application des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité à Lima (Pérou) les 15 et 16 novembre.

Toujours en 2010, le SSM a participé à la Neuvième Conférence des ministres de la défense des Amériques qui a eu lieu en Bolivie du 22 au 25 novembre. Avec le concours de l'Université d'État de Rio de Janeiro (UERJ), le SSM a réalisé les 2 et 3 décembre l'*Atelier sur la sécurité, la violence et les droits de la personne dans les Amériques: Enjeux et perspectives*, dont l'objectif était d'examiner les questions de répression des drogues, de prolifération des armes à feu et de traite des personnes qui touchent les pays de la région. Le SSM a consolidé ses partenariats avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vue d'un renforcement des capacités au moyen des programmes de formation du Secrétariat de la CICAD et la CIFTA et resserré par ailleurs ses liens de coopération en matière de sécurité multidimensionnelle avec des pays ayant statut d'observateurs permanents.

2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

La Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a entériné la Stratégie continentale sur les drogues qui avait été adoptée par la CICAD en mai 2010, achevant ainsi un processus qui a nécessité 12 mois d'efforts et quatre réunions de groupes de travail au cours desquelles il a été procédé à un examen exhaustif des orientations des programmes nationaux et de la coopération régionale, mais aussi des consensus autour des directives politiques sur la problématique des drogues. Le Secrétariat exécutif a entrepris l'élaboration d'un plan d'action dont la vocation est de traduire les directives contenues dans la Stratégie par des recommandations nationales et régionales sur des politiques générales et des programmes plus précis, assortis de priorités claires, quantifiables et réalisables, d'échéances déterminées et de tâches spécifiques pour le Secrétariat exécutif de la CICAD au profit des États membres. Le Gouvernement du Mexique assurera la coordination générale du nouveau groupe de haut niveau qui sera secondé de cinq coordonnateurs thématiques, à savoir, renforcement institutionnel (Suriname); réduction de la demande (États-Unis); réduction de l'offre (Colombie); mesures de contrôle (Argentine); coopération internationale (Venezuela).

▪ Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)

Au mois de mai, l'Analyse des recommandations du MEM 2010 a été publiée, qui porte sur les recommandations formulées à l'intention des États membres au cours des 10 années écoulées. En décembre, la CICAD a approuvé 33 rapports nationaux d'évaluation des progrès réalisés dans les politiques de lutte contre les drogues durant la période 2007-2009, attribuant au total 350 recommandations permettant de renforcer la coopération multilatérale et les politiques nationales.

- **Réduction de la demande**

La CICAD a élargi la portée du programme à l'Amérique latine tout entière pour améliorer la qualité des services dispensés dans les centres de traitement de la toxicomanie au moyen de la formation et de l'accréditation systématique des conseillers qui y travaillent, et pour perfectionner également la capacité des États d'établir et de garantir des normes de qualité dans le traitement et la rééducation des patients.

- **Réduction et contrôle de l'offre**

La CICAD a organisé 28 séminaires et ateliers dans 14 pays, formant 1 100 fonctionnaires d'institutions policières, douanières et de renseignement et autres participants, sur la base des expériences de multiples acteurs régionaux et internationaux afin d'améliorer la capacité de ces pays de dépister et sanctionner le trafic illicite de drogues et délits connexes.

- **Lutte contre le blanchiment d'avoirs**

La CICAD a organisé 17 séminaires et ateliers dans 14 pays, formant 700 juges, procureurs, analystes financiers, fonctionnaires et agents de police à la découverte, l'investigation et la traduction en justice de délits financiers liés au trafic de drogues.

- **Renforcement institutionnel**

Avec le concours de l'organisme argentin de lutte contre les drogues, le SEDRONAR, et l'Institut du Costa Rica sur les drogues, la CICAD a rédigé et publié en espagnol, après l'avoir publié en langue anglaise l'année précédente, un guide pour la formulation, l'exécution et l'évaluation de plans et programmes nationaux antidrogues qui illustre la grande expérience des commissions nationales antidrogues. Cet ouvrage est intitulé *Comment élaborer une politique nationale sur les drogues: Guide pour les responsables politiques, techniciens et experts*.

- **Observatoire interaméricain sur les drogues (OID)**

En collaboration avec le Bureau à Bogota de l'UNODC, six observatoires nationaux des drogues et l'OID, la CICAD a diffusé la deuxième édition des *Enquêtes sur la consommation de drogues chez les lycéens - Rapport d'examen comparé* (Argentine, Bolivie, Chili, Équateur, Pérou et Uruguay).

2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)

Le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a été créé en 1999 par la résolution AG/RES. 1650 (XXIX-O/99) pour favoriser et intensifier la coopération entre les États membres dans le but de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme. Le Secrétariat du CICTE (S/CICTE) a été créé en 2002. Ses attributions sont prévues dans le Statut du CICTE [AG/RES. 2010 (XXXIV-O/04)] et dans le règlement afférent, ainsi que dans l'Instruction 08-01 Rev. 3. Il a pour mission de fournir un appui administratif et technique aux réunions du CICTE, un appui technique et de formation aux États membres sur leur demande ou en fonction de leurs besoins,

et de promouvoir la coopération et la coordination entre les États membres et avec les organisations multilatérales et internationales.

Les domaines d'intervention programmatique du CICTE sont prévus dans son plan de travail (CICTE/doc.4/10 rev. 1) qui a été approuvé par ses États membres. En 2010, le Secrétariat du CICTE a réalisé 114 activités d'aide technique, formant ainsi 3 505 participants.

▪ **Contrôle des frontières**

- Sécurité maritime: Réalisation de 22 activités et programmes qui ont formé 1 542 agents.
- Sécurité aéroportuaire: Réalisation de 23 activités avec la participation de 384 agents.
- Sécurité des documents: Réalisation de 6 activités d'aide technique qui ont formé 225 agents.
- Contrôles douaniers et d'immigration: Réalisation de 3 ateliers qui ont formé 110 participants.

▪ **Protection des infrastructures vitales**

Le programme de cybersécurité du Secrétariat a contribué à la création d'un réseau continental d'équipes de réponse aux incidents de cybersécurité (CSIRT) qui compte environ 100 utilisateurs à travers 19 pays. À l'heure actuelle, il existe 14 CSIRT nationales. Au cours de 11 activités, 411 agents ont été formés et le programme de sécurité du tourisme a réalisé 7 ateliers qui ont formé 414 participants.

▪ **Assistance législative et lutte contre le financement du terrorisme**

Conjointement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et le Secrétariat exécutif de la CICAD, le CICTE a appuyé le processus législatif en Bolivie ainsi que l'adoption de deux nouvelles lois nationales sur la lutte contre le terrorisme et son financement. Quatorze 14 activités se sont déroulées avec la participation de 513 agents.

▪ **Renforcement des stratégies contre les menaces terroristes émergentes**

Trois activités liées aux exercices de simulation ont été réalisées. Au total, 184 responsables ont participé à une activité d'évaluation des capacités de réaction et de gestion de crise en cas d'attentat bioterroriste.

▪ **Partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales**

Le Secrétariat du CICTE a intensifié ses échanges et resserré ses liens de coopération avec le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies (CCT), le Groupe de travail pour la mise en œuvre de la lutte contre le terrorisme (CTITF), l'UNODC, l'UNICRI, l'OMI, l'OACI, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et avec des entités régionales comme le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États des Caraïbes orientales et l'APEC. Son partenariat avec plus de 40 organisations internationales, régionales et sous-régionales constitue un cadre de référence excellent pour la promotion de l'OEA dans le contexte de la coopération internationale au service des États membres. Sous la présidence du Mexique et la vice-présidence des Bahamas, le CICTE a tenu sa Dixième Session annuelle à Washington, D.C. du 17 au 19 mars.

2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP)

Les activités du DSP visent le renforcement des capacités nationales des États et la promotion de la mise en œuvre des instruments servant à lutter contre la criminalité et la violence dans la région.

- **Processus MISPA**

Le Département a organisé une réunion d'experts gouvernementaux qui a rassemblé 86 représentants de 26 États membres et de pays observateurs pour examiner les directives essentielles d'un programme de travail en prévision de la Troisième Réunion des ministres responsables de la sécurité publique (MISPA-III) qui aura lieu à Trinité-et-Tobago en 2011.

Le Département a également organisé une réunion d'universitaires et experts de la Caraïbe pour examiner le processus MISPA ainsi que les initiatives menées dans ce domaine par l'OEA.

- **Lutte contre le trafic illicite d'armes**

Le Département a soutenu les États membres dans les domaines de gestion des armes, marquage des armes à feu et application des dispositions de la CIFTA. Il a appuyé les Gouvernements du Guatemala et du Nicaragua dans le cadre de la destruction de 500 tonnes de munitions, grenades et bombes aéroportées. Le Département a également monté un système portatif de destruction d'armes et munitions et continue d'exécuter un projet qui fournira à 30 États membres un matériel de marquage d'armes à feu ainsi que la formation nécessaire à ce titre.

- **Déminage humanitaire**

Le Département a contribué à faire du Nicaragua un État libre de mines antipersonnel après 17 ans d'assistance fournie par l'OEA. Il a contribué à la destruction au Guatemala de 4 millions d'engins et au Nicaragua de 377 000 engins, ainsi qu'au déblaiement de plus de 443 000 mètres carrés de terrains minés. Le Département a contribué à l'achèvement, par la Colombie, du déminage de 82 zones minées, et continué d'appuyer le déminage dans la région frontalière entre l'Équateur et le Pérou. Il a organisé des campagnes de communication ciblant des milliers de personnes, traitant du risque posé par les mines. Le Département a contribué à ce que plus de 400 survivants des mines reçoivent des services de rééducation physique, psychologique ou professionnelle, ou bénéficient de microprojets aux fins de réinsertion socio-économique.

- **Renforcement des capacités nationales**

En coordination avec la BID et l'UNODC, le Département s'est efforcé de renforcer les capacités des États en matière de compilation, d'analyse et de diffusion d'informations sur la criminalité et la violence. Il a assuré des cours sur le perfectionnement des indicateurs nationaux de sécurité, auxquels ont participé des représentants de 15 pays. Il a réalisé un atelier sur les Enquêtes de victimisation dans la Caraïbe dans le but d'échanger des données d'expériences et des méthodes de travail.

Il a formé plus de 500 juges, procureurs et policiers de 14 pays de la Caraïbe aux méthodes de dépistage et de lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des filles. Il a organisé des séminaires pour perfectionner les capacités des parlements à harmoniser leurs lois sur la sécurité publique avec les instruments régionaux en vigueur. Le Département a réalisé des cours sur la responsabilité et la modernisation des institutions et du renseignement policiers, aux fins de partage des données d'expériences et des pratiques optimales.

Par ailleurs, il a rempli la fonction de secrétariat technique pour la mise en œuvre du Plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée et de secrétariat de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (CIAPV), renforçant ses liens avec la BID, la Banque mondiale, l'OPS, l'USAID, les CDC et UNHabitat.

2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Le SAF a été créé par l'Instruction 08/01 Rev. 3 (1^{er} octobre 2009). Il est composé du Département des ressources humaines, du Département des services de gestion financière et administrative, du Département des services de l'information et de la technologie, du Département de la planification et de l'évaluation, du Bureau des services d'achats et du Bureau des services généraux. Sa mission consiste à jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités d'appui administratif, et à dispenser des conseils dans ce domaine ce qui inclut la gestion budgétaire et financière, les services de technologies de l'information du Secrétariat général, la planification, l'évaluation et le suivi opérationnel des programmes, la gestion des services généraux (y compris les bâtiments et les services de sécurité), l'acquisition de biens et de services, la passation de contrats relatifs à ces biens et ces services, ainsi que la gestion et la formation du personnel, conformément aux principes établis en matière de gestion professionnelle.

▪ Bureau du Secrétaire

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), faisant office de principal agent de liaison entre cette Commission et le Secrétariat général.

Le Bureau du Secrétaire a également exercé une coordination avec les différents secteurs du Secrétariat général, en appui à leurs programmes, dans une perspective financière et administrative, assumant la direction d'une série de réformes visant à moderniser le Secrétariat général et à le rendre plus transparent.

Les progrès réalisés dans plusieurs de ces domaines ont été communiqués périodiquement aux États membres et à la Direction exécutive par l'intermédiaire du nouveau «Rapport trimestriel sur la gestion des ressources à l'OEA». Ce document indique quels ont été les résultats des principales activités du SAF et répond aux recommandations formulées par la Commission des vérificateurs extérieurs de l'OEA ainsi qu'aux mandats émanés de la résolution sur le budget.

2.6.1 Département des services de gestion financière et administrative (DGFA)

En 2010, le DGFA a poursuivi ses efforts pour réaliser ses objectifs immédiats et à long terme, dont les suivants: 1) amélioration de la transparence et de l'efficacité des informations financières, et 2) une meilleure coordination entre les départements afin d'assurer la qualité des services.

Voici quelques mesures importantes prises par le DGFA en 2010.

Taux de change de monnaies étrangères

Le DGFA a établi une alliance avec *INTL Global Currencies, LTD.* (IGC), une compagnie qui offre toute une gamme de produits et services en matière de monnaies étrangères, qui comprend

des paiements au niveau mondial dans 170 pays. En utilisant les services de cette compagnie, l'OEA a obtenu accès à des taux de change compétitifs beaucoup plus favorables que les taux de change obtenus dans les banques locales. Au moyen de ce processus compétitif, le DGFA s'assure que les projets sur place reçoivent le maximum de financement local possible.

Mécanismes d'établissement de rapports des coûts

Le DGFA est actuellement à l'étape de l'essai de la mise en œuvre de *Concur Expense* et de *Cliqbook*, deux outils en ligne qui facilitent le processus d'établissement de rapports sur les coûts et les voyages. Cela signifie que l'Organisation pourra avoir un meilleur accès aux frais de voyage et à un contrôle des ressources.

États financiers plus utiles

Le DGFA a récemment mis en œuvre un outil pour la production automatisée d'états financiers individuels de fonds spécifiques. Cela permet au SG/OEA de préparer des états financiers uniformes et faciles d'utilisation qui contribueront à respecter les exigences des bailleurs de fonds. Grâce à cette nouvelle présentation, maintenant les administrateurs de projets peuvent superviser facilement l'exécution de leurs projets et garantir que le budget approuvé ne soit pas dépassé dans les items approuvés.

Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

En 2010 le SG/OEA a redéfini les conditions du contrat avec les vérificateurs externes, Ernst & Young (E&Y), pour recevoir des conseils sur les normes IPSAS. À cette fin, une réunion a eu lieu pour évaluer les besoins de l'Organisation afin de progresser et d'établir comment E&Y peut le mieux orienter le SG/OEA dans le processus de mise en œuvre.

Durant le deuxième trimestre de l'année, le DGFA a offert un programme de formation sur les normes IPSAS par l'intermédiaire d'IBTCI, la compagnie qui a élaboré la formation en matière de normes IPSAS pour les Nations Unies. Des fonctionnaires du SAF et du Bureau de l'Inspecteur général ont participé à ce cours.

▪ **Résultats budgétaires du SG/OEA**

Fonds ordinaire

- À sa Quarantième Session extraordinaire, qui s'est tenue le 30 septembre 2010, l'Assemblée générale a approuvé le Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2011, pour un montant total de EU\$85,351,000, ce qui représente une réduction de EU\$4,774,200 par rapport à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2010.
- Ce budget comprenait une augmentation de l'allocation des quotes-parts pour un total de EU\$2,357,800 (équivalant à 3% par rapport à 2009). Cette augmentation a été adoptée par l'Assemblée générale pour l'exercice budgétaire 2011 en réponse aux difficultés économiques de financement du Programme-budget de cette année.

- À la fin de l'exercice budgétaire janvier-décembre 2010, le Secrétariat général avait exécuté EU\$90,1 millions, soit 100% du budget approuvé.
- Le Sous-fonds de réserve du Fonds ordinaire a terminé avec un solde de EU\$46,000 pour l'année 2010. Ce solde ne tient pas compte de EU\$1,066,287 en quotes-parts allouées et non reçues pour l'année 2010 ou en quotes-parts en retard non reçues qui envisagent en grande partie un plan de paiement à long terme de EU\$216,372.

Fonds spécifiques

- En 2010, la valeur nette des contributions en espèce aux fonds spécifiques s'est élevée à EU\$68,6^{1/} millions, en comparaison avec un montant net de EU\$70,1^{2/} millions en 2009, soit une diminution de EU\$ 1,5 million, ou 2,1%.
- Les trois principaux contributeurs, en 2010, sont encore le Canada, avec EU\$22,3 millions, soit 32,5% des contributions totales, suivi des États-Unis avec EU\$20,0 millions, soit 29,2%, et l'Espagne avec EU\$5,2 millions, soit 7,6%. Sur les EU\$68,6 millions versés en contributions en 2010, 66,7% l'ont été par les États membres, 23,0% par les observateurs permanents et 10,3% par d'autres institutions et bailleurs de fonds.
- Les États membres ont augmenté de 4,9% leurs contributions par rapport à 2009. Cette augmentation est due principalement aux versements effectués par le Canada et les États-Unis. À l'inverse, les contributions des observateurs permanents ont diminué de 19,6%, chute attribuée principalement à la baisse des versements effectués par l'Espagne. Malgré une diminution appréciable, à l'exception du Danemark, de la Grèce et de l'Italie, on a observé une reprise importante chez divers bailleurs de fonds européens par rapport à 2009.
- Parallèlement, d'autres institutions et bailleurs de fonds ont accru leurs contributions de 4,0%. Les Nations Unies ont réduit leur contribution de 27,4%, suivies de la Banque mondiale, de 17,8%. En même temps, les contributions de l'Organisation internationale pour les migrations ont aidé à compenser pour cette réduction, étant donné que le montant versé en 2009 est considérablement plus élevé.
- En 2010, les dépenses totales ont poursuivi leur tendance à la hausse et se sont élevées à EU\$68,8 millions, qui représente une augmentation de EU\$5,2 millions, soit 8,1%, par rapport à 2009. Plus de 35% du total des dépenses est lié aux projets gérés par le Programme 6 – Secrétariat aux questions politiques, suivi du Programme 5 – Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, avec 23% et du Programme 7 – Secrétariat exécutif au développement intégré, avec presque 18%. Par rapport aux EU\$68,8 millions de dépenses totales, EU\$26,6 millions, soit 38,7%, concerne les dépenses liées aux contrats à la tâche, tandis que EU\$14,7 millions, soit 21,4%, concerne les frais de voyages.

^{1.} En février 2011, des instructions ont été reçues des États-Unis pour programmer un montant de EU\$ 1,2 million pour le FEMCIDI. Cette programmation sera reflétée dans les états financiers de 2011.

^{2.} Ce montant ne comprend pas une somme de EU\$ 3 millions provenant des États-Unis programmés ensuite pour le FEMCIDI.

2.6.2 Département des ressources humaines

En 2010 le DRH a continué de mettre en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité de la gestion des ressources humaines par l'intermédiaire des activités suivantes:

▪ Formation du personnel

La stratégie d'entraînement du SG/OEA était liée à la mise en œuvre du Système de notation du personnel (PES), de même qu'au renforcement des compétences en matière de supervision et de leadership des fonctionnaires ayant des responsabilités de gestion; ces compétences ont été renforcées par le truchement de cinq programmes d'entraînement, qui ont formé au total 112 fonctionnaires.

La deuxième et la troisième phases du projet pilote du PES, (i) «Conversations sur le rendement» et (ii) «Réunion formelle sur le rendement», ont été mises en œuvre, un total de 646 personnes y ayant assisté. Le DRH travaille actuellement de concert avec le Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC) à mettre au point un outil de formation à distance à l'usage des bureaux de l'OEA dans les États membres, lequel sera disponible au premier trimestre de 2011.

Par le truchement du Programme de stages, le SG/OEA a offert à 240 jeunes l'occasion de collaborer dans les divers secteurs et d'enrichir leur expérience professionnelle. Par l'intermédiaire du Département des questions internationales, l'accord signé entre l'OEA et la Corée a été reconduit jusqu'en 2013 pour incorporer 10 stagiaires de ce pays au cours des prochaines années.

Un projet pilote du Programme de stages a été lancé dans les bureaux hors siège avec la participation de 15 stagiaires dans les bureaux du Panama, du Venezuela, de la MAPP en Colombie et de l'INN en Uruguay. Ce programme offre à des étudiants l'occasion de faire un stage dans d'autres pays, avec des ressources limitées pour voyager au siège de l'Organisation à Washington D.C., et leur permet d'aider les bureaux hors siège à atteindre leurs objectifs.

Pour obtenir une communication plus directe et plus efficiente avec les stagiaires et les anciens stagiaires, une communauté virtuelle a été lancée dans laquelle un espace est réservé pour le partage de renseignements et l'analyse de questions pertinentes pour leur stage.

▪ Unité des assurances / santé

Le Département a réalisé des événements destinés à promouvoir un style de vie sain. Notamment, la "Foire de la santé" et des "Évaluations ergonomiques". Il a poursuivi les programmes annuels visant à améliorer la qualité de vie et la productivité des fonctionnaires, comme des dons de sang, des vaccins contre la grippe et des services de psychothérapie.

- **Prestations**

Divers rapports internes ont été élaborés, ce qui a amélioré le contrôle de l'inscription et la cessation d'emploi du personnel en ce qui concerne les visas G4.

Un séminaire a également été donné sur la responsabilité fiscale des fonctionnaires qui emploient du personnel domestique avec des visas G5.

- **Fonctionnement**

Bon nombre d'employés rémunérés à la tâche (CPR) en Haïti ont été régularisés au moyen de contrats d'observateurs spéciaux dans le cadre du processus de normalisation et de juste application des mécanismes d'engagement, ce qui réduira les risques potentiels pour l'Organisation.

Les mesures nécessaires ont été prises au niveau du personnel pour réduire de 52 postes le Fonds ordinaire, conformément au Programme-budget adopté par l'Assemblée générale pour 2011.

- **Réingénierie**

Des progrès importants ont été obtenus relativement au système de contrôle des postes, dans lequel tous les postes qui devaient être testés dans le système ont été créés; ils seront prêts à fonctionner dans le système OASES dans le module de RH au début de 2011. Le Département continuera de travailler avec le Département des services de gestion financière et administrative pour inclure le budget relatif à ces postes dans le système.

2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS)

Conformément aux directives établies dans le Plan de développement stratégique du SAF/DOITS, les activités suivantes ont eu lieu en 2010:

Du nouveau matériel informatique a été incorporé, renforçant le matériel existant, pour continuer à accroître l'efficacité et l'efficacité des services offerts à l'Organisation, en particulier en ce qui concerne la plateforme de courrier électronique; l'interconnexion des bâtiments du siège a été assurée au moyen de l'installation de nouvelles technologies; un nouveau mode d'accès à distance sécuritaire au réseau interne de l'Organisation a été mis en place (SSL-VPN); et enfin, de la technologie de pointe a été incorporée dans la Salle Simon Bolivar (où se réunit le Conseil permanent) pour permettre la tenue de vidéoconférences multipoint et de grande qualité.

En ce qui concerne la sécurité informatique, le SAF/DOITS a élaboré une carte interactive, qui permet de visualiser en temps réel le nombre et l'origine d'attaques informatiques détectées et neutralisées par les systèmes de sécurité informatique de l'Organisation, ayant défini les procédures à suivre au cas où les défenses ne réussiraient pas à parer l'attaque. En 2010, le SAF/DOITS a travaillé conjointement avec des experts en sécurité informatique de pays membres dans le cadre de l'initiative de sécurité informatique dirigée par le Secrétariat exécutif du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE).

En appui aux mandats exécutés par d'autres départements de l'Organisation le SAF/DOITS a élaboré 18 nouvelles applications de logiciel, dont les suivantes:

- Système de gestion des contenus de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH).
- Actualisation du système de gestion des missions d'observation des élections (EOMS) pour inclure le processus d'évaluation des missions d'observation des élections de l'Organisation.
- La première phase du nouveau système de gestion des contenus pour le portail de l'Organisation.
- Nouveau système de transaction de cartes de crédit en ligne pour les paiements et les dons.
- Première phase du système de formulation, de contrôle et d'évaluation des projets.
- Carte interactive de programmes d'emploi temporaire pour les travailleurs migrants (MINPET).
- Observatoire interaméricain sur la sécurité.

La demande croissante de plateformes de réseautage social comme Facebook, Twitter, MySpace, par les secteurs a entraîné la mise sur pied d'une plateforme unique de "Communautés virtuelles". Cette plateforme est utilisée par divers départements, leur permettant de collaborer avec d'autres personnes et/ou organisations, notamment les États membres, la société civile, des spécialistes, etc. Au cours de l'année, dix communautés virtuelles ont été lancées, avec différents degrés d'acceptation.

Face à la demande croissante et à l'élaboration de logiciels ad hoc, l'optimisation et l'utilisation continue de la plateforme de développement de logiciel se sont poursuivies; elles avaient été entreprises pour assurer la qualité des produits de logiciel offerts par le SAF/DOITS et de l'établissement de leurs coûts respectifs.

Des politiques en matière d'acquisition de matériel informatique et d'externalisation de logiciel ont été définies et mise en application. Conformément à cette dernière politique, un processus d'accréditation technique de fournisseurs externes de logiciel a été mis en place pour assurer l'intégrité et la cohérence avec les applications existantes.

2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation a été créé par l'Instruction n° 05-15 et incorporé à la nouvelle structure organisationnelle établie par l'Instruction n° 05-13. En décembre 2008, le Département a été incorporé au SAF sous le nom de Département de la planification et du suivi. Depuis octobre 2009, il s'appelle le Département de la planification et de l'évaluation, compte tenu du fait qu'il a désormais les attributions de formuler et contrôler le budget et de gérer les structures organisationnelles.

Au moyen des mandats réitérés de l'Assemblée générale demandant une évaluation et un contrôle des résultats, le Département dispense un appui pour l'établissement de systèmes de planification, de contrôle et d'évaluation qui soient pertinents et qui permettront aux États membres d'assurer le suivi de la programmation et du contrôle budgétaire ainsi que pour

l'élaboration d'un cadre d'évaluation des programmes et des projets qui réponde aux mandats impartis par les organes politiques et aux avantages comparatifs de l'Organisation.

La Commission des vérificateurs externes et d'autres institutions liées au Système interaméricain avaient formulé, elles aussi, des recommandations dans ce sens.

Ses principales activités ont consisté à: a) servir de secrétariat technique de la Commission d'évaluation des projets; b) fournir une assistance à tous les secteurs du SG pour la formulation et le suivi des projets; c) coordonner les évaluations à moyen terme de projets appartenant au PUICA et au Système interaméricain des droits de la personne; d) mettre au point des instruments techniques pour l'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes dans la gestion des projets; e) élaborer un système informatique pour la formulation de projets; f) administrer le Fonds Espagne de l'OEA; g) élaborer la proposition de Programme-budget pour 2011, offrir une assistance technique aux délibérations de la CAAP et éditer le Programme-budget approuvé; h) administrer le suivi des résultats obtenus en 2010 par tous les secteurs de l'Organisation; i) élaborer l'estimation des coûts associés aux résolutions de l'Assemblée générale adoptées en 2010; j) offrir aux membres des missions permanentes une formation sur le processus d'estimation des coûts des résolutions.

Les résultats suivants ont été obtenus en 2010:

- Présentation à la CAAP d'une proposition de Programme-budget pour 2011.
- Coûts liés aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale estimés suivant une méthodologie validée par la CAAP.
- Module de formulation de projets élaboré, en tant que première composante d'un système intégré de gestion de projets.
- Évaluation à moyen terme de projets du Programme de l'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques (PUICA) et des projets de renforcement institutionnel du Système interaméricain des droits de la personne.
- Amélioration progressive de la qualité des projets formulés par les différents secteurs du SG.

Le Département entretient des relations permanentes avec différents secteurs du Ministère des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne, par l'intermédiaire de la Mission permanente de l'Espagne près l'OEA, dans le cadre de la gestion du Fonds Espagne de l'OEA.

Le Département entretient également des relations avec le Réseau de développement humain de la Banque mondiale en vue d'organiser conjointement la conception et l'exécution d'un projet d'évaluation d'impact du programme PUICA ainsi que du Programme de facilitateurs judiciaires.

En 2010, le Département a tenu quelque 10 réunions hebdomadaires (500 par année) avec des spécialistes et des techniciens des différents secteurs du SG auxquels il a fourni une assistance pour la formulation et le suivi de projets.

Il a organisé cinq ateliers de formation à la gestion des projets à l'intention du personnel du SG, dont un pour le personnel des bureaux hors siège de l'OEA.

Il a organisé quatre ateliers de formation à la gestion des projets à l'intention de représentants des peuples autochtones (à Lima) et de fonctionnaires gouvernementaux en Équateur, en El Salvador ainsi qu'à Trinité-et-Tobago.

2.6.5 Bureau des services d'achats (OPS)

En 2010, le Bureau des services d'achats a fait les activités suivantes:

- **Secteur des achats**

Le Bureau des services d'achats du SG/OEA a participé activement à la deuxième réunion des Institutions internationales de financement (IIF). Cette réunion avait pour objectif de partager des données d'expériences et des pratiques optimales en matière d'acquisitions. Entre autre thèmes, l'on a présenté les pratiques existantes relatives à l'utilisation de cartes de crédit corporatives, l'établissement de listes de fournisseurs préférentiels pour des achats récurrents, et la gestion de soumissions en bonne et due forme.

- **Système de gestion Oracle (OASES)**

Approbation de demandes d'acquisition de biens et de services pour un montant supérieur à \$100 millions, comme suit:

	Demandes d'achat	Bons de commande
2008	37,600	41,519
2009	39,726	43,328
2010	39,499	42,509

Prise en compte de plus de 2 400 demandes de services après-vente.

En coordination avec le DHR, l'OPS a certifié plus de 35 utilisateurs du système OASES.

L'administration de la base de données sur les fournisseurs a été transférée officiellement à l'OPS vers la mi-octobre 2010, conformément à l'Instruction 08-01 Rev. 3. Une fois les fonctions transférées, l'OPS a utilisé ses ressources principalement pour améliorer la qualité de l'information et pour accélérer le processus d'inscription (à la fin de 2010 on comptait 125 registres en double). Des paramètres ont été établis dans le but d'uniformiser l'information, et l'on a travaillé à réduire le temps d'inscription, le faisant passer de 5 à 3 jours tout au plus. Par ailleurs, le Bureau des services d'achats a alloué des ressources à la création de rapports permettant un meilleur contrôle de l'information inscrite, afin de faciliter l'identification des fournisseurs utilisés le plus souvent et pour évaluer le volume d'achats par fournisseurs pendant des périodes prédéterminées. En outre, l'OPA et le DOITS ont travaillé à la présentation d'un projet visant à développer une plateforme permettant l'inscription en ligne de fournisseurs. Enfin, les discussions ont repris avec Lyons Registry et d'autres entreprises similaires en vue de mettre en place un service de vérification de fournisseurs respectant les règlements de l'OFAC.

- **Activités liées aux contrats, aux assurances et aux appels d'offres**

26 appels d'offres ont été réalisés en bonne et due forme. Le montant total des adjudications s'est élevé à EU\$1 800 000.

Le Bureau des services d'achats travaille à la mise à jour des règlements relatifs aux achats afin d'établir un document ou répertoire reflétant les besoins courants.

- **Assistance aux missions d'observation des élections**

Le Bureau a envoyé du personnel pour faire des visites préliminaires et il a poursuivi son appui au Secrétariat aux questions politiques, pour des activités liées aux achats effectués par les missions d'observation des élections qui ont été envoyées dans plusieurs États membres. Soulignons le soutien offert à la Mission d'observation des élections en Haïti, pour laquelle le Bureau des services d'achats a prêté un de ses fonctionnaires à temps plein.

- **Secteur des voyages**

Coordination de l'achat de plus de 6 000 billets d'avion, par l'intermédiaire de la société Omega World Travel (OWT), pour un montant total approximatif de plus de EU\$5,5 millions. Pour la réalisation de ces voyages, le secteur a traité plus de 650 demandes de visas.

Grâce aux rapports d'OWT, le Bureau est parvenu à négocier des accords avec les principales lignes aériennes afin d'obtenir des avantages plus importants, des rabais sur les tarifs et de meilleurs systèmes de points de fidélité pour le Secrétariat. Après avoir revu l'utilisation des services de ces compagnies aériennes et avoir calculé les rabais, le Bureau des services d'achats calcule des économies directes pour un montant approximatif de quatre-vingt-dix mille dollars américains.

L'OPS a continué de se réunir avec les représentants des principales compagnies aériennes et des hôtels qui offrent les avantages les plus importants à l'Organisation. Pour 2011, l'OPS a prévu établir un accord avec American Airlines (la compagnie aérienne la plus utilisée par le SG/OEA) pour obtenir des tarifs préférentiels. En 2010, le montant négocié avec American Airlines était d'environ EU\$2,3 millions; sur ce montant, un rabais de 5 ou 10% serait considérable.

En 2010, le Secteur des voyages a mis en place une surveillance constante des transactions relatives aux voyages figurant dans les rapports d'OWT et la conciliation de ces rapports avec ceux de l'entité centrale de financement (American Express) a été améliorée. Cela a permis un traitement sans interruption des transactions, un meilleur contrôle et un paiement en temps opportun des comptes relatifs aux voyages réalisés par l'intermédiaire d'OWT. Le Bureau des services d'achats travaille de concert avec le Département des services de gestion financière et administrative en vue d'incorporer une solution permettant d'accélérer les processus liés aux voyages tout en établissant de meilleurs contrôles sur les avances de fonds, les rapports de voyages ainsi que d'autres recommandations des vérificateurs.

2.6.6 Bureau des services généraux

En vertu de l’Instruction n° 08-01 Rev. 3, du 1er octobre 2009, le Bureau des services généraux (SAF/OGS), par l’intermédiaire du Secrétaire aux questions administratives et financières, offre des services consultatifs au Secrétariat général et aux organes politiques pour toutes les questions administratives liées aux plans, politiques, procédures et normes relatifs à la gestion et à l’entretien des bâtiments, et dispense des services généraux, ce qui inclut la sécurité, la location de bureaux, les services de messagerie et de transport, la reproduction des documents, les espaces de stationnement des véhicules et la réalisation de l’inventaire.

▪ Gestion des bâtiments

Le SAF/OGS a investi EU\$6 546 000 pour l’entretien des bâtiments. Ces tâches couvrent principalement le paiement de l’hypothèque du GSB, les services publics (électricité, eau et vapeur pour le chauffage), les services en sous-traitance (la sécurité, le nettoyage nocturne et les services généraux), les services d’entretien et de réparation en sous-traitance, l’entretien de routine, l’achat des produits et du matériel d’entretien et des fournitures en général.

Le Secrétariat général déploie des efforts considérables pour ne pas augmenter ses dépenses de fonctionnement. Grâce à cette politique, le Secrétariat général dépense environ EU\$10,09 par pied carré, soit 11% de moins que la moyenne nationale, qui est de EU\$11,44 par pied carré. Ce montant inclut les contrats de maintenance, les services publics (électricité, eau, vapeur pour le chauffage), l’entretien des jardins, le nettoyage nocturne et les dépenses administratives.

▪ Réparations urgentes

Le 20 août 2009, la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP) a autorisé l’utilisation de EU\$1 209 000 du Fonds d’investissement pour les bâtiments (CP/Res. 831), pour commencer les réparations urgentes à l’infrastructure du Bâtiment principal (MNB) et à celle du Bâtiment du Secrétariat général (GSB), de même que pour l’installation de chaudières dans le MNB.

Toutes les réparations urgentes à la structure se sont terminées avec succès, pour un coût total estimé moindre que le coût budgété initialement. Il reste à terminer en 2011 la conception et l’installation des chaudières pour le chauffage.

▪ Location de bureaux

Le SAF/OGS a encaissé EU\$1 987 000 au titre de la location de 50 467 pieds carrés de bureaux, de locaux commerciaux et de dépôts dans le GSB. Les locataires actuels sont l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA), l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), la Fondation de développement Gateway, la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l’OEA, la Fédération nationale des producteurs de café de la Colombie (café Juan Valdez) et le Secteur privé des Amériques.

- **Sécurité**

Le SAF/OGS a investi EU\$1 million pour la sécurité^{3/}. Cette somme comprend la rémunération de l'équipe de vigiles engagée chaque année ainsi que l'achat et l'entretien de l'équipement destiné à améliorer la surveillance des bâtiments.

- **Modernisation et entretien des photocopieuses**

Le SAF/OGS a poursuivi sa politique de modernisation et de remplacement des photocopieuses et a investi à cet effet EU\$55,000 en équipement nouveau. Les dépenses d'entretien des photocopieuses se sont élevées à EU\$97,000, ce qui inclut la maintenance, le papier et d'autres fournitures.

- **Correspondance, messagerie et transport**

La Section de la messagerie, du courrier et du transport a envoyé 80,000 colis, ce qui représente un coût d'environ EU\$170,000 et a distribué plus de 300,000 lettres au niveau interne. Le SAF/OGS a investi plus de EU\$52,000 pour l'entretien du parc automobile.

- **Places de stationnement**

Le SAF/OGS a continué de gérer les places de stationnement, qui sont payées par les utilisateurs et qui ne constituent donc pas un coût direct pour le Secrétariat général.

Les recettes ont dépassé EU\$659,000. Elles proviennent des prélèvements mensuels effectués auprès des utilisateurs plus les intérêts. Les décaissements se sont montés à EU\$692,000 environ, ce qui représente un déficit de près de EU\$32,000 pour la période couverte par le présent rapport. Les principales dépenses ont été le coût du personnel administratif et du personnel de service, la location de places de stationnement supplémentaires dans un stationnement privé, la contribution de EU\$100,000 pour la réparation du stationnement de la Rue C, l'achat de Smartrips et des améliorations en général. Le Fonds de stationnement a un solde de EU\$286,000.

^{3/} Ce montant est inclus dans le montant total de EU\$6,546 millions dépensés pour l'entretien des bâtiments.

2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Secrétariat aux questions juridiques (SAJ) fournit, dans la limite de ses compétences, des services consultatifs à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent, à la Réunion des ministres de la justice, au Secrétariat général et à d'autres organes, organismes et entités de l'OEA. Ses services consultatifs portent sur le droit international et sur le développement et la codification du droit interaméricain. Il appuie les mécanismes de suivi de certaines conventions interaméricaines, fait office de dépositaire et de source de documentation sur les traités interaméricains et les accords souscrits par l'OEA et ses organes. Il diffuse également des informations sur les instruments juridiques de l'OEA et ses programmes juridiques et élabore, promeut et exécute le Programme interaméricain de développement du droit international. Il fournit par ailleurs d'autres services liés à la coopération juridique interaméricaine. Le Secrétariat aux questions juridiques est composé du Bureau exécutif du Secrétaire et des services ci-après: Département du droit international et Département de la coopération juridique. Jusqu'au mois de décembre 2010, le Département des programmes juridiques spéciaux relevait de ce Secrétariat.

▪ Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques a assuré la direction, la planification et la coordination des programmes, activités et interventions de ce secteur. En particulier, en vertu de ses attributions d'appui des organes chargés du développement du droit interaméricain, il a fourni des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent ainsi qu'au Comité juridique interaméricain en session, il a participé au Cours de droit international, aux Journées de droit international et à la Réunion des ministres de la justice des Amériques, ainsi qu'à la Réunion des États parties au Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Pour diffuser les travaux juridiques de l'Organisation en 2010, le Secrétaire aux questions juridiques a réalisé des interventions dans le cadre de diverses réunions et séminaires internationaux. En particulier, il a donné un cours sur l'OEA et le développement du droit international à l'Académie de droit international de La Haye. Il a également participé à la réunion des consultants juridiques des États membres des Nations Unies, organisée au siège de l'ONU, et il est intervenu durant les réunions annuelles de la Fédération américaine des avocats et de l'Association interaméricaine de droit international privé.

Programme des médiateurs judiciaires

Le Bureau exécutif du Secrétaire supervise directement le Programme interaméricain des médiateurs judiciaires pour le renforcement de la démocratie dans les Amériques. Ce programme a permis d'établir un Service national des médiateurs judiciaires au Nicaragua, au Paraguay et au Panama et de commencer certaines activités au Guatemala.

Les travaux à titre gracieux réalisés par 3,600 médiateurs, dont 35 % de femmes, ont permis à deux millions de personnes d'avoir accès à la justice. Cette année, les médiateurs ont acheminé 4 000 demandes aux autorités et réalisé 15,000 mesures de prévention. Par ailleurs, 60,000

personnes ont été informées de leurs droits. En outre, à la fin de la période à l'étude, 1 000 juges, procureurs, défenseurs, policiers et autres agents judiciaires ont approuvé un programme diplômant de service national pour les médiateurs judiciaires, dont le titre est délivré par des universités locales.

2.7.1 Département du droit international

En 2010, le DDI a fourni aux organes de l'Organisation des services juridiques dans le domaine du droit international pour les aider à élaborer des projets de résolution et à organiser des réunions spéciales ainsi que des réunions d'experts. Les questions ci-après ont été examinées: populations autochtones, populations d'ascendance africaine, droit de la famille, Programme interaméricain de droit international, accès à l'information, orientation sexuelle, démocratie, discrimination et intolérance, réfugiés, personnes déplacées, apatrides, protection du consommateur, protection des données personnelles, Cour pénale internationale, droit international humanitaire et sûretés mobilières.

En qualité de secrétariat du Comité juridique interaméricain (CJI), le DDI a fourni à cet organe un appui technique et administratif durant ses deux sessions ordinaires. Ainsi, le département a préparé des ordres du jour annotés, contribué à la rédaction de projets de résolution, rédigé des comptes rendus analytiques, préparé son rapport annuel et mis en œuvre les mandats du CJI.

En outre, le DDI a continué d'exécuter certains projets financés par des fonds spécifiques:

- En ce qui concerne le Réseau de coopération juridique en matière de droit de la famille et de l'enfance, le deuxième atelier pilote des pays anglophones et la réunion technique demandée par la REMJA ont été réalisés, qui ont permis d'envisager l'utilité de renforcer le Réseau.
- Programme pour les personnes d'ascendance africaine dans les Amériques: Protection juridique, avancement et inclusion. Cette activité a permis d'examiner cette question selon la perspective de l'OEA et de diffuser les travaux réalisés par l'Organisation en la matière auprès de dirigeants d'ascendance africaine.
- Le Programme d'action sur les peuples autochtones dans les Amériques a permis de former des dirigeants autochtones aux questions suivantes: bonne gouvernance, participation de la femme aux sphères politiques, droits de la personne et élaboration d'un cadre logique pour des projets d'autogestion.
- Élaboration et mise en œuvre de la Loi-type sur l'accès à l'information.

En vertu du Programme interaméricain de développement du droit international, le DDI a organisé les manifestations suivantes durant l'année 2010:

- 37e Cours de droit international, du 2 au 20 août à Rio de Janeiro (Brésil).
- 10e Journée de droit international, du 2 au 5 février à San José (Costa Rica).
- 2e Cours de droit international des réfugiés, le 17 février à Washington, D.C.
- 4e Cours de droit international humanitaire, le 28 janvier à Washington, D.C.

Pour ce qui est des publications, le DDI a assuré la conception, l'édition et la diffusion du 36e Cours de droit international qui a eu lieu à Rio de Janeiro en août 2009.

Cette année, le DDI a continué d'actualiser le contenu, la structure, l'administration et le contrôle de sa propre page Web ainsi que celle du CJI. Sa boutique virtuelle propose un catalogue de 28 publications.

En outre, le DDI a continué de remplir la fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains et des accords bilatéraux souscrits par les organes de l'OEA. La page Web du DDI permet de consulter des informations à jour sur les traités interaméricains et accords bilatéraux de coopération et de faire le point sur toutes les activités réalisées par le DDI en 2010. Le Département publie également un Bulletin d'information trimestriel qui présente dans le détail toutes ces activités.

2.7.2 Département de la coopération juridique (DCJ)

Le DCJ a fourni des services consultatifs et de secrétariat technique aux réunions suivantes:

▪ Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA)

- Sixième Réunion du Groupe de travail sur le délit cybernétique, les 21 et 22 janvier 2010 à Washington, D.C. – Recommandations à l'adresse:
http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp_expertos.htm
- Huitième Réunion des ministres de la justice des Amériques, du 24 au 26 février 2010 à Brasilia (Brésil) – Recommandations à l'adresse:
<http://www.oas.org/es/sla/dlc/remja/reuniones.asp>

▪ Coopération dans le cadre de la Convention interaméricaine contre la corruption et de son mécanisme de suivi (MESICIC)

- Seizième Réunion ordinaire du Comité d'experts du MESICIC, du 22 au 25 mars 2010 à Washington, D.C. Ont été entérinés les rapports du deuxième groupe de pays examinés au cours du troisième cycle d'analyse (République bolivarienne du Venezuela, Équateur, Mexique, Trinité-et-Tobago et Colombie).
- Dix-septième Réunion ordinaire du Comité d'experts du MESICIC, du 13 au 16 septembre 2010 à Washington, D.C. Ont été entérinés les rapports du troisième groupe de pays examinés au cours du troisième cycle d'analyse (Panama, Chili, El Salvador, République dominicaine, Nicaragua et Bahamas).
- Programme d'élaboration de plans nationaux d'action pour la mise en œuvre des recommandations du Comité d'experts du MESICIC dans les États membres du Mécanisme, avec le concours financier des États-Unis et de l'Espagne. À ce titre, des ateliers ont été réalisés dans les villes suivantes: Belize (Belize), 11 et 12 mars 2010; Guatemala (Guatemala), 12 et 13 avril 2010; Santo Domingo (République dominicaine), 19 et

20 avril 2010; Paramaribo (Suriname), 7 et 8 juin 2010; Trinité-et-Tobago, 28 et 29 septembre 2010; San José (Costa Rica), 28 et 29 octobre 2010; La Paz (Bolivie), 29 octobre 2010.

- Conférence sur les avancées et les enjeux de la coopération continentale contre la corruption, les 3 et 4 juin 2010 à Lima (Pérou). Cette réunion a constitué une étape culminante du programme de développement susmentionné en ce qui a trait aux plans d'action conçus pour épauler les États membres dans la mise en œuvre des recommandations du MESICIC.
- Troisième Réunion de la Conférence des États parties au MESICIC, les 9 et 10 décembre 2010 à Brasilia (Brésil) – Recommandations à l'adresse:
http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic_conf_est_parte.htm

- **Collaboration avec d'autres organismes internationaux:**

Le DCJ continue d'œuvrer en étroite collaboration avec d'autres institutions internationales comme les Nations Unies, la BID, le Conseil de l'Europe et l'OCDE, et avec des organismes sous-régionaux.

2.7.3 Département des programmes juridiques spéciaux

- **Accès à la justice:**

Un projet pilote de promotion de l'accès à la justice et d'aide judiciaire gratuite pour les groupes vulnérables a été exécuté au moyen d'un concours fourni à 45 cabinets d'avocats en milieu universitaire au Guatemala, à El Salvador, en Uruguay et au Paraguay. Ce plan a suscité une vive réaction, qui a permis à l'OEA d'intervenir dans le domaine juridique en milieu universitaire et donné lieu à la souscription d'accords de coopération avec la BID et l'USAID. Les résultats attendus de ces activités sont l'exécution ou l'amélioration, selon le cas, du service de conseil juridique et de l'encadrement judiciaire gratuit qui est proposé par les universités, ce qui permettra de diversifier ces services et de les étendre à de nouveaux groupes de population, notamment les personnels domestiques, les personnes incarcérées et les consommateurs.

En outre, ont été organisées des activités de formation, de diffusion et de promotion ayant trait à l'accès à la justice et à l'élaboration d'études sur la systématisation et l'évaluation d'expériences nationales.

- **Protection du consommateur:**

En partenariat avec l'OPS, le département a coordonné les travaux de conception et de mise en exploitation du Réseau de santé et de sécurité du consommateur (RCSS), premier exercice interaméricain ayant pour objectif de contribuer à l'établissement et au renforcement des systèmes nationaux et régionaux de surveillance de la sécurité des produits. Ce réseau a conforté la position de l'OEA en tant qu'acteur utile des initiatives internationales dans ce domaine. Le large consensus sur l'importance de cette question résulte de l'adoption de la résolution AG/RES. 2549 (XL-O/10), dont le mandat prévoit la création d'un système interaméricain d'alerte rapide.

Le portail électronique www.oas.org/rcss est l'instrument d'échange d'informations et de données d'expériences, de diffusion de la thématique et de documentation sur la sécurité des produits de consommation et leurs effets sur la santé. Il sert également d'espace régional de formation. C'est grâce à ce portail que le premier cours virtuel sur la surveillance et la sécurité des produits a été dispensé par l'Université Pompeu Fabra.

▪ **Personnes âgées:**

Le Conseil permanent a tenu une séance extraordinaire, à laquelle ont participé des représentants de pays et d'experts du milieu universitaire, d'organisations internationales et de la société civile, pour dresser un inventaire des besoins et des politiques d'intérêt public qui ciblent précisément les personnes âgées, échanger des informations et des pratiques optimales en la matière, et envisager la possibilité d'élaborer une convention interaméricaine sur les droits de ces personnes.

▪ **Personnes handicapées:**

Le Département s'est consacré à la promotion et au suivi des principaux instruments normatifs du système interaméricain traitant de la question.

En ce qui concerne la Convention interaméricaine sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées, le premier rapport sur les activités réalisées par les États parties a été élaboré et présenté, et la première réunion des groupes de travail du CEDDIS a eu lieu, qui a examiné les questions concernant les paramètres devant être employés pour mesurer les progrès et la capacité juridique des personnes handicapées.

En ce qui concerne le Programme d'action de la décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées, la Deuxième Réunion des directeurs d'institutions et des rédacteurs de politiques publiques à l'intention des personnes handicapées s'est déroulée dans le but de passer en revue les avancées réalisées dans la mise en œuvre du programme et de constituer un réseau de coopération pour l'inclusion sociale.

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Secrétariat aux relations extérieures (SER) a été créé en 2008, par l'Instruction n° 08-01, et sa mission consiste fondamentalement à mettre au point et exécuter les principales tâches en matière de diffusion de l'Organisation.

Le Bureau exécutif du Secrétariat coordonne le travail de quatre départements: Communication stratégique et image, Questions internationales, Questions culturelles et Presse, qui travaillent ensemble afin de faire mieux connaître l'institution, renforcer l'image de l'Organisation et améliorer la connaissance qu'en a le public.

Ces quatre départements, en mettant en œuvre des stratégies coordonnées, s'emploient à mettre en lumière le rôle de l'Organisation en tant que principale instance pour la promotion de la gouvernance démocratique, du développement durable, de la sécurité multidimensionnelle et du respect des droits de la personne dans le Continent américain.

Ces stratégies sont notamment: l'identité institutionnelle, l'élaboration du contenu et du message, les relations avec les interlocuteurs de l'Organisation, l'appui aux activités culturelles, l'établissement de partenariats et les initiatives de renforcement des relations avec les secteurs public et privé. Le SER travaille avec cohérence et efficacité afin de fournir des services qui épaulent et favorisent les projets, les programmes, les activités et l'identité institutionnelle, définis par les quatre piliers thématiques du Secrétariat général de l'OEA, permettant ainsi au SG/OEA d'atteindre ses objectifs.

Le SER est également responsable de la promotion de l'image de l'Organisation auprès des institutions du pays hôte, en particulier auprès du Congrès. En 2010, le SER a travaillé de façon intense avec des membres importants du Congrès afin de renforcer les contacts réguliers et le dialogue, et il a maintenu au courant de toutes les priorités et activités de l'OEA des experts en politique chargés de la prise de décisions.

Par le truchement de ces efforts, l'équipe a actualisé et amélioré les liens avec les membres du Congrès, gardant le contact et maintenant une communication permanente avec leurs bureaux, de même qu'avec leur personnel et avec les membres du Congrès eux-mêmes. Les fonctionnaires du Congrès ont commencé à recevoir régulièrement des messages électroniques contenant des nouvelles et des mises à jour sur des questions qui les intéressent concernant l'OEA. En outre, le SER a travaillé en étroite relation avec des bureaux du Capitole pour leur envoyer des messages portant notamment sur les travaux de restructuration interne, les questions budgétaires en suspens et d'autres questions liées à la revitalisation et à la réforme institutionnelle.

2.8.1 Le Département de la presse

Le Département de la presse informe les médias du Continent américain des activités de l'OEA, diffuse ses orientations générales ainsi que le message politique du discours du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, et il tient informés le SG, le SGA, les secrétaires et conseillers principaux (24 heures par jour, 7 jours par semaine) des événements importants au

moment où ils se produisent dans la région et dans le monde, lesquels ont évidemment une incidence sur le dialogue politique éventuel.

À mesure que l'Organisation se faisait plus présente dans la politique du Continent américain, les communiqués de presse de l'OEA ont acquis une importance notoire dans les médias – journaux, radio, télévision, médias numériques – et l'opinion de la direction de l'Organisation est de plus en plus requise et diffusée par des agences de presse et des médias dans le contexte du discours politique de la région. Après chaque événement politique qui se produit dans un pays hôte, commence automatiquement la pression pour obtenir l'opinion du Secrétaire général.

Guidés par cette réalité, et en accord avec la perception émanée des sondages d'opinion effectués au sein de ce Département, il a été décidé d'approfondir le ton conceptuel des communiqués, dans le but de marquer les définitions politiques face aux événements qui se produisent dans les pays membres. L'objectif consiste à mettre en lumière la présence et l'opinion de l'OEA et surtout à assurer la cohérence entre les propos du SG et ceux du SGA.

Au cours des dernières années, l'OEA a acquis une plus grande pertinence en tant qu'acteur politique dans la région, et au nombre des facteurs qui ont produit cette pertinence on compte sa cohérence relativement aux questions régionales les plus complexes: une seule opinion et une seule ligne d'action. Cela se reflète de façon persistante dans les communiqués de presse. Le Honduras, Haïti, des questions liées au renforcement démocratique, à la migration, au trafic des stupéfiants, au terrorisme, à la parité hommes-femmes, ce sont là des sujets sur lesquels les médias demandent en permanence des déclarations de l'OEA.

Structuré en deux étapes, le travail de presse commence avec la couverture et la production du communiqué (élaboration et édition), et se poursuit avec la diffusion de celui-ci. Un bon communiqué sans bonne diffusion n'existe pas. Cela suppose une évolution permanente pour tirer partie des nouvelles technologies et obtenir ainsi un réseau de destination de plus en plus large, rapide et de qualité.

L'utilisation de *flickr* (galerie de photos en ligne), pour l'envoi de matériel photographique, a amené une augmentation importante de la réception et de la diffusion d'une information centrée tant sur la photo que sur le message. L'utilisation de la photographie par les médias a connu une augmentation importante: le nombre de visites mensuelles est passé de 10 490 à 38 963 à son maximum (réunions extraordinaires) et 12 047 à son minimum (période de vacances).

L'acquisition d'un serveur spécial pour la diffusion des communiqués a également supposé une réception meilleure et plus ample dans un plus grand nombre de médias du Continent américain. Dans ce contexte, nous avons pu faire quelques mesures intéressantes qui devraient guider notre travail avec les médias. La conclusion visible que l'on peut tirer des visites de la Section de la presse, dans une étude par thèmes d'intérêt, est que le public qui accède au site Web de l'OEA s'intéresse principalement: 1) l'Assemblée générale ; 2) les déclarations du Secrétaire général ; 3) les situations de crise (Colombie-Venezuela ; Costa Rica-Nicaragua ; Honduras) et 4) les Missions d'observation électorale.

Il ne faut pas manquer de préciser que la coordination avec le Département de la technologie a joué un rôle vital dans l'élaboration des mécanismes de diffusion, étant donné qu'elle permet d'évaluer et de mesurer l'intérêt de l'opinion publique.

Sur cette base, un bulletin de nouvelles (*newsletter*) a été planifié; il a pour unique finalité de diffuser l'opinion des responsables de l'Organisation aux centres d'études et de recherches de la région. Le discours complet sera envoyé, comme pièce d'étude, à des centres d'études et de recherches (*think tanks*), des universités et des partis politiques, pour tenter d'atteindre d'autres sphères d'influence.

L'identification de questions sur lesquelles le Bureau du Secrétaire général et / ou le Bureau du Secrétaire général adjoint doivent se prononcer constitue maintenant une autre tâche de ce département, tout comme la défense et le soin de son image, ce qui suppose la conception de stratégies ponctuelles et le recours à des personnages proches qui pourraient élaborer des articles en regard de la page éditoriale appuyant la position officielle. À cette étape, comme dans bien d'autres, la coordination avec le Secrétariat aux questions politiques a été essentielle.

Toutes ces tâches, incorporées dernièrement au secteur de la Presse, définissent un rôle stratégique dans la construction de l'image de l'OEA.

2.8.2 Département des questions internationales (DAI)

Le mandat du DAI consiste à gérer les relations de l'OEA avec les observateurs permanents, les partenaires institutionnels du Système interaméricain, du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, ainsi qu'avec la société civile. Le DAI fait également la promotion du travail de l'OEA dans le Continent américain et à l'échelle mondiale par le biais de programmes de diffusion comme le cycle de conférences des Amériques, les simulations des assemblées générales de l'OEA, les tables rondes de politiques et le programme de visites et d'information *Tours and Briefings*.

En 2010, le Département a obtenu EU\$15 791 980 en argent comptant, et EU\$814 935 en nature, provenant des observateurs permanents, destinés aux programmes prioritaires définis par les organes politiques de l'OEA. Depuis 1999, Il a reçu un total d'environ EU\$169,2 millions en contributions. Les principaux bailleurs de fonds en 2010 ont été l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, l'Union européenne, la Norvège et l'Allemagne. Le DAI a reçu avec plaisir la contribution de l'Observateur permanent N° 65, Monaco. Le DAI a tenu plus de 70 dialogues entre Observateurs permanents et responsables de l'OEA, et il a négocié avec succès des accords généraux de coopération avec Israël et avec la Serbie, ainsi que des Mémoires d'accord avec l'Allemagne, la Chine, la Corée, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse.

Le DAI a renforcé les relations de coopération avec les Nations Unies, l'UA, l'OSCE, l'OCDE, le SEGIB, l'OIT et l'OIM. Il a coordonné la signature de l'accord de coopération entre l'OEA et UNIFEM, il a effectué les démarches nécessaires pour la signature du Mémoire d'entente avec International IDEA, et il a élaboré un mémorandum d'entente avec le Conseil de l'Europe. Il a élaboré un plan de coopération entre l'Union africaine et l'OEA et a offert son soutien à la

coordination du dialogue du Secrétaire général de l'OEA avec les institutions internationales à l'Assemblée générale. Le DAI a organisé des tables rondes et des réunions d'échange de programmes dans des domaines d'intérêt commun avec le PNUD, l'OIT ainsi qu'avec des agences du système des Nations Unies, de même que 15 documents d'information sur des politiques en matière de coopération interinstitutionnelle.

Le DAI a également encouragé et facilité la participation de la société civile à 14 réunions ministérielles, conférences spécialisées et réunions du Conseil permanent et du CIDI, par le truchement de forums sous-régionaux, continentaux et virtuels, de même que par le biais de conversations informelles avec le Secrétaire général et par le dialogue des chefs de délégation qui ont assisté à l'Assemblée générale. Il a également géré l'inscription de 37 nouvelles organisations de la société civile, ce qui a porté à 342 le nombre d'organisations inscrites à ce registre.

Le Département a en outre organisé le Forum de la diaspora haïtienne en réponse au tremblement de terre du 12 janvier en Haïti; il a organisé des séminaires visant à promouvoir la participation de personnes d'ascendance africaine et de peuples autochtones; il a offert un soutien technique à huit réunions de la CISC; il a présenté aux États membres un document révisé de la stratégie visant à promouvoir la participation de la société civile aux activités de l'OEA; il a publié et diffusé le Manuel de participation de la société civile; il a élaboré la Compilation des lois en matière de participation de la société civile dans les Amériques; il a actualisé les recommandations thématiques et chronologique des organisations de la société civile au sein des divers organes politiques de l'OEA; il a élaboré des projets avec les gouvernements du Canada, des États-Unis et de l'Espagne en vue d'appuyer la participation de la société civile aux activités de l'OEA; il a diffusé de l'information sur les activités de l'OEA auprès des organisations de la société civile, et a maintenu avec la société civile une communication permanente par le truchement de la page Web et du courrier électronique concernant nos activités.

Le DAI a organisé sept simulations de l'Assemblée générale de l'OEA (MOEA), y compris trois simulations des réunions du Conseil permanent à l'intention des stagiaires de l'OEA, deux simulations de l'Assemblée générale avec des étudiants universitaires du Continent américain et une simulation de l'Assemblée générale avec des écoles secondaires, auxquelles ont participé 1 400 étudiants, 130 enseignants des universités et des lycées des Amériques, ainsi que 26 nouvelles universités et 7 lycées. Le DAI a lancé la plateforme virtuelle de la MOEA, laquelle a aidé les étudiants à accroître leur connaissance et à améliorer leur analyse des points à l'ordre du jour interaméricain, et a lancé une proposition visant à créer un réseau de participants à la simulation pour la diffusion des travaux de l'OEA et afin qu'ils appuient la réalisation de simulations à l'extérieur de Washington, D.C.

Quatre conférences ont été organisées dans le cadre du cycle de conférences des Amériques au siège de l'OEA et une à Lima (Pérou) grâce au soutien financier de l'Université San Martín de Porres, du Gouvernement de l'Espagne, de même que des Gouvernements de la Chine, de la Corée, du Maroc et de la Turquie. Les thèmes traités étaient notamment la situation économique de la région et les perspectives pour 2011, des questions de parité hommes-femmes, la sécurité citoyenne, les relations entre l'Europe et l'Amérique latine et la Caraïbe, la lutte contre la discrimination, la promotion de la diversité et la protection des droits de la personne. Le DAI a

également coordonné six tables rondes et quatre petits-déjeuners de politiques avec des ambassadeurs portant sur diverses questions notamment les suivantes: la célébration de la journée des droits de la personne, le développement économique et social, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs du millénaire en matière de développement, la participation des peuples autochtones à l'OEA, la parité hommes-femmes, la préparation pour la réunion du Groupe des 20 et les objectifs de la politique extérieure de l'Inde et ses perspectives par rapport à l'Amérique latine et à la Caraïbe.

Le DAI a remodelé la présentation de la discussion des tables rondes afin d'obtenir un plus grand dynamisme, une meilleure représentation thématique et un équilibre géographique. Les conférences et les tables rondes tenues ont été numérisées et diffusées en format DVD à des gouvernements, des universités, des centres d'études et de recherches et des organisations de la société civile. Le Département des questions internationales a en outre tenu plus de 110 séances d'information sur l'OEA et il a reçu 3 546 représentants de divers gouvernements, militaires, du secteur privé, des étudiants et de la société civile.

2.8.3 Département des questions culturelles (DCA)

Mission du DCA et stratégie pour 2010

Le Département des questions culturelles (DCA) continue à s'acquitter de son mandat, lequel consiste à aider l'Organisation à faire connaître les diverses expressions culturelles des Amériques, à mettre en lumière les principales questions inscrites à l'ordre du jour politique et social interaméricain par le truchement de l'art. Des expositions et des activités réalisées en 2010 ont souligné sa mission visant à mettre l'art au service du changement social et de l'inclusion.

Le DCA a mené à bien sa tâche grâce à des initiatives réalisées conjointement avec plusieurs secrétariats du SG/OEA, les missions permanentes, les observateurs permanents, des ONG, le secteur privé, des musées, des fondations et des institutions universitaires. Ce partenariat a permis au DCA de répondre à des propositions qui coïncidaient avec l'ordre du jour et la mission de l'OEA, de même qu'avec ceux du Musée d'art des Amériques (AMA).

À la fin de 2010, le DCA a coordonné la finalisation du plan directeur relatif à l'édifice et au terrain pour le centenaire du bâtiment principal de l'OEA.

Le Musée d'art des Amériques (AMA)

La programmation du Musée comprenait des expositions et des programmes destinés au public tels que des causeries sur les expositions, des concerts, des conférences, des cycles de films, des ateliers, des visites guidées et des événements spéciaux. Au total, 13 028 personnes ont visité le Musée en 2010, dont 2 723 étaient des participants aux programmes publics. Les expositions et autres programmes culturels ont continué de recevoir une publicité dans les médias. Toutes les expositions ont occupé une place de choix dans le Washington Post. D'autres publications et médias ont couvert les événements organisés par le Musée, dont les suivants: Cultural Tourism DC; Arte al Día; Pink Line Project; le Washington Diplomat; le Washington Examiner; NBC Washington; Georgetown Dish; Politico; Washingtonian; Brightest Young Things; DCist; le Roll Call Newspaper; Northwest Current; Washington Life; Daily Campello; On View; Falls Church

News; GW Today; Where Traveler; Arts DC; La Tercera (Chili); Platea 24; Canal 24; Horas TVN (Chili) et de nombreux blogs locaux sur les arts.

▪ **Expositions présentées au Musée d'art de l'AMA**

Vies minées: Dix ans: Photographies de Gervasio Sanchez (18 novembre – 2 janvier). Cette exposition a été présentée avec le soutien du Ministère des affaires étrangères de l'Espagne, de l'Organisme espagnol de développement international (AECID), de l'Instituto Cervantes, de DKV Seguros, d'Intermón Oxfam, de Manos Unidas, et de Médecins sans frontières.

Expositions présentées conjointement avec le Smithsonian Latino Center pour commémorer le bicentenaire de l'Argentine: L'Argentine sous la loupe: Visualisation du concept - Cristian Segura / Sergio Vega (15 septembre – 7 janvier) et Emilia Gutierrez: Peintures et dessins (15 septembre – 16 novembre).

La Maison des Amériques a 100 ans: Paul Philippe Cret – l'architecture du dialogue (29 avril – 23 août). Cette exposition était présentée dans le cadre des fêtes du centenaire du siège de l'OEA en collaboration avec H2L2 Architects, l'Université de la Pennsylvanie et l'Athenaeum de Philadelphie. Elle a été conçue par Pure & Applied, et organisée par l'historien de l'architecture Tom Mellins.

50 ans, 50 œuvres, 100e anniversaire (16 février – 7 avril). Cette exposition a été organisée par le Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement (BID) en collaboration avec le Musée d'art des Amériques.

▪ **Expositions à l'étage de la terrasse (photographies)**

Les expositions de la galerie de photographies de l'AMA, située à l'étage de la terrasse, sont le reflet de la pertinence croissante de la photographie dans l'art contemporain. Cet espace d'exposition donne au Secrétariat général l'occasion de fusionner avec l'agenda politique et social actuel dans le Continent américain en utilisant la puissance et le caractère immédiat de la photographie.

Au nombre des expositions de photos en 2010, citons les suivantes: Love Me, Quiereme, Buy Me, de Carolina Mayorga; What we Look Like, de Duncan McCosker; Mi gente es su gente: La vida chicana en los Estados Unidos, de Gilberto Cárdenas; El instante siguiente: día y noche en Buenos Aires, d'un groupe d'Argentine; enfin, Al Margen – Photographies de Petra Barth: Amérique latine et Caraïbe, 2004-2010.

▪ **Activités éducatives**

L'AMA a organisé 57 visites guidées / séances d'information et 18 ateliers scolaires ou familiaux pendant l'année 2010. Il a également organisé 5 causeries/tables rondes avec la participation des historiens de l'art Tom Mellins, David Knapp, ainsi que de l'artiste multimédia contemporain Rafael Lozano-Hemmer.

Le Programme de formation d'orchestres avec des jeunes en situation vulnérable dans la Caraïbe a été particulièrement actif en 2010. Après le tremblement de terre du 12 janvier en Haïti, le DCA a organisé un concert pour l'espoir à Port-au-Prince le 5 février. Il a été transmis sur CNN, ABC, BBC, et NPR. L'équipe du Programme a réussi à mobiliser les efforts nécessaires pour reprendre la formation musicale en mars. En juillet, le DCA a envoyé des instruments en Haïti pour remplacer ceux qui ont été perdus lors du tremblement de terre.

Le 9 avril, des musiciens du Programme de l'OEA en Haïti ont joué au siège de l'OEA à l'occasion du Gala du centenaire. En septembre, le DCA a organisé à la BID un concert avec les Petit Chanteurs en reconnaissance du don d'instruments fait par la Fondation interaméricaine pour la culture et le développement au Programme de l'OEA en Haïti. En novembre, l'événement musical "From the Barrio to the Concert Hall", qui a eu lieu au Kennedy Center, présentait des programmes pour orchestre en faveur de l'inclusion sociale en Argentine, au Chili, en Colombie, au Mexique, en Haïti, en Jamaïque et à Sainte-Lucie. Cet événement a été diffusé par CNN.

▪ **Manifestations spéciales**

En collaboration avec les Amis du Musée d'art des Amériques, l'AMA a présenté "Art After Dark" le 2 septembre. Cet événement, tenu après les heures habituelles d'ouverture, comportait de la musique en direct, de l'interprétation, l'audition de disques et de l'art vidéo et a attiré 600 visiteurs. Le 10 août, conjointement avec l'American Institute of Architects (AIA) et H2L2 Architects, un exposé spécialisé en architecture a été offert sur le bâtiment principal du siège de l'OEA. De nombreux événements ont également été présentés en association avec des musées et des entités connexes en vue d'accroître la visibilité du musée de l'OEA.

▪ **Cine Américas**

Conjointement avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM), l'AMA a présenté le cycle de films Women/Power (Les femmes et le pouvoir), dont huit projections ont eu lieu au Musée.

▪ **Programme d'acquisitions et de prêts**

Dix gravures numériques ont été acquises des artistes argentins Marcelo de la Fuente, Adrian Salgueiro, Rosana Schoijett, Diego Grunstein, Paulo Fast, Pablo Carrera Oser, Raul Flores et Nicolas Trombetta.

En ce qui concerne le programme de prêts de l'AMA, Arte en América, une exposition remarquable au Centro Cultural Palacio la Moneda de Santiago (Chili), a ouvert en décembre. Cette exposition comportait le prêt le plus important de l'histoire de la collection, qui comptait plus de 100 pièces appartenant à l'OEA. En outre, l'AMA a prêté des œuvres de la collection permanente de l'OEA à Retro/Active: The Work of Rafael Ferrer, une exposition tenue au Museo del Barrio à New York, de même qu'à l'exposition Turns and Directions: Changes in the Arts of Central America's Spanish-Speaking Nations and Panama During and After the 1950s, présentée au Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement.

2.8.4 Département de la communication stratégique et de l'image de l'institution (DSC)

En 2010, le DSC a consolidé l'utilisation du Système d'image institutionnelle de l'Organisation créé en 2008 et il a entrepris une stratégie de communication sur plusieurs plans destinée à promouvoir l'image et la connaissance tant de l'OEA que du Secrétariat général dans le Continent américain.

La nouvelle stratégie comprend l'identification de liens de communication dans chacun des secrétariats exécutifs de l'OEA et l'assignation de fonctionnaires qui aident le directeur en matière de planification, d'image institutionnelle, de multimédias, d'actualisation de sites Web, ainsi qu'en matière de publications, d'annonces internes, pour tenir à jour un calendrier de l'Organisation et pour l'utilisation des réseaux sociaux.

▪ Section du site Web

La Section du site Web a continué de façon proactive à identifier, à élaborer et à publier à la page principale de l'OEA, dans les quatre langues, un nouveau contenu éditorial promouvant les travaux les plus importants de l'OEA. Elle a également joué un rôle fondamental dans la promotion du centenaire de la Maison des Amériques et du Forum sur la démocratie latino-américaine tenu à Mexico. Suite au tremblement de terre survenu le 12 janvier en Haïti, elle a lancé une page Web spéciale donnant des renseignements sur les efforts déployés pour venir en aide au pays, et elle a également assuré la promotion de l'initiative de l'OEA «sacs à dos pour les enfants d'Haïti».

La Section du site Web a en outre élaboré la politique de l'OEA relativement aux médias sociaux et elle a identifié tant la nécessité de lancer la formation, l'exécution et l'administration de la présence de l'Organisation sur les principaux réseaux sociaux, comme Facebook et Twitter, que la stratégie pour le faire.

Enfin, la Section du site Web a terminé les étapes préliminaires à l'application d'un système de gestion du contenu Web pour le site Web principal de l'OEA.

▪ Section multimédias

La Section multimédias comprend les secteurs de la radio (audio) et de la télévision (vidéo), diffusés tous les deux par des moyens conventionnels et sur Internet. Elle est responsable de la transmission et de la publication de matériel audiovisuel pertinent par Internet afin d'atteindre un public externe spécifique.

En plus d'arriver au public directement, par Internet, la diffusion de matériel de l'OEA est également réalisée au moyen de transmissions en direct et en différé aux stations de radio et de télévision dans les pays de la région. Du matériel, comprenant des entrevues avec le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et d'autres responsables et dignitaires, est distribué à des médias comme CNN, Reuters, Oppenheimer Presenta, la Voix de l'Amérique, AP, notamment.

En 2010, la Section multimédias a réalisé 96 transmissions en direct sur le Web. 922 vidéoclips, contenant des interventions de divers responsables, sont en permanence à la disposition du public à la page de videos-on-demand.

La Section multimédias a collaboré avec d'autres secteurs de l'Organisation à la planification, au filmage, à l'édition et à la distribution de 18 productions vidéo afin d'offrir un exposé des travaux que réalise l'OEA et de l'exécution de ces travaux.

En 2010, la Section multimédias a amélioré la quantité de ses produits et elle en a amélioré sensiblement la qualité. La qualité des images transmises en direct a été perfectionnée et ajustée (de 65kbps à 125 kbps), à tel point qu'elle est deux fois meilleure que la qualité offerte l'année précédente. Cette amélioration permet à l'OEA de transmettre des images vidéo plus nettes avec un son haute fidélité.

Le temps pour numériser les images transmises en direct et les mettre sur la page Web a été réduit, passant de 24 à 4 heures. Les médias et les personnes intéressées peuvent voir des clips sur demande 4 heures ou moins après que l'événement en question se soit terminé. La qualité de l'audio et des vidéoclips «sur demande» s'est améliorée de 55 %.

L'on a commencé à rénover l'infrastructure du studio et la salle de montage du secteur de télévision de l'OEA. La Section multimédias travaille en outre à un système de base de données et à un système de stockage physique pour mieux gérer tout le matériel audiovisuel, afin de préserver la mémoire institutionnelle et de localiser l'information de façon plus rapide et plus efficace.

▪ **Revue Américas / Publications**

La revue Américas a entrepris un processus de changement du contenu et de la conception en vue de la rendre plus inclusive en ce qui concerne les questions à l'ordre du jour de l'OEA. Les secrétariats exécutifs de l'Organisation et les organismes spécialisés y participent encore, afin d'appuyer la diffusion de ses programmes et projets. Parallèlement à la transformation de la présentation sur papier, une version numérique a été entreprise. Une vaste campagne de promotion a été lancée en vue de doubler en un an le nombre actuel d'abonnements et d'actualiser la diffusion au moyen d'une étude de marché. L'on a entrepris une stratégie qui vise à donner à l'OEA une plus grande visibilité par le truchement de ses bureaux dans les États membres, ainsi que d'universités et d'entités gouvernementales des États membres. Dans cette dynamique de changement, la revue Américas a renforcé l'équipe qui travaille à l'édition et à la production.

La revue Américas a continué de promouvoir la formation d'alliances avec des organisations internationales et du système interaméricain qui partagent une vision commune avec l'OEA. Elle a réussi à obtenir une contribution financière de la Banque interaméricaine de développement par un accord entre le Secrétariat général de l'OEA et la Présidence de la BID. La revue a collaboré à la production de son matériel ainsi que d'articles avec la BID, et également avec l'OPS, la FUPAD et l'IICA, notamment. Au cours de cette année, elle a publié une série d'histoires présentant un intérêt particulier pour les États membres.

III. ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS

3.1 COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est une institution judiciaire autonome de l'Organisation des États Américains créée en 1979; elle a pour objectifs l'application et l'interprétation de la Convention interaméricaine des droits de l'homme et d'autres traités concernant cette question.

En 2010, la Cour était composée comme suit, par ordre de préséance: Diego García-Sayán (Pérou), Président; Leonardo A. Franco (Argentine), Vice-président; Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica); Margarete May Macaulay (Jamaïque), Rhadys Abreu Blondet (République dominicaine), Alberto Pérez Pérez (Uruguay) et Eduardo Vio Grossi (Chili).

Le Secrétaire de la Cour est Pablo Saavedra Alessandri (Chili) et la Secrétaire adjointe Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

▪ Sessions

En 2010, la Cour a tenu quatre sessions ordinaires en son siège, à San José (Costa Rica), et deux sessions extraordinaires, la première à Lima (Pérou) et la seconde à Quito (Équateur).

▪ Attributions

Attribution contentieuse

La Cour a rendu neuf arrêts dans les litiges suivants:

Chitay Nech et autres c. Guatemala (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens), Manuel Cepeda Vargas c. Colombie (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens), Comunidad Indígena XákmokKásek c. Paraguay (fond, réparations et dépens), Fernández Ortega c. Mexique (exception préliminaire, fond, réparations et dépens), Rosendo Cantú et autre c. Mexique (exception préliminaire, fond, réparations et dépens), Ibsen Cárdenas et Ibsen Peña c. Bolivie (fond, réparations et dépens), Cabrera García et Montiel Flores c. Mexique (exception préliminaire, fond, réparations et dépens), Vélez Loo c. Panama (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens) et Gomes Lund et autres c. Brésil (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens).

Le Tribunal a pris des mesures qui lui ont permis de réduire la durée d'instruction des affaires dont il est saisi. En moyenne, entre 2006 et 2010, la durée de la procédure pour un litige porté devant la Cour était de 17,4 mois.

Par ailleurs, la Cour a émis en 2010, 40 décisions sur la supervision de l'application de ses arrêts, mené une audience publique sur cette question dans l'affaire García Prieto et autres c. El Salvador et tenu 14 audiences privées sur cette question, dans le contexte de 22 affaires:

Hermanas Serrano Cruz c. El Salvador, Las Palmeras c. Colombie, Apitz Barbera et autre (Première chambre du contentieux administratif) c. Venezuela, El Amparo c. Venezuela, Barrios

Altos c. Pérou, Cesti Hurtado c. Pérou, Comunidad Moiwana c. Suriname, Acevedo Jaramillo et autres c. Pérou, De la Cruz Flores c. Pérou, 19 commerçants c. Colombie, Massacre de Mapiripán c. Colombie, Gutiérrez Soler c. Colombie, Massacre de Pueblo Bello c. Colombie, Massacre de la Rochela c. Colombie, Massacres de Ituango c. Colombie, Escué Zapata c. Colombie, Valle Jaramillo et autres c. Colombie, Yatama c. Nicaragua, Heliodoro Portugal c. Panama, Population Saramaka c. Suriname et Vargas Areco c. Paraguay.

Attributions consultatives

Au cours de l'année à l'étude, aucune demande d'avis consultatif n'a été déposée auprès de la Cour.

Mesures provisoires

La Cour a émis 36 décisions sur la supervision de l'application des mesures provisoires et tenu 10 audiences publiques en la matière:

Affaire Adrián Meléndez Quijano et autres concernant El Salvador, affaire García Prieto et autres concernant El Salvador, affaire Eloísa Barrios et autres concernant le Venezuela, affaire Giraldo Cardona concernant la Colombie, affaire Caballero Delgado et Santana concernant la Colombie, affaire Peuple autochtone Sarayaku concernant l'Équateur, affaire Communautés Jiguamiandó et Curbaradó concernant la Colombie, affaire Communauté Paz de San José de Apartadó concernant la Colombie, affaire Fundación de Antropología Forense concernant le Guatemala et Penitenciarías de Mendoza concernant l'Argentine.

▪ **Relations avec d'autres organismes régionaux de même nature**

Durant l'année écoulée, la Cour a entretenu des liens de communication étroits avec le Secrétariat général de l'Organisation des États Américains sur des questions administratives et financières, et a toujours bénéficié de l'appui et de la collaboration de l'Organisation pour réaliser ses activités.

Par ailleurs, la Cour entretient des relations institutionnelles étroites avec la Commission interaméricaine. Ces relations ont été renforcées par des réunions des membres de ces entités qui se sont déroulées sur la recommandation de l'Assemblée générale.

La Cour entretient également des liens étroits avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme créé au moyen d'une convention entre le Gouvernement du Costa Rica et la Cour qui est entrée en vigueur le 17 novembre 1980. L'Institut est une entité internationale autonome de nature universitaire. Il consacre ses travaux aux droits de la personne, par le biais de l'enseignement, de la recherche et de la promotion, selon une perspective interdisciplinaire et mondiale. La Cour entretient aussi des relations institutionnelles avec la Cour européenne des droits de l'homme, créée par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et établie par le Conseil de l'Europe, et qui a des attributions similaires à celles de la Cour interaméricaine.

De plus, à la fin du mois de mai, le Tribunal a conclu un accord avec la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, dont le but est de favoriser l'atteinte d'objectifs communs au moyen de la coopération entre ces institutions.

La Cour a signé des accords de coopération avec 16 institutions, qui ont pour objet d'établir des bases de collaboration pour mener des activités communes en matière d'enquête, d'enseignement, de diffusion et de vulgarisation sur la question des droits de la personne.

3.2 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME (CIDH)

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée au moyen d'une résolution adoptée par la Cinquième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures qui s'est tenue à Santiago (Chili) en 1959. Elle a été officiellement établie en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation a entériné son Statut. Son règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière révision datant de la fin 2009. La CIDH est l'un des deux organes du système interaméricain responsables de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle compte sept membres, élus par l'Assemblée générale, qui exercent leur mandat à titre individuel au cours d'un mandat de quatre ans et sont rééligibles une seule fois. En 2010, les membres ci-après du bureau de la Commission ont été élus lors de la 138e Session ordinaire qui s'est déroulée du 15 au 26 mars 2010: Felipe González, Président, Paulo Sérgio Pinheiro, Premier vice-président et Dinah Shelton, Deuxième vice-présidente. Les autres commissaires de la CIDH sont Mme Luz Patricia Mejía Guerrero, Mme María Silvia Guillén, M. José de Jesús Orozco Henríquez et M. Rodrigo Escobar Gil. Le Secrétaire exécutif est Santiago Cantón et la Secrétaire exécutive adjointe Elizabeth Abi-Mershed.

Visites et activités

À l'heure actuelle, la CIDH traite environ 1 584 pétitions et affaires. En 2010, elle a reçu 1 598 nouvelles pétitions qui seront traitées conformément à l'article 26 du Règlement afin qu'une décision soit prise quant à l'ouverture ou non d'une procédure afférente. En outre, en 2010, 375 demandes de mesures conservatoires ont été reçues, dont 68 ont rencontré une réponse favorable.

En 2010, la CIDH a publié les rapports thématiques ou de pays suivants:

- Rapport sur la sécurité citoyenne et les droits de la personne.
- Communautés captives: Situation du village autochtone guarani et formes contemporaines d'esclavage à El Chaco en Bolivie.
- Rapport sur l'accès aux services de santé maternelle dans une perspective des droits de la personne.
- Rapport Honduras: Impacto del Golpe de Estado en la Situación de los Derechos Humanos (Honduras: impact du coup d'État sur la situation des droits de la personne) (publié le 20 janvier 2010).
- Rapport Democracia y Derechos Humanos en Venezuela (Démocratie et droit de la personne au Venezuela) (publié le 24 février 2010).
- Observations préliminaires sur sa visite au Honduras effectuée du 15 au 18 mai 2010) (publié le 3 juin 2010).

La Commission a également approuvé le rapport thématique suivant:

- Rapport sur l'immigration aux États-Unis: détention et respect de la légalité.

En 2010, certains membres de la Commission, en qualité de rapporteurs de pays ou de rapporteurs thématiques, ont effectué des missions en Argentine, au Brésil, en Équateur, à El Salvador, au Honduras, au Panama et au Paraguay.

- En sa qualité de Rapporteuse de pays, Mme Luz Patricia Mejía Guerrero a effectué une visite en Argentine qui s'est déroulée du 15 au 17 février 2010. Cette visite avait pour objet d'encourager le respect des accords de règlement amiable et des recommandations de la CIDH, et c'est dans ce contexte que la délégation a rencontré de hauts responsables politiques nationaux et provinciaux ainsi que des représentants d'organisations de la société civile.
- La CIDH s'est rendue au Honduras du 15 au 18 mai 2010 pour donner suite à la visite in loco réalisée en août 2009 ainsi qu'au rapport intitulé Honduras: Droits de la personne et coup d'État. La délégation était composée du Président de la CIDH, M. Felipe Gonzalez; du premier vice-président, M. Paulo Sérgio Pinheiro; du Secrétaire exécutif; de la Rapporteuse spéciale pour la liberté d'expression de la CIDH et de fonctionnaires du Secrétariat exécutif. Au cours de cette visite, la CIDH a rencontré des responsables des trois pouvoirs de l'État: Commissaire spéciale aux droits de l'homme; Bureau du Procureur général et Bureau du Procureur pour les droits de l'homme; Vice-ministre de la sécurité et Direction de la police nationale; Cour suprême de justice; Bureau du Congrès national et Commission parlementaire des droits de l'homme; Ministre de la Défense et Chef d'état-major interarmées; Commission inter-institutions des droits de l'homme. Par ailleurs, la délégation a rencontré des hommes et femmes défenseurs des droits de la personne, des agents de communication sociale, des représentants de la société civile et des membres de la Commission Vérité et réconciliation. La délégation a également rencontré des représentants du système des Nations Unies au Honduras et des ambassadeurs du Groupe de suivi de la Déclaration de Stockholm (G16). À l'issue de sa visite, la Commission a fait part de sa profonde préoccupation pour la persistance des violations des droits de la personne dans le contexte du coup d'État du 28 juin 2009. En outre, elle a constaté à cette occasion certaines avancées réalisées en matière de retour au cadre institutionnel démocratique. Le 3 juin 2010, la CIDH a publié ses observations préliminaires sur sa visite de mai 2010.
- Le Rapporteur de la CIDH sur les droits des personnes privées de liberté a effectué une visite en République de l'Équateur du 19 au 21 mai 2010 au cours de laquelle il a rencontré des responsables du gouvernement, d'institutions des Nations Unies et des organisations de la société civile. En outre, il a visité le Centre pour la réhabilitation sociale des femmes (Centro Femenino de Rehabilitación Social) à Quito ainsi que l'établissement pénitentiaire du littoral (Penitenciaría de Litoral) à Guayaquil.
- Le Rapporteur pour les droits des personnes privées de liberté a effectué une visite en Argentine qui a duré du 7 au 10 juin 2010. À cette occasion, il s'est rendu dans les lieux suivants: Complejo Conurbano Bonaerense Norte, Unidad 2 Sierra Chica, Unidad 1 Lisandro Olmos, Comisaría de Ensenada Seccional 3ra (El Dique), Comisaría de Berisso Seccional Primera et Comisaría de Lomas de Zamora Seccional Sexta. Par ailleurs, il a rencontré de hauts responsables du gouvernement et des représentants d'organisations de la société civile.
- Le Président de la CIDH et Rapporteur pour le Brésil, M. Felipe González, a effectué une visite au Brésil du 28 juin au 2 juillet 2010. Cette visite avait pour objectif principal de préparer l'éventuelle visite d'observation in loco prévue par la CIDH dans ce pays à partir de 2011 et de recevoir des informations actualisées sur la situation globale des droits de la

personne au Brésil, particulièrement au regard de la sécurité citoyenne, et d'accélérer le règlement des affaires et l'octroi de mesures conservatoires dans le contexte brésilien.

- La Rapporteuse sur les droits des peuples autochtones a visité le Paraguay du 2 au 7 septembre 2010 pour y faire un bilan de la situation générale des autochtones de ce pays, pour visiter les communautés autochtones qui ont des dossiers en suspens devant le système interaméricain des droits de la personne et pour prendre connaissance des efforts consentis par le gouvernement de ce pays dans ce domaine. La délégation, qui a visité les communautés Yakye Axa, Sawhoyamaxa et Kelyenmagategma, a tenu des réunions avec des responsables du gouvernement et des chefs autochtones.
- M. Escobar Gil a effectué une visite à El Salvador du 5 au 9 octobre 2010 en qualité de Rapporteur sur les droits des personnes privées de liberté. Durant sa visite, il s'est rendu au centre d'insertion sociale Sendero de Libertad (Ilobasco), au centre pénal de Quezaltepeque et à la prison de haute sécurité de Zacatecoluca. En outre, accompagné de sa délégation, il a rencontré de hauts fonctionnaires du gouvernement.
- La Rapporteuse sur les droits des femmes a effectué une visite à El Salvador du 17 au 19 novembre 2010 pour y recueillir des renseignements sur les formes de discrimination auxquelles sont soumises les femmes dans l'exercice de leurs droits économiques, sociaux et culturels dans ce pays, dans le contexte du rapport continental que son bureau élabore actuellement sur cette question.
- Les 2 et 3 décembre 2010, Mme Mejía Guerrero a effectué une visite en Argentine, durant laquelle elle a rencontré des responsables du gouvernement et des représentants d'organisations de la société civile.
- Du 14 au 19 décembre, la Rapporteuse sur les droits des peuples autochtones a effectué une visite de travail au Panama pour y vérifier la situation des communautés Kuna de Madungandí et Embera de Bayano, ainsi que les communautés Ngobe affectées par la construction du barrage Chan 75 sur le fleuve Changuinola. Durant sa visite, la Rapporteuse a rencontré divers fonctionnaires du gouvernement national et s'est rendue auprès des diverses communautés touchées par ces affaires. Au cours de ses visites, elle a eu l'occasion de dialoguer avec leurs dirigeants, membres et représentants, et de vérifier sur place la situation.

Modalités de coopération en 2010

En 2010, la Commission a renvoyé 16 affaires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, avec laquelle elle a continué d'entretenir des dialogues périodiques sur le Système interaméricain, l'application des règlements correspondants et la nécessité de renforcer tant la Commission que la Cour.

Durant l'année, la CIDH a participé à diverses réunions et manifestations convoqués par la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par l'intermédiaire de son siège à Genève ou des bureaux régionaux de cet organe. C'est à ce titre que, par exemple, la CIDH a participé à

une réunion sur la coopération entre le Système universel des Nations Unies et les systèmes régionaux de protection des droits de la personne, convoquée par la Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH); cette réunion a eu lieu à Genève (Suisse) au mois de mai.

D'autre part, la CIDH a reçu la visite d'une délégation de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples qui a duré du 14 au 25 juin 2010. Durant cette visite, la CIDH a pris l'initiative d'organiser plusieurs activités pour échanger des informations sur les pratiques optimales en matière de gestion des affaires, d'application des recommandations et de diffusion du système.

Du 25 au 27 août 2010, le Secrétariat exécutif de la CIDH a participé à la consultation régionale du HCDH sur le rôle de ses bureaux nationaux vis-à-vis des tendances politiques, sociales et économiques que connaît actuellement le Continent américain.

Le 16 novembre 2010, la CIDH a rencontré les dix membres de la nouvelle Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN), ce qui a donné lieu à des échanges d'information sur les mécanismes dont dispose chaque organisme pour la promotion et la protection des droits humains dans les régions relevant de leur compétence.

Sessions

▪ **138e Session ordinaire - 15 au 26 mars 2010**

La CIDH a approuvé au total 62 rapports sur des affaires et des pétitions individuelles et tenu 35 audiences et 28 réunions de travail pour examiner des pétitions ou affaires individuelles ainsi que l'adoption de mesures conservatoires et d'autres mesures à caractère général.

▪ **139e Session ordinaire - 12 au 16 juillet 2010**

Cette session revêtant une nature interne, la CIDH n'a tenu aucune audience publique ou réunion de travail. La Commission a approuvé au total 40 rapports sur des pétitions et affaires.

▪ **140e Session ordinaire - 20 octobre au 5 novembre 2010**

La CIDH a approuvé au total 66 rapports sur des affaires et pétitions individuelles et tenu 53 audiences publiques et 19 réunions de travail.

3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'OEA a été créé le 22 avril 1971 au moyen de la résolution AG/RES. 35 (I-O/71) de l'Assemblée générale. Il a pour attribution de régler les différends éventuels impliquant les membres du personnel du Secrétariat général de l'OEA en raison de décisions administratives, d'allégations de non-respect des conditions établies dans leurs nominations, leurs contrats ou au motif d'infractions aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et autres dispositions applicables, y compris celles ayant trait au Régime de retraites et pensions du Secrétariat général. En 2010, le Tribunal était composé de six juges élus par l'Assemblée générale à titre personnel: Andre M. Surena, Président (États-Unis); Héctor Enrique Arce Zaconeta, Vice-président (Bolivie); Homero Máximo Bibiloni (Argentine); Alma Montenegro de Fletcher (Panama); Suzie D'Auvergne (Sainte-Lucie) et Lionel Dupuis (Canada).

Durant la présentation du rapport d'activité du Tribunal administratif à la réunion de la Commission générale du Conseil permanent tenue en mars 2010, le président du Tribunal administratif Andre Surena a réaffirmé l'intérêt que porte cet organe à l'approbation, durant la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale, de sa proposition de réforme statutaire et de régularisation de la situation de son personnel. Les requêtes ont été soumises à l'examen de la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent (CAAP) qui a pris les décisions suivantes :

- En ce qui concerne le projet de réforme du Statut, la Commission a demandé l'élaboration, au cours du mois d'avril, d'une étude pour déterminer si les propositions de réforme du statut du Tribunal administratif ont des incidences budgétaires. Le 27 mai, le président de la CAAP, l'Ambassadeur Virgilio Alcántara, a présenté le rapport contenant les résultats de l'étude et le 14 juillet, le président du Tribunal a transmis ses observations y afférentes. Par la suite, le 29 novembre, le président de la CAAP s'est adressé au Tribunal pour indiquer que cette question serait de nouveau soumise à l'examen du Conseil permanent aux fins de décision.
- En ce qui concerne les besoins de personnel du Tribunal, le 13 septembre, le président du Tribunal a rencontré le Groupe de travail chargé de réviser la Proposition de programme-budget pour 2011 afin de présenter le rapport intitulé Régularisation de la situation du personnel du Secrétariat du Tribunal administratif de l'OEA: Analyse de la situation actuelle, antécédents et recommandations.

Durant sa Cinquante-huitième Session ordinaire tenue à Washington les 29 et 30 novembre, le Tribunal administratif a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat général afin de poursuivre les débats sur les questions ayant retenu son intérêt en 2010. Au cours de cette réunion, les résolutions 367 à 371 ont été adoptées, concernant, respectivement, la régularisation de la situation du personnel du Secrétariat du Tribunal, la désignation consécutive du juge Surena à la présidence du Tribunal, l'hommage aux travaux réalisés par le juge Surena en qualité de président du Tribunal, l'hommage aux travaux réalisés par Reinaldo Rodríguez en qualité de Secrétaire du Tribunal, et l'adoption des réformes au Statut du Tribunal.

3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (IIN)

L'IIN a été fondé en 1927. Il a rejoint l'OEA en 1949 en tant qu'organisme spécialisé. Il aide les gouvernements des États membres à élaborer des politiques d'intérêt public sur l'enfance et l'adolescence. Ses organes sont le Congrès panaméricain de l'enfance, le Conseil de direction, composé des États membres de l'OEA, et la Direction générale, qui a rang de Département. Il exécute des activités en vertu des mandats émanant des Sommets des Amériques et des organes de l'OEA ainsi que de ses propres mandats, établis dans son Plan d'action 2007-2011.

Les principales activités réalisées par l'Institut en 2010 comprennent les suivantes:

Renforcement institutionnel

Réalisation d'activités de suivi des résolutions et recommandations adoptées par le Vingtième Congrès panaméricain de l'enfance (septembre 2009, Pérou), incluant le Premier Forum panaméricain de l'enfance et de l'adolescence, ainsi que les mandats établis par le Conseil de direction durant ses 84e et 85e réunions ordinaires tenues, respectivement, en 2009 et 2010. Présence accrue des États de la Caraïbe. En 2011, l'Uruguay a été le siège de la 86e Réunion ordinaire de l'Institut. Au cours de cette réunion, les rapports de gestion ont été présentés conformément au calendrier établi par le Secrétariat général de l'OEA. Par ailleurs, ont été élaborés et diffusés les ouvrages [Mémoire interactive du Vingtième Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence](#) et [Première Réunion panaméricaine sur l'enfance et l'adolescence](#).

Promotion et protection des droits de l'enfant et de l'adolescent

- Réalisation du programme de promotion et de défense des droits humains des enfants et des adolescents des Amériques, financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), qui consiste dans trois projets: Participation, ombudsman et migration. Chacun de ces projets a permis de dynamiser la discussion des sujets respectifs dans les États participants au moyen de la production d'information en la matière, de sessions de formation et d'espaces d'échange de données d'expériences et de pratiques (réunions régionales).
- Mise en œuvre en Colombie, au Guatemala et en Jamaïque du projet de promotion et de protection des droits des enfants et des adolescents dans le système interaméricain, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui comprend quatre modules: Politiques publiques; Enregistrement à l'état civil et identité; Participation; Médias et Droits. Les progrès réalisés dans chacun de ces modules résultent, d'une part, de la collaboration étroite et d'une planification effectuée conjointement avec les autorités gouvernementales des États participants et, d'autre part, de la composition des équipes techniques qui ont exécuté le projet:
- Politiques publiques: ateliers et missions techniques réalisés dans les trois États participants. Les activités pour le Guatemala et la Colombie ciblent les politiques sur la première enfance et celles pour la Jamaïque, la violence.

- Enregistrement à l'état civil et identité: une formation a été effectuée au Guatemala pour rehausser la fonction des enseignants et du personnel sanitaire en tant que promoteurs des droits de l'enfance.
- Participation: Chaque État a préparé son rapport, une Réunion régionale inter-génération pour la participation des enfants a été réalisée (13 États, 34 adultes et 23 adolescents); un Guide pour une politique publique sur la participation des enfants et adolescents a été préparé, ainsi qu'une proposition relative à des instruments pour la promotion de cette participation.
- Médias et droits: élaboration d'instruments techniques qui seront exploités en 2011: Guide pour l'élaboration de stratégies de communication et de programmes d'enseignement présentiels (exécution 2011).
- Dans le contexte du Programme interaméricain de coopération pour la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de la traite des enfants et des adolescents [AG/RES. 2432 (XXXVIII-O/08)], l'Observatoire interaméricain sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents (www.annaobserva.org) a continué ses activités; tenue de la Première Réunion régionale en août au Costa Rica, production du document Pratiques optimales dans l'approche de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents; contributions reçues de l'Azerbaïdjan et de la Chine, exécution prévue jusqu'en 2011; élaboration du Dixième rapport au Secrétaire général de l'OEA, bulletins techniques, etc.
- Continuation du Programme interaméricain de coopération pour la prévention et la réparation de cas d'enlèvement international de mineurs par l'un de leurs parents et organisation, avec la Conférence de La Haye, de la Troisième Réunion d'experts en matière d'enlèvement international d'enfants et d'adolescents prévue pour février 2011 au Mexique. Par ailleurs, diffusion de l'[Orientation technique pour les institutions \(OTI\) N°2](#), sur les adoptions.
- Dans le cadre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes, formation du personnel de l'IIN durant un atelier technique financé par la CIM.
- Participation de l'Institut à la Première réunion technique du Réseau de coopération en matière de droit de la famille et de l'enfance organisée par le Secrétariat aux questions juridiques de l'OEA (9 et 10 novembre); Septième Sommet du CLARCIEV/PUICA; réunions du Groupe de travail chargé de l'initiative Niña@sur; réunions du MMI-CLAC dans le cadre du Mouvement mondial pour les enfants, et exposés sur plusieurs thèmes intéressant les droits de l'enfant.

Coopération

- Coordination avec le Bureau de l'OEA en Uruguay et les bureaux dans d'autres États membres.

- Coopération technique avec la CIM, le PUICA, la CIDH, le Département du droit international du Secrétariat aux questions juridiques, le SEGIB, la Conférence de La Haye, l'UNICEF, Save the Children-Suède, Plan International, MMI-CLAC, initiative Formation sur les droits de l'enfant à l'intention des professionnels (CRED-PRO)-IICRD, Réseau ANDI (Brésil), Centre international pour les enfants disparus et exploités (ICMEC); Groupe de travail de l'initiative Niñ@sur.

Diffusion

- Actualisation et perfectionnement de la page Web de l'IIN, www.iin.oea.org qui enregistre en moyenne 100 000 visites par mois; suivi d'autres pages Web de l'IIN (([Notre voix en couleurs](#), [Badaj](#), [Anna Observa](#), [SINNA](#), entre autres);
- Pour l'Observatoire, élaboration et diffusion des bulletins électroniques réguliers de l'IIN, du Bulletin spécial sur Haïti et des bulletins de AnnaObserva.
- Traitement des demandes de documentation à la bibliothèque Luis Morquio et des demandes déposées par les chercheurs qu'intéresse le riche patrimoine documentaire et bibliographique de l'Institut.
- Élaboration et diffusion de nouvelles publications de l'IIN: La participation des enfants dans les Amériques, Agenda de l'enfance et de l'adolescence des Amériques, Inventaire des indicateurs sur le droit à la participation des enfants et des adolescents.

Formation

Dans le cadre du Programme interaméricain de formation virtuelle, un processus a été lancé pour professionnaliser les activités de formation et d'apprentissage de l'IIN, au moyen d'une plateforme plus moderne et plus adéquate (moodle) et de l'utilisation d'un logiciel qui régule les activités d'enseignement et la méthodologie appropriée pour l'enseignement des programmes.

En 2010, des cours virtuels ont été consacrés aux cas d'enlèvement international de mineurs, à des actualisations sur les droits de l'enfant, la participation des enfants, les droits de l'enfant et les médias, et un cours semi-présentiel sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents.

3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIM)

Créée en 1928, la Commission interaméricaine des femmes (CIM) est le premier organe intergouvernemental établi pour assurer la reconnaissance des droits humains de la femme. En 1948, un accord de collaboration a constitué la CIM comme organisme spécialisé de l'OEA. Depuis sa création, elle est devenue le principal forum générateur de débats et de politiques sur les droits de la femme ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes dans le Continent américain.

L'organe suprême de la CIM est l'Assemblée des Déléguées, composée de représentants de tous les États membres de l'OEA. Outre les résolutions adoptées par son Assemblée, les mandats attribués à la CIM sont issus de l'Assemblée générale de l'OEA et de réunions périodiques comme la Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés des politiques d'avancement de la femme dans les États membres (REMIM) et les Sommets des Amériques. Le mandat le plus étendu de la CIM approuvé par l'Assemblée générale de l'OEA en 2000 est le Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA). C'est le PIA qui a donné lieu au Plan stratégique 2011-2016 de la CIM et à ses programmes de travail biennaux.

Le Plan stratégique 2011-2016 a deux objectifs fondamentaux, qui sont traduits dans les travaux de la Commission pour l'année 2010. Le premier concerne le renforcement du rôle de la Commission en tant que tribune politique continentale. Durant la 35^e Assemblée des Déléguées (Mexico, novembre 2010), les Déléguées de la CIM ont réaffirmé la contribution apportée par la CIM à la promotion et la formulation de politiques publiques d'appui aux droits de la femme et à la parité hommes-femmes, et elles ont lancé un appel en faveur de l'élargissement de cet espace de discussion à de nouveaux publics, y compris la société civile.

Le second objectif du Plan stratégique de la CIM est de veiller à ce que l'OEA soit une organisation qui réponde aux aspirations des femmes de la région. En 2010, la CIM a réalisé une analyse des besoins et une série d'ateliers pour renforcer la capacité des divers départements de l'Organisation de manière à intégrer et traiter efficacement les besoins et les droits des femmes. De même, elle a commencé à concevoir des programmes d'intervention conjoints pour intégrer la perspective de la parité hommes-femmes et des droits de la femme aux quatre piliers stratégiques de l'OEA, à savoir, la démocratie, les droits de la personne, la sécurité et le développement.

En matière de démocratie, la CIM a encouragé la pleine réalisation des droits politiques de la femme au moyen d'un appui technique aux femmes dirigeantes dans les sphères politiques et la mise en œuvre de mesures spéciales pour encourager une représentation politique à parité.

En matière de droits de la personne, la CIM, qui est le secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI), a achevé le premier cycle d'évaluation multilatérale et entamé le deuxième pour fournir un appui technique aux États parties à la Convention.

Pour contribuer à la mise en œuvre de son Plan stratégique et maximiser l'impact de ses interventions, la CIM a resserré ses liens avec ses partenaires stratégiques sur les plans

international et universitaire et au sein de la société civile, en concluant des accords précis de collaboration et d'exécution d'activités conjointes aux niveaux national et continental.

3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) a été créée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES. 1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. Sa mission consiste à faciliter et promouvoir le développement intégral et durable des télécommunications et TIC dans le Continent américain, en prenant appui sur les principes d'universalité, de solidarité, de transparence, d'équité, de réciprocité, de non-discrimination, de neutralité technologique et d'optimisation des ressources, en tenant compte de l'environnement et du développement humain durable au bénéfice de la société dans chaque pays de la région.

La structure actuelle de la CITEL est la suivante: Assemblée, Comité directeur permanent (COM/CITEL), Comité de coordination, Comités consultatifs permanents (CCP) et Secrétariat.

Les mandats et recommandations figurent dans les résolutions, les recommandations et les décisions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA et par ses Comités, et dans les Plans d'action et Déclarations des Sommets des Amériques.

Parmi les activités réalisées par la CITEL en 2010 se distinguent les suivantes:

- Études sur les politiques de télécommunication, les cadres réglementaires et les procédures qui favorisent un accès élargi et un développement durable des services de télécommunication et TIC comme: Règlement général pour l'enregistrement des pratiques frauduleuses et/ou anti-réglementaires; procédure d'installation des équipements minima de communication en cas de catastrophe naturelle; cybersécurité et protection des infrastructures vitales; analyse des tarifs de terminaison d'appels mobiles (TAM).
- Examen des questions techniques relatives aux services de télécommunication et TIC, architecture et normes, notamment: Nouvelle planification de la bande 2500-2690 MHz du spectre radioélectrique pour les systèmes d'accès mobile à large bande (3G/4G); méthodes d'essai, acceptation et maintien de câblages cuivre en paires pour les lignes d'abonnés numériques (DSL); transition de la télévision analogique à la télévision numérique et utilisation des franges non utilisées dans les bandes de fréquence attribuées à la radiodiffusion (espaces vides) pour impulser l'offre de services sans fil à large bande dans les localités rurales et éloignées.
- Formation en télécommunications au moyen de 20 cours (en modes télé-enseignement et présentiel) et plus de 130 bourses d'études octroyées à des participants venant de 20 pays de la région. La CITEL a actuellement 20 centres régionaux de formation et coordonne ses travaux avec ceux de l'Union internationale des télécommunications (UIT).
- Préparation de propositions interaméricaines aux fins de présentation à la Conférence mondiale de développement des télécommunications et la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT.

La CITELE a signé des accords de coopération avec 19 organisations internationales et régionales pour éviter le double emploi et réduire les délais de règlement de différends. En outre, la CITELE participe à certaines réunions inter-régionales (Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Fédération de Russie et Groupe arabe) pour faciliter les travaux durant les conférences mondiales.

Parmi les 21 réunions organisées par la CITELE se distinguent les suivantes: Forum de haut niveau "Vers un avenir meilleur: Pour une nouvelle stratégie du secteur des TIC dans les Amériques", Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE, Séminaire sur l'écosystème de l'accès Internet et la neutralité du réseau, Atelier régional UIT-CITELE sur la cybersécurité, Séminaire sur le dividende numérique et deux réunions du CCP.I et du CCP.II, respectivement, qui ont hébergé les activités susmentionnées.

3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) obéissent aux dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (SG), Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne, à l'appui du Secrétaire général et des organes de direction, afin de contrôler l'exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général doit également vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont appliqués et exécutés avec efficacité, efficacité et économie.

▪ Audits

Au cours de l'année 2010, le Bureau de l'Inspecteur général a lancé dix opérations d'audit et entrepris trois enquêtes. En outre, le Bureau a évalué sept projets exécutés dans les États membres pour en assurer la conformité avec les accords conclus, et pour déterminer si les objectifs établis ont été atteints. Durant l'exécution de ses activités, le Bureau a concentré son attention sur les opérations comportant un risque élevé et sur celles ayant le plus grand potentiel d'amélioration en termes d'efficacité, efficacité et emploi des ressources au sein du Secrétariat général.

Durant cette période, des audits ont été réalisés sur les activités au siège de l'Organisation, afin d'analyser et d'évaluer les opérations ayant trait aux voyages, aux procédures d'achat, aux cartes de crédit du Secrétariat général de l'OEA utilisées par le Bureau des services d'achats, aux procédures de versement des salaires au personnel et au programme de remboursement de l'impôt. Par ailleurs, le Bureau a évalué le programme MAPP, tant au siège qu'en Colombie. Ont également été examinés les contrôles internes des bureaux hors siège de Saint-Vincent-et-Grenadines, du Guyana, du Mexique et de la République dominicaine pour déterminer la conformité de leurs activités avec les règlements et procédures de l'OEA.

▪ Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué d'examiner les réponses transmises sur les audits internes, et facilité le suivi des mesures correctrices pour faire en sorte que ses recommandations soient effectivement mises en application. Ainsi, le Bureau a fourni des services consultatifs et une assistance au Secrétariat général au moyen d'analyses, évaluations, enquêtes et recommandations. Il a également participé en qualité d'observateur aux réunions de diverses commissions du Secrétariat général et présenté plusieurs rapports aux organes directeurs. Bien que le Bureau de l'Inspecteur général maintienne une ligne téléphonique directe réservée aux dénonciations d'irrégularités, en 2010, aucune de ces dernières n'a été rapportée.

3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale (III-O/73), adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent en date du 10 juin 1975, la Commission des vérificateurs extérieurs est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 12 au 16 avril 2010 afin d'établir le rapport de vérification externe des comptes et des états financiers comparatifs du Secrétariat général pour les exercices clos au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, conformément à l'article 129 des Normes générales.

Le 6 mai 2010, la Commission a présenté ses observations dans le document intitulé "Rapport au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains: Vérification annuelle des comptes et des états financiers au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008" (OEA/Ser.S JAE/doc.40/10). Ce rapport comprend quatre sections: a) Rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs; b) États financiers de l'OEA; c) États financiers des organismes et entités rattachés à l'OEA; d) Fonds de retraites et de pensions de l'OEA.

Sur la base des avis sans réserve émis par Ernst & Young, LLP, cabinet de vérificateurs des comptes indépendants pour l'exercice 2010, les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux livres comptables, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

La Commission a tenu une réunion avec le Secrétaire général afin de lui communiquer les résultats de la vérification des comptes et de lui faire connaître ses recommandations aux fins de présentation à l'Assemblée générale et au Conseil permanent.

En résumé, ses recommandations les plus importantes sont les suivantes:

Au Conseil permanent et/ou à l'Assemblée générale:

- Éviter un déficit structurel à l'avenir en garantissant la cohérence entre le mécanisme qui détermine les quotes-parts versées à l'OEA et le mécanisme d'établissement des dépenses.
- Confier à la CAAP des attributions similaires à celles de la Cinquième Commission des Nations Unies pour établir un lien précis entre les dépenses d'exécution, les délais impartis et les résultats escomptés pour tous les mandats.
- Adopter les Normes comptables internationales du secteur public (Normes IPSAS).
- Autoriser la mise en œuvre des prochaines phases des réformes en matière de gestion des ressources humaines.

Au Secrétariat général:

- S'attacher à corriger le déficit immédiat du Fonds ordinaire qui ne peut plus continuer d'être subventionné par le Sous-fonds de réserve.

- Mettre en pratique les initiatives de canalisation du Secrétariat aux questions administratives et financières (SAF).
- Conduire une analyse exhaustive de la planification des ressources humaines et désigner les postes qui doivent être couverts par des mécanismes d'emploi ou des contrats.
- Établir une stratégie durable pour les biens immobiliers.
- Attribuer la gestion des activités d'entretien et de réparation de l'immeuble situé à la rue 16 [16th Street] au Bureau des services généraux, et faire en sorte que cette attribution soit reflétée dans son budget.
- Continuer d'exécuter le plan de canalisation du processus des achats de faible montant, dont les dépenses de voyage, en le dotant de contrôles internes adéquats.
- Envisager de nouvelles méthodes pour soutenir l'exécution de programmes dans les États membres.
- Améliorer la gestion responsable de ses immobilisations.
- Envisager l'éventualité d'augmenter les seuils de capitalisation des immobilisations.
- Élaborer un mécanisme permettant de protéger adéquatement les données personnelles privées.
- Confier au DOITS la révision et l'approbation, par l'administration et les clients, du plan stratégique pour les technologies de l'information, et veiller au financement des initiatives urgentes de ce plan.
- Élaborer et exécuter un plan viable de continuité des services et une stratégie de relèvement en cas de catastrophe.
- Centraliser les dispositifs de contrôle des actifs et l'infrastructure de la technologie informatique, y compris les achats et le remplacement des équipements.

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales versées à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives du Secrétariat général visant à appliquer les recommandations formulées dans son Rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points présentant un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs des comptes indépendants a émis des avis sans réserve ("avis favorables"), ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes, en ce qui concerne les états financiers suivants pour l'exercice 2009:

- Fonds ordinaire, FEMCIDI, fonds spécifiques et de services de l'OEA
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif d'aide financière Leo S. Rowe
- Fondation pour les Amériques
- Fonds fiduciaire de prestations médicales
- Fonds de l'Organisation interaméricaine de défense
- Fonds de retraites et de pensions

IV. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

4.1 ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) dispense des services consultatifs aux programmes de l'Organisation des États Américains (OEA), promeut la paix et la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les États membres en établissant des relations de conseil militaire, renforce les relations entre les civils et les militaires et supervise le programme de formation supérieure du Collège interaméricain de défense (CID).

Depuis qu'en mars 2006 la JID est devenue partie intégrante de l'OEA, elle contribue à l'application de la Charte de l'OEA au moyen de la prestation de services consultatifs aux programmes de l'Organisation. Le Statut adopté le même mois dispose que la JID est un organisme international, doté d'une mission, d'attributions et d'un statut au regard du droit.

La JID s'efforce d'offrir de manière continue des services consultatifs de qualité dans les domaines techniques, de conseil et éducatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent de l'OEA ainsi qu'au Conseil des Délégués et à d'autres États membres de la JID sur des questions militaires et de défense. En ce sens, la tâche réalisée en 2010 a été considérée positive car elle a pour but de consolider son rôle au sein du Système interaméricain.

La JID a continué de réaliser les buts et objectifs établis dans le Plan 2008-2016. Le Président du Conseil des délégués a participé à titre d'invité à diverses tribunes traitant de la question de sécurité continentale. De même, il a reçu des visites et en a effectué lui-même plusieurs pour faire connaître les activités de la JID et élargir ses relations avec d'autres personnalités et institutions similaires.

Le processus d'établissement d'une équipe de responsables de liaison entre la JID et l'OEA a été lancé pour arrêter des domaines d'intervention communs, conformément à la résolution AG/RES. 2573 (XL-O/10), laquelle prévoit, entre autres, la réalisation d'une étude en conformité avec son Statut pour favoriser l'accroissement des échanges entre les deux organismes. C'est ainsi que se distinguent les nouvelles attributions de la JID résultant de la Conférence des ministres de la défense des Amériques (CMDA) tenue à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) conformément à la résolution AG/RES. 2446 (XXXIX-O/09), laquelle a confié à la JID la charge d'appuyer le Secrétariat pro tempore de la Conférence, en sus de son mandat actuel de dépositaire de sa mémoire institutionnelle. Outre les relations étroites qu'elle entretient avec les autorités de la République orientale de l'Uruguay, la JID a mis les locaux de la Maison du Soldat à la disposition du Secrétariat pro tempore.

En vertu des résolutions AG/RES. 2261 (XXXVII-O/07) et AG/RES. 2269 (XXXVII-O/07), la JID a continué d'assurer le suivi des activités de déminage humanitaire et d'organiser une nouvelle réunion de doctrine regroupant les responsables de ses missions d'aide au déminage (MARMINCA, MARMINAS et Groupe d'observateurs interaméricains de Colombie). En outre, elle a continué d'actualiser le Manuel de procédures de déminage humanitaire, de fournir un appui technique au programme AICMA de l'OEA, d'entraîner des personnels colombien,

équatorien et péruvien, d'effectuer plusieurs missions de supervision et d'établir des contacts avec le Centre international pour le déminage humanitaire situé à Genève (Suisse).

En raison de l'importance et de l'envergure de la question, il importe de souligner la fermeture de la Mission d'assistance pour le déminage au Nicaragua et en Amérique centrale (MARMINCA), ce qui permet de déclarer, après 19 ans de travaux, que l'Amérique centrale est libre de mines terrestres antipersonnel.

La JID a préparé un document sur les politiques et doctrines de défense (Livre blanc) pour contribuer à l'élaboration des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (MECS). De même, elle a continué de recevoir et d'analyser les informations concernant les MECS mises en œuvre dans les États membres en 2009, dans le but de dresser un inventaire annuel de ces mesures.

Les contraintes financières subies par la JID en 2010 – une année durant laquelle il a été particulièrement difficile de répondre aux exigences diverses de sa mission après l'annonce d'une éventuelle coupe budgétaire qui a menacé la survie de cet organisme international – ont été réglées en partie et l'Organisation a poursuivi ses travaux avec les ajustements nécessaires. Si cette menace de coupe budgétaire avait été mise à exécution, les charges fixes nécessaires à la réalisation des activités essentielles à la Maison du Soldat ou au Collège interaméricain de défense (CID) auraient été affectées.

Le CID demeure un important établissement d'enseignement supérieur pour le développement des relations entre civils et militaires et pour la diffusion des valeurs démocratiques; il continue d'attirer un grand nombre d'étudiants, en raison tant de ses programmes réguliers que de ses programmes de maîtrise et de télé-enseignement.

Par ailleurs, la JID a réalisé des initiatives dynamiques dans les diverses tribunes auxquelles elle participe, qui sont en rapport avec ses attributions et capacités. Au cours de l'année 2010, elle a été représentée dans 15 conférences et séminaires traitant de catastrophes naturelles. Ces activités lui ont permis de tenir des échanges d'information avec des organisations spécialisées qui lui ont permis de prendre connaissance de leurs activités, opinions et expériences ainsi que des enseignements y relatifs.

Ces initiatives ont permis à la JID d'exprimer sa volonté concrète d'optimiser et d'améliorer ses relations, mais aussi de découvrir de nouveaux moyens de conjuguer ses efforts à ceux de l'OEA au service du système interaméricain. La participation continue et le dialogue constant enrichiront davantage les initiatives susmentionnées et contribueront également à la paix, la confiance et la sécurité dans le Continent américain, en favorisant par conséquent le renforcement même de l'OEA.

Les activités réalisées et vulgarisées par l'Organisation interaméricaine de défense en 2010 généreront au sein des États membres de l'OEA un regain d'intérêt et de participation aux questions relatives à ses attributions et sa situation budgétaire.

4.2 L'INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'organisme du Système interaméricain spécialisé dans le domaine de l'agriculture et du bien-être rural, position qu'il occupe depuis 1942 et qui lui a permis d'acquérir une vaste expérience en matière de coopération technique pour l'innovation technologique, la protection sanitaire agricole, les agroentreprises et le développement rural.

L'IICA a déployé des efforts pour se doter d'un plan stratégique pour 2010-2020 qui vise à repositionner l'Institut à court terme et le doter d'une vision à long terme lui permettant de continuer d'ajouter de la valeur aux agendas de développement agricole des pays membres.

Conformément au Plan à moyen terme (PMT) 2010-2014, la mission de l'IICA consiste à fournir une coopération technique novatrice et à offrir des connaissances spécialisées à ses États membres dans le but de réaliser un développement compétitif et durable de l'Agriculture dans les Amériques et d'améliorer la qualité de vie des habitants des régions rurales.

Il existe évidemment tout un éventail d'initiatives dans le domaine de la coopération internationale en matière agricole, ce qui entraîne une atomisation des efforts et oblige les institutions à se doter de mécanismes effectifs de reddition de comptes et d'évaluation des résultats.

Pour cette raison, l'IICA a focalisé ses activités sur une utilisation efficiente de ses ressources et ses capacités et elle a resserré ses alliances avec des partenaires stratégiques, ce qui lui permet d'élaborer des agendas complémentaires et de concentrer ses travaux sur la prestation d'une coopération technique visant à appuyer les politiques ainsi que des institutions, des réseaux et des organisations qui créeront avec nous un effet multiplicateur.

À cet égard, les bureaux hors siège de l'IICA se sont réorganisés de façon proactive autour de la formulation et l'application des stratégies IICA-pays, qui sont constituées par des accords sur les principales demandes de coopération que nous avons reçues jusqu'en 2014.

Consciente de l'urgence d'apporter des solutions à la demande croissante d'aliments, de réduction de l'incidence du changement climatique et de création de débouchés et d'emplois pour les producteurs des régions rurales, l'IICA a basé son plan de travail sur un nouveau paradigme menant à l'atteinte des quatre objectifs stratégiques suivants:

- **Améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole**

En 2010, l'Institut a réussi à améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole, par le renforcement des systèmes régionaux d'innovation, tels le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR) et les programmes coopératifs de recherche et de transfert de technologie. En outre, grâce à notre coopération technique directe, les systèmes et institut nationaux d'innovation du Panama, du Guatemala, du Paraguay, du Costa Rica et de la Bolivie ont réussi à renforcer leurs capacités ou à redéfinir leurs activités.

L'IICA a appuyé 26 pays dans la modernisation de leurs services vétérinaires, phytosanitaires et de salubrité des aliments, ce qui leur a permis d'améliorer leurs capacités de gestion des mesures phytosanitaires et zoosanitaires et d'identifier des secteurs communs afin de résoudre des problèmes en matière de santé. En outre, avec la coopération de l'IICA et l'aide financière du Fond pour l'application des normes et le développement du commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), 24 pays ont réussi à proposer et à approuver des normes qui profiteront à leur commerce au sein des instances de dialogue multilatéral, comme la Commission du Codex Alimentarius et le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Par ailleurs, l'Institut a élaboré des manuels méthodologiques pour la notification de mesures sanitaires, des systèmes d'information et des profils de risques phytosanitaires, qui sont d'une grande utilité pour permettre aux États membres de continuer à renforcer leurs capacités en vue de faire face aux accords commerciaux.

En étroite collaboration avec des universités des États-Unis et avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'IICA a contribué à aider au moins 20 pays à renforcer leurs capacités en matière de formulation de politiques et d'élaboration de programmes en salubrité des aliments, de conception de systèmes d'analyse des risques, de renforcement de leurs points critiques de contrôle et d'application de bonnes pratiques de fabrication. Ils ont également réussi à renforcer la capacité institutionnelle afin de tirer profit des traités de libre-échange en vigueur dans la région.

L'IICA, avec ses partenaires au niveau mondial, a également offert aux pays d'Amérique latine l'occasion d'améliorer leurs cadres de réglementation en biosécurité et de mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la biosécurité, par le truchement de réunions régionales disposant du soutien du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA).

En matière d'industries agricoles, l'Institut a appuyé les efforts déployés par la République dominicaine, l'Équateur, le Nicaragua, le Pérou, l'Argentine, la Jamaïque et le Belize pour l'élaboration de politiques publiques et la mise en œuvre de projets destinés à promouvoir les entreprises agricoles et celles qui relient l'agriculture au secteur touristique. À titre d'exemple, les 22 entreprises agricoles dominicaines qui ont réussi à négocier avec des acheteurs de Miami la vente de produits agricoles, suite à la mise sur pied du Programme de plateformes d'exportation en coordination avec leur Ministre de l'agriculture. À titre d'exemple encore, les efforts déployés en Jamaïque afin que des organisations de producteurs locaux obtiennent une formation leur permettant de faciliter l'élaboration d'infrastructures pour l'agrotourisme.

Dans le but de relier les producteurs aux marchés, l'IICA et ses partenaires en Amérique centrale ont réussi à ce que plus de 130 entrepreneurs agricoles améliorent leurs connaissances dans des secteurs des industries agricoles et en matière d'élaboration de plans d'affaires. Par ailleurs, la plateforme de gestion de la connaissance PRODARNET a été ajustée pour fonctionner suivant la structure d'un réseau social, ce qui a permis à plus de 4 000 professionnels et acteurs des industries agricoles de communiquer entre eux et de connaître les tendances et les nouvelles mondiales ayant une incidence sur la production et la commercialisation agricoles.

- **Promouvoir la contribution de l'agriculture au développement des territoires ruraux et au bien-être rural**

L'Institut a réussi à définir, conjointement avec le Forum andin du développement rural, sa stratégie en matière de développement rural pour la Région andine, au moyen du Projet relatif aux modèles de développement du territoire en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou. L'IICA a également dirigé la coordination de la plateforme technique pour l'exécution de la Stratégie centraméricaine de développement rural du territoire (ECADERT), qui fonctionne avec des ressources provenant du Fonds Espagne – Système d'intégration centraméricain (SICA) s'élevant à plus de sept millions de dollars administrées par l'Institut pour le fonctionnement de cette stratégie régionale.

En 2010, l'IICA a été reconnu par la Commission européenne comme une institution qui fonctionne avec des procédures d'administration financière qui respectent les normes internationales les plus exigeantes, suite à l'heureuse conclusion du processus de révision «4 Pillars Assessment» dont l'Institut a été l'objet. Cette certification méritoire a permis à l'IICA de recevoir de l'Union européenne de nouvelles ressources pour le financement de mesures importantes, comme le Programme national d'encouragement de l'élevage destiné à l'agriculture familiale rurale du Paraguay, avec un investissement de quatre millions d'euros.

- **Améliorer la capacité de l'agriculture à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses conséquences, et à mieux utiliser les ressources naturelles**

L'IICA a renforcé son programme de coordination transversale dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique, dans le cadre duquel l'Institut a coopéré avec les pays à l'élaboration de concepts et l'uniformisation de l'information relative au changement climatique, en particulier en ce qui concerne l'«Initiative amazonienne» au Pérou, la loi sur les forêts du Costa Rica et son lien avec la protection de l'eau, et le Programme de développement durable de l'agriculture et des ressources naturelles d'Haïti, notamment pour le renforcement de son secteur forestier. Il convient de mentionner tout particulièrement un nouveau projet financé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), qui vise à réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement et à promouvoir l'adaptation de cultures traditionnelles comme le haricot et le maïs au changement climatique.

L'expérience canadienne en matière de gestion des déchets dans les fermes, d'innovation agroalimentaire, de secours d'urgence, d'assurances agricoles et d'environnement, entre autres, a été d'une grande utilité pour plusieurs pays caribéens membres de l'IICA, comme la Barbade et Haïti.

- **Améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire.**

L'Institut a défini sa stratégie à cet égard, qu'il a adaptée aux réalités de chacune des régions et de chacun des pays. Parmi les exemples importants, citons les efforts de l'IICA pour appuyer le Gouvernement du Honduras, grâce auxquels plus de 150 000 familles ont pu profiter du «Bon de solidarité productive», et le Gouvernement d'El Salvador, qui ont permis à 1 800 agriculteurs de la région de Chalatenango de recevoir une formation grâce à des projets de promotion des

agroentreprises, dont plusieurs ont été exécutés en coopération avec la Corporation « défis du Millénaire ». En coordination avec le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Institut a mis en œuvre des projets pilotes au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, financés en partie par la Fondation Buffett.

L'IICA a reçu un hommage spécial de ses États membres qui faisaient partie du Comité exécutif en 2010, pour l'aide humanitaire et la coopération technique que l'Institut a apportées au peuple et au Gouvernement d'Haïti après le tremblement de terre survenu dans ce pays en janvier 2010. De même, l'Institut a pris différentes mesures pour soutenir le Gouvernement et le peuple du Chili et aider le secteur agricole de ce pays à la suite des graves dégâts provoqués par le tremblement de terre de février 2010.

Par ailleurs, l'IICA a créé le Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture (CAESPA), qui est devenu un important point de référence et espace de dialogue pour des thèmes qui intéressent tout particulièrement les États membres: innovation agricole, libre-échange, demande alimentaire, changement climatique, protection sanitaire agricole, entre autres. Par l'intermédiaire de ce Centre, de nouvelles connaissances ont été transmises aux institutions publiques et privées du secteur agricole, dont, en particulier, le rapport annuel « Situation et perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques », préparé de façon conjointe avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Les activités décrites ci-dessus ne représentent qu'un échantillon des contributions indéniables de la coopération technique offerte par l'IICA en tant que partenaire institutionnel dans le domaine de l'agriculture et de la vie rurale. Cette coopération s'articule également avec le processus des Sommets des Amériques, avec lequel nous avons été conséquents en répondant aux mandats des chefs d'État et de gouvernement concernant la disponibilité des produits alimentaires et l'accès à ces produits, la promotion des investissements dans le secteur agricole et le renforcement des capacités institutionnelles des États membres.

4.3 COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes au moyen duquel l'Organisation des États Américains atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante: il fait office d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent américain.

Au cours de 2010, le Comité juridique interaméricain a tenu deux sessions ordinaires, la première à Lima (Pérou) au mois de mars et la seconde en son siège, à Río de Janeiro (Brésil) au mois d'août.

À ces deux sessions, le Comité juridique avait inscrit à son ordre du jour les thèmes suivants: promotion et renforcement de la démocratie; liberté de pensée et d'expression; renforcement de la capacité consultative du Comité juridique interaméricain; projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance; Cour pénale internationale; mise en œuvre du droit international humanitaire; réfugiés; modalités novatrices d'accès à la justice dans les Amériques; réflexions sur une juridiction interaméricaine de justice; la diversité culturelle dans le développement du droit international; questions de migration; suivi des avis du Comité juridique interaméricain; propositions du Comité juridique interaméricain à l'intention de la Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VII). Durant cette période, deux thèmes ont été retirés de l'ordre du jour, à savoir, renforcement de la capacité consultative du CJI et projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance.

Le Comité juridique interaméricain a approuvé des rapports et adopté des résolutions ayant trait aux thèmes susmentionnés.

En 2010, le Comité juridique interaméricain était composé des membres suivants: Guillermo Fernández de Soto (Colombie, Président), Joao Clemente Baena Soares (Brésil, Vice-président), Jean-Paul Hubert (Canada), Ana Elizabeth Villalta (El Salvador), David Stewart (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Jorge Palacios (Mexique), Mauricio Herdocia (Nicaragua), Freddy Castillo (Venezuela), Fabián Novak (Pérou) et Miguel Aníbal Pichardo (République dominicaine). Durant la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA (Lima, juin 2010), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Jorge Palacios Treviño (Mexique) et Joao Clemente Baena Soares (Brésil) ont été réélus. Les mandats de ces membres, d'une durée de quatre ans, ont pris effet le 1er janvier 2011.

Les fonctionnaires du Département du droit international du Secrétariat aux questions juridiques ont apporté un appui administratif et technique au Comité juridique.

Enfin, le Comité juridique interaméricain, dans le cadre d'une action concertée avec le Département du droit international, a organisé le Trente-septième cours de droit international qui s'est déroulé en août 2010, et auquel ont participé 19 professeurs originaires de différents pays d'Amérique et d'Europe, 22 boursiers de l'OEA désignés parmi plus de 100 candidats et 4

étudiants qui ont couvert leurs frais de participation. Le Département du droit international a octroyé de nouvelles bourses d'études à 4 étudiants d'ascendance africaine provenant de différents pays de la région, dans le cadre d'un projet exécuté avec des fonds de l'Agence canadienne de développement international. Le thème retenu était "Le droit international et les transformations du monde contemporain".

4.4 FONDATION PANAMÉRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif, qui mène ses activités dans le cadre d'un accord de coopération conclu avec l'OEA afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général est le Président de son Conseil d'administration qui est composé de 20 dirigeants du secteur privé, originaires de divers pays du Continent américain. Le Président de la Fondation est M. Frank D. Gomez, et les Vice-présidents sont M. Frank Kanayet Yepes, de Colombie, et Mme Gladys Coupet, d'Haïti. Le Directeur exécutif est M. John Sanbrailo et la Directrice exécutive adjointe Amy Coughenour-Betancourt. Tous les membres du Conseil d'administration le sont à titre bénévole, ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

L'année 2010 s'est distinguée par des activités réalisées sous la direction du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de l'OEA, qui ont mobilisé un financement en faveur de programmes de développement ; ce financement a bénéficié à plus de 10 millions de personnes par le biais de projets générateurs d'emplois, de formation technique, de développement agricole et communautaire, de renforcement de la société civile, de protection des droits de la personne et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

En coordination avec l'OEA, la FUPAD a immédiatement réagi après le séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier, et qui a dominé une grande partie de ses activités durant l'année. L'OEA a désigné la Fondation pour diriger les opérations de gestion des ressources, ce qu'elle a fait en collaboration avec les ministères et d'autres entités haïtiennes. Depuis son bureau en République dominicaine, la Fondation a étroitement collaboré avec le gouvernement de ce pays et les bailleurs de fonds pour ouvrir un "couloir humanitaire" allant de Santo Domingo à Port-au-Prince, qui a servi de voie incontournable pour secourir des centaines de milliers de victimes. La FUPAD a rempli une fonction similaire avec une flottille humanitaire partie de Pedernales pour arriver à Jacmel, en Haïti, une ville qui était entièrement isolée en raison des dégâts causés par le séisme.

De même, la Fondation a contribué pour plus de EU\$15 millions qui ont bénéficié à plus d'un million d'Haïtiens sous forme d'aide humanitaire, de débarras de décombres, de création d'emplois, de réparation de logements, de développement communautaire, de fourniture de produits alimentaires et de dons en nature, de lutte contre les violations des droits de la personne et la traite des personnes, ainsi que de promotion de la coopération entre des groupes haïtiens et dominicains en région frontalière. La FUPAD a étroitement collaboré avec le Secrétaire général adjoint de l'OEA, l'Ambassadeur Albert Ramdin, et le Groupe d'amis d'Haïti.

De même, la FUPAD a poursuivi la mise en œuvre du Programme de développement communautaire participatif (PRODEP et PRODEPUR) avec un financement de la Banque mondiale et de bailleurs privés. Ce programme a bénéficié à plus de mille communautés, y compris dans les zones de conflit de Cité Soleil, Delmas et Bel Air à Port-au-Prince. La Fondation a dirigé en Haïti un programme de protection des droits de la personne pour renforcer la capacité locale de suivi et de prévention des abus des droits de la personne; elle a ainsi aidé

plus de mille victimes, accru la confiance et la stabilité sociale et renforcé 55 organisations non gouvernementales au titre de la lutte contre la traite des femmes et des enfants et la violence communautaire, fournissant dans ce contexte des services de conseil. Le financement reçu du Gouvernement du Canada a permis de réhabiliter la prison du Cap-Haïtien et de construire un complexe administratif dans la ville frontalière de Belladères pour accroître la sécurité et la présence des pouvoirs publics dans cette zone. De même, la Fondation a continué d'encourager les relations de coopération entre organisations locales de la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine pour promouvoir une plus grande coopération et un meilleur dialogue entre les entités publiques et privées des deux pays.

Pour faire face à la crise humanitaire constituée par le déplacement de la population colombienne, la FUPAD a continué d'élargir la portée de ses programmes dans ce pays en faveur de plus de 500 000 personnes. À la fin 2010, plus de 200 projets avaient reçu un financement à travers 100 municipalités du pays tout entier. Par ailleurs, la Fondation a prêté concours à des groupes vulnérables en Colombie, dans les zones limitrophes de l'Équateur et du Panama. Dans le cadre du programme ADAM (Zones de formes optionnelles de développement au niveau municipal) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et en collaboration avec le Gouvernement colombien, 78 projets de production ont bénéficié de l'assistance fournie aux organisations et coopératives paysannes pour la culture et la commercialisation de nouveaux produits agricoles. Plus de 10 000 familles ont bénéficié de cette activité. De même, la Fondation a continué d'exécuter une initiative novatrice par l'intermédiaire de l'OEA, pour apporter une assistance technique colombienne aux pays du Bassin des Caraïbes et à d'autres pays en développement, programme connu sous le nom de "Stratégie de coopération Sud-Sud".

Au titre de son mandat de renforcement de la société civile dans la région, la Fondation, en qualité d'instrument interaméricain, a continué d'épauler les ONG non partisans pour rénover les valeurs et principes démocratiques au moyen d'une participation accrue des citoyens dans les organisations non gouvernementales qui rassemblent tous les secteurs de différents pays. En vertu de la Charte démocratique interaméricaine, des dons et une assistance technique ont été fournis à 40 ONG vénézuéliennes. Tous les secteurs du pays ont participé à cet exercice, conformément aux conventions internationales souscrites par la République bolivarienne du Venezuela.

En 2010, par l'intermédiaire de son programme de dons en nature, la FUPAD a envoyé du matériel médical, des outils et des équipements d'urgence au Guatemala, à El Salvador, en Colombie, en Haïti, à Sainte-Lucie, en Uruguay, au Chili, à la Jamaïque et au Panama, le financement total s'élevant à EU\$5,5 millions. D'autres dons ont été effectués en faveur d'autres pays, comme le Chili, Cuba et l'Équateur, pour soutenir leurs organisations non gouvernementales.

La FUPAD a réussi l'exécution de la deuxième phase du projet Alliance pour la gestion des catastrophes qui est mené sous l'égide de l'OFDA/USAID. Ce projet a servi de mécanisme de l'OEA pour la mobilisation de ressources additionnelles auprès du secteur privé afin de répondre aux situations de catastrophes naturelles dans le Continent américain. La Fondation a collaboré avec le Réseau interaméricain d'atténuation des catastrophes de l'OEA et en janvier 2010, a

dirigé les interventions humanitaires interaméricaines pour aider les victimes du séisme dévastateur en Haïti.

Le Conseil directeur de la Fondation a tenu sa première réunion annuelle à Washington, D.C. en avril 2010. En octobre, le Conseil s'est réuni de nouveau à Fort Lauderdale, en Floride. L'événement dénommé "Héros du Continent américain" a été réalisé pour rendre hommage aux dirigeants communautaires d'Haïti, de Colombie, du Brésil et du Mexique. Cette importante manifestation a été parrainée par la Royal Caribbean Cruise, Ltd., société membre du Conseil directeur de la Fondation. D'autre part, le Directeur exécutif et la Directrice exécutive adjointe ont participé à plusieurs réunions de différentes commissions de l'OEA, comme la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles, le Groupe d'amis d'Haïti et le comité chargé de la célébration du centenaire de la construction du bâtiment principal de l'OEA.

La FUPAD a continué d'exécuter son plan stratégique 2008-2012 et s'apprête à célébrer en 2012 le cinquantième anniversaire de sa création en tant qu'entité privée et expression de la solidarité du système interaméricain avec les populations les plus démunies de la région.

4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ

L'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale des États américains en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du système interaméricain et le Bureau régional pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la Santé (AMRO/OMS). Elle a pour mission de "diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre les maladies, et améliorer la qualité et la durée de la vie des peuples des Amériques".

L'OPS présente un résumé de son rapport annuel "Promotion de la santé, du bien-être et de la sécurité humaine dans la région des Amériques" qui couvre ses activités de coopération technique pendant la période 2009-2010 et s'inscrit dans le Plan stratégique du Bureau sanitaire panaméricain approuvé par les organes directeurs de l'OPS pour le quinquennat 2008-2012.

Dans le Continent américain, le concept de sécurité humaine est apparu au début de l'an 2000, lorsque les nouvelles menaces à la sécurité régionale ont retenu l'attention de l'OEA.

Dans la Déclaration de Bridgetown adoptée en 2002, les États membres de l'OEA ont reconnu la nature "multidimensionnelle" de la sécurité continentale et, dans la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques adoptée en 2003, ils ont indiqué que "le fondement et la raison d'être de la sécurité sont la protection de la personne humaine." C'est en vertu de ces considérations que l'OPS a fourni des conseils consultatifs sur les questions de santé au groupe de travail de la Commission sur la sécurité continentale et élaboré le document intitulé Santé et sécurité continentale, dans lequel il est établi que "la santé intéresse la sécurité nationale et internationale", et qu'elle fait partie intégrante de la sécurité humaine. Le document souligne que la santé dépend non seulement des soins de santé et des systèmes de prévention des maladies mais aussi de déterminants sociaux.

Le rapport 2008 de la Commission de l'OPS sur les déterminants sociaux de la santé a approfondi ces concepts et exhorte les pays riches et pauvres à réduire les inégalités dans la répartition des ressources et à œuvrer conjointement pour améliorer les conditions de vie, y compris les conditions de naissance, de vie, de travail et de vieillissement.

Le présent rapport met en exergue la coopération technique fournie par l'OPS durant la période 2009-2010 et porte sur des questions liées à la sécurité humaine et à ses sept composantes:

- **Économique**

La contraction de l'économie mondiale a influé sur les dépenses sociales des pays, ce qui a compromis soit le maintien des budgets nationaux de santé soit l'augmentation de ces budgets dans les pays s'efforçant d'universaliser leur couverture sanitaire. L'OPS a soutenu l'élaboration de solutions durables de financement de la santé, de réorganisation des systèmes sanitaires selon l'approche rénovée privilégiant les soins primaires de santé ainsi qu'une plus grande équité dans la répartition de ressources limitées.

- **Alimentaire**

L'OPS a appuyé des projets visant les familles et les collectivités pour atteindre l'objectif 1 de développement pour le Millénaire (éliminer la pauvreté et la faim), en prêtant secours à des organismes chargés de réglementer l'innocuité des aliments, dont un appui en matière de planification et de formulation de politiques générales, de législation, de formation des ressources humaines, d'adaptation et application des normes et de recherche sur la dénutrition et la charge des maladies d'origine alimentaire.

- **Environnementale**

Les activités de l'OPS ont compris la réduction des risques et la préparation aux situations de catastrophe, la protection environnementale primaire, la promotion des "espaces sains" et les mesures de protection des enfants et travailleurs vis-à-vis des risques environnementaux.

- **Personnel**

Dans ce domaine, l'OPS a privilégié l'examen des déterminants sociaux de la santé et les programmes et interventions contre la violence intrafamiliale, la violence sexospécifique, la stigmatisation et l'exclusion des personnes homosexuelles, enfin la santé mentale.

- **Communautaire**

Des initiatives ont été mises en œuvre pour traiter de la violence et des blessures, qui ont des répercussions sur le développement humain et la gouvernance démocratique.

- **Politique**

L'OPS a contribué au renforcement des cadres de protection sociale au moyen d'un appui à la formulation et l'exécution de politiques, lois et programmes visant à éliminer l'exclusion, garantir un accès équitable aux produits, services et technologies de santé, et à élever le droit à la santé au rang de droit universel de l'être humain.

- **Sanitaire**

Les activités principales dans ce domaine sont la prévention et la surveillance des maladies. Les interventions ont privilégié les facteurs de charge de morbidité dans la région, en particulier les maladies qui affectent de manière excessive les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés.

Réunions des organes directeurs de l'OPS en 2010

- 4e Session du Sous-comité des programmes, du budget et de l'administration, du 17 au 19 mars
- 146e Comité exécutif, du 21 au 25 juin
- 50e Conseil directeur, du 27 septembre au 1er octobre
- 147e Comité exécutif, 1er octobre

4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE (IPGH)

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (Cuba, 1928), l'IPGH offre aux États membres des activités de coopération et de formation techniques, diffuse au niveau international des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique. L'Institut répond à la demande de la communauté scientifique internationale dans sa tâche d'interprétation du territoire, à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision continentale.

Les activités de l'Institut s'inscrivent dans les résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil directeur et la Réunion des autorités, conformément au plan "Programme panaméricain de l'IPGH pour la période 2010-2020" (Res. 4, 2009).

▪ **Situation économique**

Les rentrées de l'Institut proviennent exclusivement des quotes-parts versées par les États membres ; celles-ci n'ont pas changé depuis 1996 et sont donc limitées. Néanmoins, l'Institut compte un Fonds d'exploitation sain et l'exécution du Fonds ordinaire est relativement normale, malgré une diminution des recettes de l'ordre de 4 %. La majorité des quotes-parts devant être perçues est constituée de la dette de deux États membres.

▪ **Programme d'assistance technique et publications**

L'Assemblée générale (Équateur, 2009) a approuvé, au titre du budget du Fonds ordinaire 2010, un programme d'assistance technique composé de 30 projets qui, en incluant les contreparties, s'élève à EU\$634 580. La production éditoriale de revues périodiques et de publications est acceptable et comparable à celles des dernières années. De même, le patrimoine bibliographique a continué d'être enrichi, et compte quelque 229 352 exemplaires.

▪ **Exemples de réalisations en 2010**

Plusieurs initiatives de renforcement des capacités, de développement technologique et d'innovation ont été développées. Parmi celles-ci se distinguent, en bref: Programme GeoSUR, Institut pour l'intégration de la recherche sur le changement climatique et les risques naturels (PASI) et Accord de coopération avec la Fédération internationale de géomètres (FIG).

▪ **Programme GeoSUR**

Le tout premier portail géographique d'Amérique du Sud a été lancé, qui représente une nouvelle contribution de l'Association andine de développement (CAF) et de l'Institut au développement de l'infrastructure de données spatiales du Continent américain. Le succès remporté par cette initiative est tel que l'on prévoit de l'étendre à l'Amérique centrale et aux Caraïbes.

- **Institut pour l'intégration de la recherche sur le changement climatique et les risques naturels (PASI)**

Fruit de la coopération entretenue avec l'Association américaine de géographes (AAG), cet institut a mené ses activités au Panama, en relation directe avec les priorités du programme: aménagement du territoire, catastrophes naturelles et changement climatique. C'est ainsi que l'Institut dispose d'une série d'enquêtes qui enrichissent les connaissances de ces questions cruciales dans le Continent américain.

- **Accord de coopération avec la Fédération internationale des géomètres (FIG)**

Un accord de coopération est intervenu entre l'IPGH et la FIG, entité représentative des spécialistes qui consacrent leurs travaux à la valeur, à l'utilisation et à l'administration de la Terre.

- **Réunions et questions statutaires**

Comme prévu, les réunions statutaires ci-après ont eu lieu en 2010:

- 73^e Réunion des autorités (Mexico, 30 juin - 2 juillet)
- 74^e Réunion des autorités (Lima, 9 novembre)
- 42^e Réunion du Conseil directeur (Lima, 10-12 novembre)

- **Situation de la section nationale de l'IPGH en Haïti**

Dans la limite de ses capacités, l'Institut prête concours à l'État membre qu'est la République d'Haïti, en particulier les historiens et spécialistes de la Terre, sur des questions de relèvement. Le Conseil directeur a adopté la résolution 4 "Coopération de l'IPGH avec Haïti", dont l'exécution est en cours.

V. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

5.1 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

- 6/1/2010 Nouvelle-Orléans, États-Unis: Principal orateur de la réunion annuelle 2010 de l'Association américaine des écoles de droit
- 11 /1/ 2010 New York, États-Unis: Retraite de haut niveau aux Nations Unies avec des directeurs d'organisations régionales et d'autres organisations
- 14 /1/ 2010 Panama, République du Panama: Réunion officielle avec le Président Ricardo Martinelli
San José, Costa Rica: Cérémonie d'entrée en fonctions du Directeur général de l'IICA
- 18 /1/ 2010 Santo Domingo, République dominicaine: Sommet sur Haïti organisé par le Gouvernement de la République dominicaine
- 24 /1/ 2010 Montréal, Canada: Sommet sur Haïti organisé par le Gouvernement du Canada

Février

- 8/2/2010 Quito, Équateur: Sommet sur Haïti organisé par l'UNASUR
- 17/2/2010 Mexico, Mexique: ONU - Réunion de coordination régionale pour l'Amérique latine et la Caraïbe
- 27/2/2010 Montevideo, Uruguay: Cérémonie d'investiture du Président José Mujica
Santiago, Chili: Mission officielle à l'occasion du tremblement de terre

Mars

- 8/3/2010 Ottawa, Canada: Vingtème anniversaire de l'entrée du Canada à l'OEA
Mexico: Réunion annuelle de la CITEL
Santiago, Chili: Cérémonie d'investiture du Président Sebastián Piñera
Roseau, Dominique: Réunion des chefs d'État de la CARICOM
- 16/3/2010 Atlanta, États-Unis: Réunion au Centre Carter sur la Charte démocratique interaméricaine

Avril

- 5/4/2010 Cartagena, Colombie: Forum économique mondial sur l'Amérique latine
- 19/4/2010 Madrid, Espagne: Dialogue au Secrétariat général ibéro-américain
- 25/4/2010 San Salvador, El Salvador: Troisième réunion du Comité interaméricain pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées. Réunion avec le Président de la République Mauricio Funes et avec le Ministre des Relations extérieures Hugo Martínez

Mai

- 3/5/2010 Tegucigalpa, Honduras: Mission au Honduras Installation de la Commission de la vérité
- 7/5/2010 San José, Costa Rica: Cérémonie d'investiture de la Présidente du Costa Rica Laura Chinchilla

Juin

3/6/2010 Lima, Pérou: Quarantième Session de l'Assemblée générale de l'OEA
23/6/2010 Rome, Italie: Conférence internationale: L'Union européenne et les relations latino-américaines

Juillet

1/7/2010 Santo Domingo, République dominicaine: Déplacement spécial pour discuter de la situation au Honduras
4/7/2010 Montego Bay, Jamaïque: Sommet de la CARICOM
15/7/2010 Quito, Équateur: Réunion avec le Président de l'Équateur Rafael Correa et son Ministre des Relations extérieures Ricardo Patiño
20/7/2010 San Salvador, El Salvador: Sommet extraordinaire du Système d'intégration centraméricaine (SICA)

Aout

22/8/2010 San José, Costa Rica: Visite officielle
Bogota, Colombie: Réunion avec le Vice-président de la République, audience avec le Président de la République et la Ministre des Relations extérieures, audience avec les dirigeants du Congrès de la République et réunion avec l'équipe de la MAPP; Port-au-Prince, Haïti: Visite de travail.

Septembre

10/9/2010 Mexico, Mexique: Conférence de la FLACSO; Bicentenaire de l'Indépendance du Mexique; Santiago, Chili: Bicentenaire de l'Indépendance du Chili; Asunción, Paraguay: Réunion avec des ambassadeurs du MERCOSUR; signature d'un accord de coopération entre le Pouvoir exécutif du Paraguay et l'OEA
20/9/2010 New York, États-Unis: Assemblée générale des Nations Unies

Octobre

11/10/2010 Mexico, Mexique: Forum de la Démocratie latino-américaine
25/10/2010 Paris, France; Vienne, Autriche; Stockholm, Suède: Visite à l'OSCE et des gouvernements européens

Novembre

5/11/2010 San José, Costa Rica; Managua, Nicaragua: Différend frontalier Costa Rica - Nicaragua
15/11/2010 Atlanta, États-Unis: Quatrième Forum de compétitivité des Amériques
16/11/2010 Santo Domingo, République dominicaine: Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI
19/11/2010 La Paz et Santa Cruz, Bolivie; Santiago, Chili: Neuvième Conférence des ministres de la défense des Amériques

Décembre

3/12/2010 Mar del Plata, Argentine: Vingtième Sommet ibéro-américain, Mar del Plata 2010
16/12/2010 San Pedro, Belize: Visite officielle

5.2 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

- 24/1/2010 Montréal, Canada: Réunion préparatoire des ministres des relations extérieures sur Haïti
- 27/1/2010 République dominicaine et Haïti: Mission spéciale en République dominicaine et Haïti après le tremblement de terre survenu le 12 janvier en Haïti

Février

- 10/2/2010 Panama, Panama: Visite officielle
- 11/2/2010 San Salvador, El Salvador: Visite officielle
- 21/2/2010 Cancún, Mexique: Sommet de l'unité Amérique latine et Caraïbe
- 24/2/2010 New York, États-Unis: Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et l'OEA
- 25/2/2010 Brasilia, Brésil: Huitième Réunion des ministres de la justice des Amériques

Mars

- 6/3/2010 Brasilia, Brésil: Visite officielle
- 11/3/2010 Roseau, Dominique: Réunion intersession de la CARICOM
- 16/3/2010 Santo Domingo, République dominicaine: Réunion préparatoire de la Conférence des bailleurs d'Haïti
- 29/3/2010 New York, États-Unis: Conférence internationale de bailleurs pour un nouvel avenir en Haïti

Avril

- 8/4/2010 Port-au-Prince, Haïti: Mission de l'OEA en Haïti
- 10/4/2010 Bogota, Colombie: Conférence des jeunes entrepreneurs des Amériques "Opportunités de développement pour la jeunesse: esprit d'entreprise, innovation et durabilité"
- 12/4/2010 Paramaribo, Suriname: Mission au Suriname
- 22/4/2010 Brasilia, Brésil: Séminaire "Point de décision: structures émergentes de gouvernance mondiale" et Sommet Brésil-CARICOM

Mai

- 5/5/2010 Panama, Panama: Réunion Panama-Stimson Center "Les 100 prochains projets: réponse à la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies par la croissance et l'aide en renforcement des capacités"
- 10/5/2010 Port-au-Prince, Haïti: Réunion du Groupe de travail sur les élections en Haïti
- 24/5/2010 Paramaribo, Suriname: Mission électorale

Juin

- 21/6/2010 Montego Bay, Jamaïque: Cinquième Forum biennal de la Caraïbe sur l'environnement

Juillet

- 4/7/2010 Montego Bay, Jamaïque: Réunion des chefs de gouvernement de la CARICOM
- 7/7/2010 Cali, Colombie: Deuxième réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social dans le cadre du CIDI

Aout

- 7/8/ 2010 Bogota, Colombie: Cérémonie d'investiture du Président de la République de Colombie
- 15/8/2010 Paramaribo, Suriname: Cérémonie d'investiture du Président de la République du Suriname
- 25/8/2010 San Salvador, El Salvador: Visite préliminaire de préparation à la Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale

Septembre

- 1/9/2010 Kingston, Jamaïque: Consultation régionale auprès des acteurs intéressés sur la législation-type d'inscription et de financement des partis et des campagnes politiques
- 21/9/2010 New York, États-Unis: Assemblée générale de l'ONU
- 26/9/2010 Saint-Georges, Grenade: Pratiques optimales d'enregistrement à l'état civil: promotion de l'inclusion sociale

Octobre

- 11/10/2010 Guatemala, Guatemala: Conférence internationale de bailleurs pour la reconstruction du Guatemala
- 16/10/2010 Fort Lauderdale, États-Unis: Héros du Continent américain, FUPAD
- 28/10/2010 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Visite officielle
- 29/10/2010 Paramaribo, Suriname: Visite officielle

Novembre

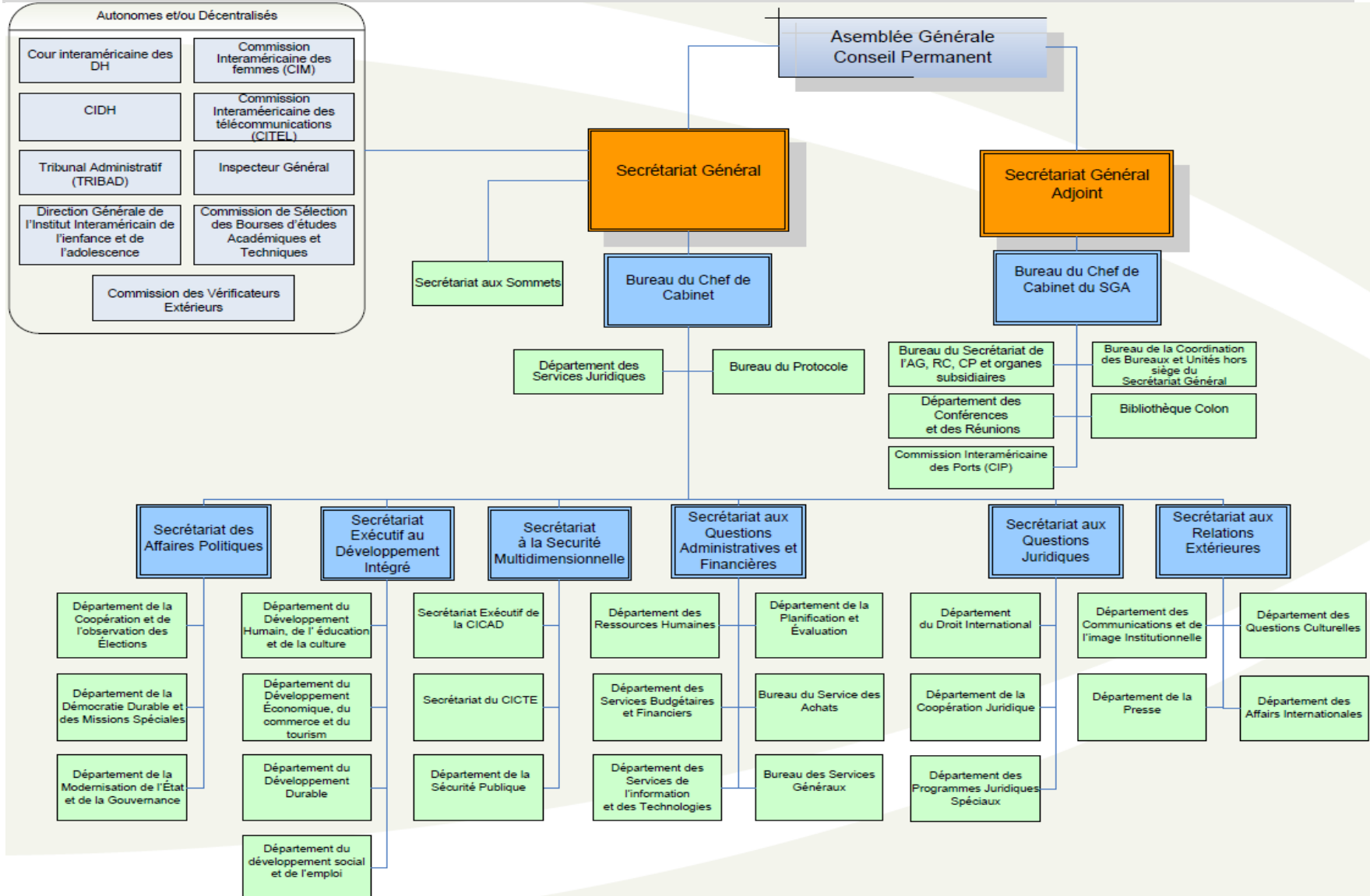
- 2/11/2010 Bridgetown, Barbade: Funérailles du Premier ministre David Thompson
- 3/11/2010 Québec, Canada: Visite officielle
- 4/11/2011 Ottawa, Canada: Visite officielle
- 13/11/2011 Atlanta, États-Unis: Troisième Rencontre des responsables et conseils sur la compétitivité des Amériques
- 16/11/2010 Santo Domingo, République dominicaine: Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dans le cadre du CIDI

Décembre

- 1/12/2010 Miami, États-Unis: Réunion CCAA

ANNEXES

ANNEXE A: ORGANIGRAMME



ANNEXE B: PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES

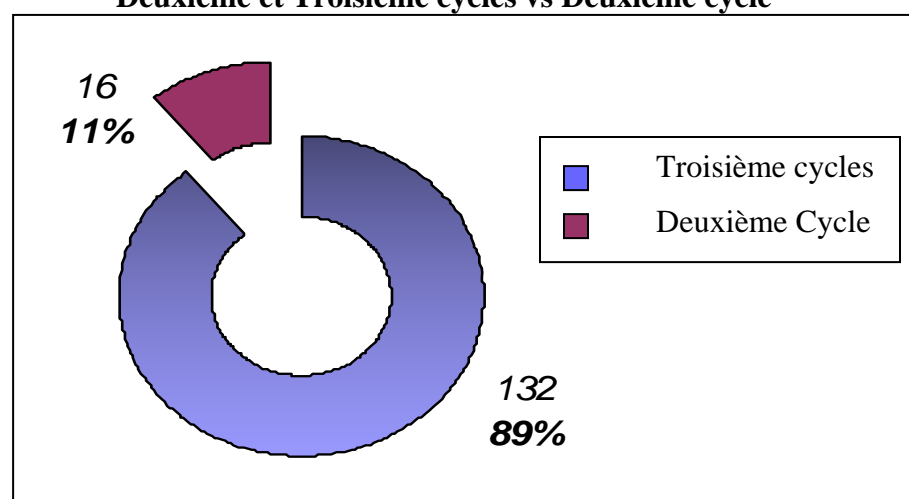
Statistiques Cycle 2010-2011, au 25 janvier 2011

NOTE: Les statistiques du cycle 2010-2011 illustrent le nombre de candidats sélectionnés pour recevoir des bourses d'études de l'OEA. Étant donné que le processus de placement est en cours, le nombre définitif de boursiers changera.

■ Nombre de bourses

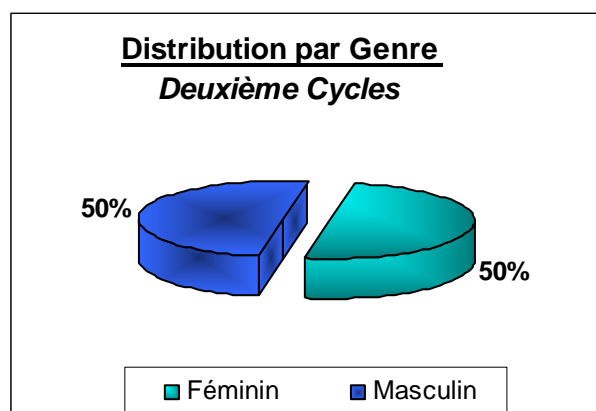
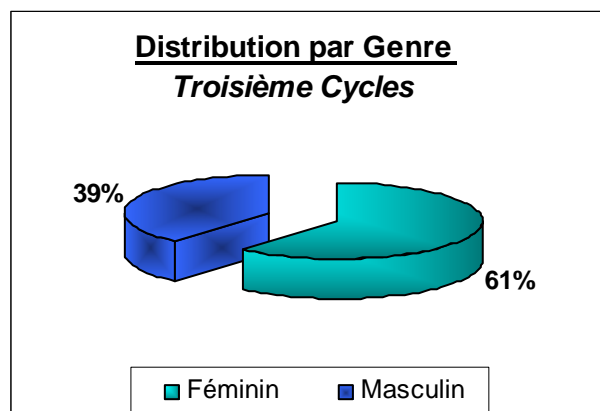
	TROISIÈME CYCLE	DEUXIÈME CYCLE
Total boursiers	132	16

Deuxième et Troisième cycles vs Deuxième cycle



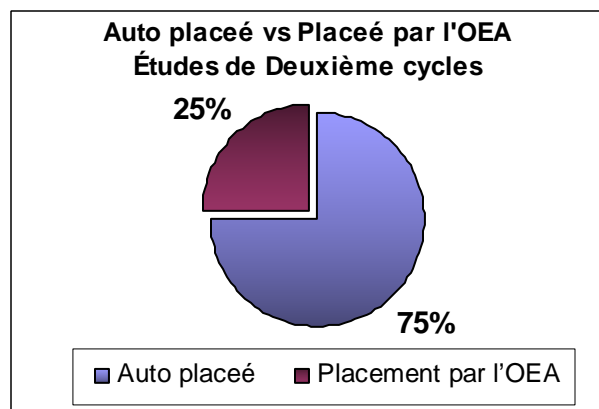
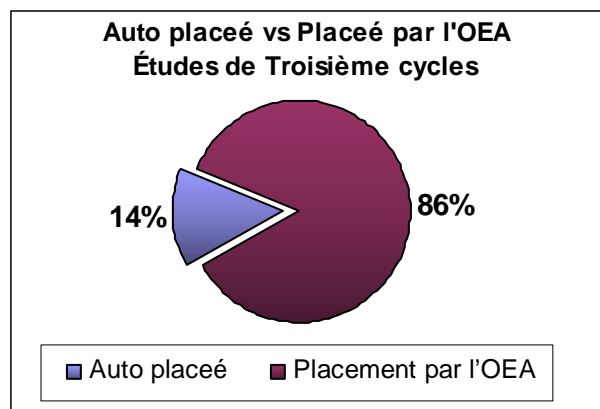
■ Ventilation par sexe

	TROISIÈME CYCLE	DEUXIÈME CYCLE
Féminin	81	8
Masculin	51	8



- **Ventilation par modalité de placement**

	TROISIÈME CYCLE	DEUXIÈME CYCLE
Auto-placement	19	12
Placés par l'OEA	113	4



* *Récapitulatif du placement au 26 janvier 2011:*

Boursiers du troisième cycle

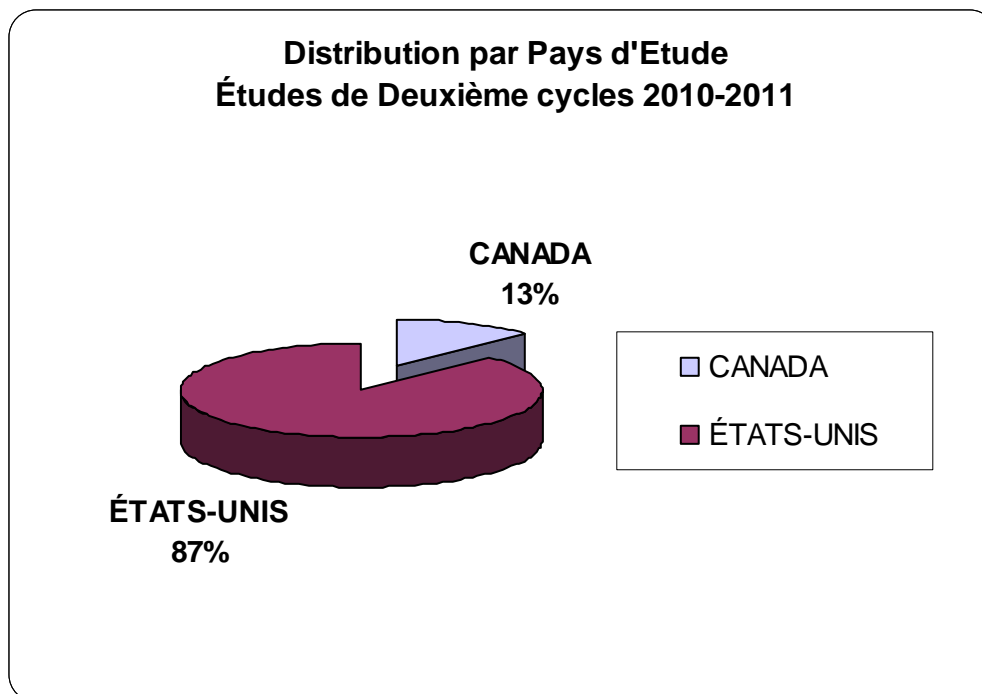
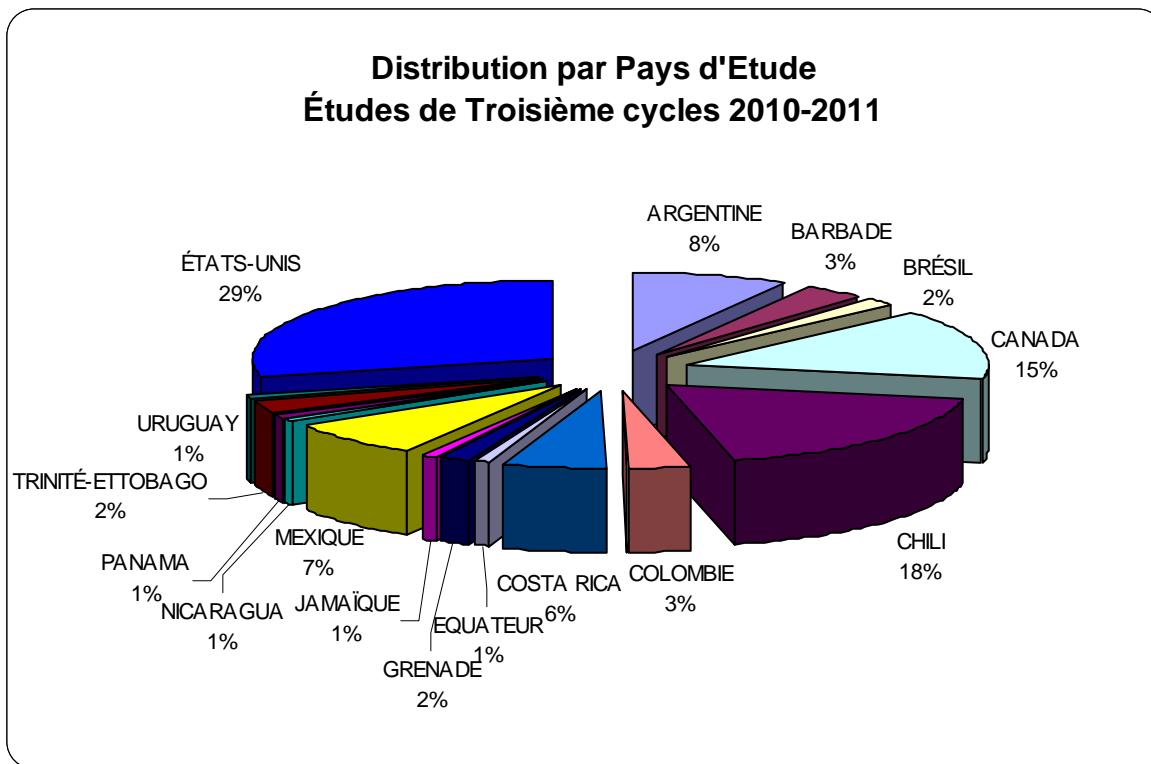
	Placement achevé	Placement en cours
Auto-placement	19	0
Unités de placement du DDHEC	113	11
LASPAU	0	0
Total dossiers traités		121
Total dossiers en cours		11

Boursiers du deuxième cycle

	Placement achevé	Placement en cours
Auto-placement	12	0
Unités de placement du DDDHEC	4	0
LASPAU	0	0
Total dossiers traités		16
Total dossiers en cours		0

- **Ventilation par pays d'accueil**

Pour ces tableaux, seuls ont été considérés les étudiants qui ont reçu et accepté leurs contrats (troisième cycles: 121, deuxième cycle: 16).



ANNEXE C: ÉTAT FINANCIER DE L'OEA

Tableau 1

État consolidé des actifs, passifs et soldes des fonds

au 31 décembre 2010 et montants de 2009 aux fins de comparaison

(Données préliminaires non soumises à vérification)

(en milliers de USD)

	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service ^(A)	Consolidé	
					2010	2009
Actifs						
Encaisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA	2,971	7,741	95,331	8,366	114,409	122,803
Frais différés liés à des affectations d'exercices ultérieurs (B)	5,914	-	-	-	5,914	5,996
Créances contre le compte de remboursement d'impôt	-	-	-	-	-	6,990
Avances aux employés et autres effets à percevoir	704	-	-	61	765	692
Investissements dans le fonds des immobilisations	54,306	-	-	-	54,306	54,509
Total des actifs	63,895	7,741	95,331	8,427	175,394	190,990
Passifs et soldes des fonds						
Obligations non décaissées	2,049	1,528	12,410	1,940	17,927	20,108
Quotes-parts / annonces de contributions versées d'avance	19	-	-	-	19	180
Crédits devant être reportés à des exercices ultérieurs (B)	5,914	-	-	-	5,914	5,996
Effets à payer au Fonds ordinaire	-	-	-	-	-	6,990
Effets à payer et autres passifs	743	34	1,092	222	2,091	1,516
Indemnités de départ	818	-	-	2,469	3,287	2,379
Effets payables à vue	22,290	-	-	-	22,290	22,730
Total des passifs	31,833	1,562	13,502	4,631	51,528	59,899
Solde des fonds						
Crédit destiné aux bourses	25	-	-	-	25	25
Financement destiné au Fonds ordinaire pour 2010 - AG/RES. 1 (XXXVII-E/09)	-	-	-	-	-	6,749
Sous-fonds de réserve non soumis à restrictions	21	-	-	-	21	405
Solde du fonds	-	6,179	81,829	3,796	91,804	92,133
Total du solde des fonds	46	6,179	81,829	3,796	91,850	99,312
Patrimoine en immobilisations soumis à restrictions	32,016	-	-	-	32,016	31,779
Total des passifs et du solde des fonds	63,895	7,741	95,331	8,427	175,394	190,990

(A) Comprend le compte de remboursement d'impôt

(B) Valeur actuelle des annuités de l'OEA (paiements à vie aux anciens Secrétaires généraux et aux anciens Secrétaires généraux adjoints).

Tableau 2

État consolidé des fluctuations des soldes des fonds

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, et montants de 2009 aux fins de comparaison

(Données préliminaires non soumises à vérification)

(en milliers de USD)

						Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service ^(A)	Radiation de transactions entre fonds	2010	2009
Augmentations							
Recouvrement des quotes-parts/offres de contributions	78,149	1,417	-	-	(157)	79,409	81,828
Moins valeurs créditées pour paiement anticipé	(470)	-	-	-	-	(470)	(443)
Contributions	-	-	68,635	28	-	68,663	73,094
Remboursement d'impôt	-	-	-	15,112	-	15,112	3,635
Transferts	-	101	1,146	5,176	(6,113)	310	157
Intérêts	452	262	2,742	94	-	3,550	2,947
Contributions à l'appui administratif et technique	3,149	-	-	9,854	(12,906)	97	-
Loyers	500	-	-	1,487	-	1,987	1,810
Souscriptions à la revue Américas	213	-	-	-	-	213	228
Autres recettes et remboursements	1,650	45	1,299	2,994	(2,690)	3,298	3,753
Total des augmentations	83,643	1,825	73,822	34,745	(21,866)	172,169	167,009
Diminutions							
Dépenses et obligations	90,125	4,710	69,589 ^(B)	15,753 ^(B)	(15,002)	165,175	162,106
Remboursement d'impôts	-	-	-	8,268	-	8,268	6,558
Transferts	200	-	3,118	2,752	(4,468)	1,602	1,404
Transferts sur transactions d'exercices antérieurs	-	-	1,586	810	(2,396)	-	-
Remboursements aux donateurs	-	-	4,135	-	-	4,135	3,058
Affectations supplémentaires	177	-	-	-	-	177	65
Revue Américas	274	-	-	-	-	274	169
Total des diminutions	90,776	4,710	78,428	27,583	(21,866)	179,631	173,360
Augmentation (diminution) nette de l'année	(7,133)	(2,885)	(4,606)	7,162	-	(7,462)	(6,351)
Solde des fonds en début d'exercice	7,179	9,064	86,435	(3,366)	-	99,312	105,663
Solde des fonds en fin d'exercice	46	6,179	81,829	3,796	-	91,850	99,312

(A) Comprend le compte de remboursement d'impôt.

(B) L'exécution nette comprend les dépenses de 2009 plus les obligations de 2009 moins les obligations dont le solde provient d'exercices antérieurs.

**VENTILATION DES DÉPENSES ET DES OBLIGATIONS DU FONDS ORDINAIRE
PAR CHAPITRE
pour l'année arrêtée au 31 décembre 2010
(en milliers de EU\$)**

	2010	2009
Secrétaire général	\$ 4,498.71	\$ 4,676.58
Secrétaire général adjoint	17,089.92	17,208.71
Entités et organes subsidiaires autonomes et/ou décentralisés	11,383.79	11,147.71
Secrétariat aux questions juridiques	2,902.17	2,784.76
Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	4,234.16	4,543.20
Département des questions juridiques internationales	4,379.64	4,265.10
Secrétariat exécutif au développement intégré	14,590.15	16,253.83
Secrétariat aux relations extérieures	5,137.81	5,269.03
Secrétariat aux questions administratives et financières	11,240.70	11,056.98
Infrastructures de base et dépenses communes	14,667.95	12,887.72
Bourses	-	202.70
TOTAL	\$ 90,125.00	\$ 90,296.32

PROGRAMME-BUDGET: NIVEAUX D'EXECUTION

